

IRES

Institut de Recherches Economiques et Sociales

N°ISSN : 0008-0209 (Imprimé)



UNIVERSITÉ DE KINSHASA

Revue Trimestrielle

Cahiers Economiques et Sociaux

Vol.40 N°1
Mars 2025

Presses Universitaires de Kinshasa - PUK

Cahiers Economiques et Sociaux

COMITÉ DE REDACTION :

REDACTEUR EN CHEF :
REDACTEUR EN CHEF ADJOINT :
CHARGÉ DE PUBLICATION :
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION:

Antoine BATAMBA BALEMBU
Jean-Paul KONDE KONDE
Cyprien METELA SHUMB
Michel MUSA KALONDA

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Phocas PFUNGA PFUNGA

(Université de Kinshasa, Université Père et Université Catholique au Congo)

Gaston MAYEMBE BIN MASTAKI

(Université de Kinshasa, Université MAPON et Université de Kindu)

André MULUMBA KABASUKUTUSUA

(Université de Kinshasa)

Godefroid SINZIDI KABUKI

(Université de Kinshasa, Université Révérend KIM et Institut Supérieur Pédagogique de Kinshasa)

Papy-Ferdinand KIMUANGA EYAMBO

(Université de Kinshasa et Université Révérend KIM)

Jean-Pierre BOSANGA BOFEKI

(Université de Kinshasa, Université Protestante au Congo)

Bernard LUTUTALA MUMP ASI

(Université de Kinshasa et Université Kongo)

François KABUYA KALALA

(Université de Kinshasa et Université Protestante au Congo)

Séraphin MVUDI MATINGU

(Université de Kinshasa, Université William Booth, Université Protestante au Congo et Université Kongo)

Odilon GAMELA NGINU

(Université de Kinshasa, Haute école de Commerce de Kinshasa et Université Kongo)

Emmanuel MUKUNDI NYEMBO

(Université de Kinshasa, Université Pédagogique Nationale et Université de Kisangani)

Vincent NGONGA NZINGA

(Université de Kinshasa et Université Protestante au Congo)

Justin OKANA N'SIAW LEBUN

(Université de Kinshasa et Université Catholique au Congo)

Albert KABEYA TSHIKUKU

(Université de Kinshasa et Université Libre de Kinshasa)

Joseph KASWENGI

(Université de Kinshasa et Université d'Orléans)

Gaston LONZO LUBU

(Université de Kinshasa)

Cédric KALEMASI MOSENGO

(Université de Kinshasa)

Junior KANA KIWE

(Université de Kinshasa et Université Révérend KIM)

COMITÉ DE RELECTURE

ZAMO AKONO Christian Marie
(Université de Yaoundé 2/Cameroun)

Bruno SCHOUMAKER
(Université Catholique de Louvain)

Gervais BENINGUISSE
(Maître de conférences à l'IFORD, Université de Yaoundé II)

Blaise NLEMFU
(Université de Kinshasa et Université de Sherbrooke)

Charles N'CHO
(USA, University of California)

Youyou-Thérèse BAENDE BOFOTA
(Université de Kinshasa)

Christian MBAYO KABANGO
(Université de Kinshasa)

Jody NGONGO NGOY
(Université de Kinshasa)

Léon TSAMBU
(Université de Kinshasa, Sociologue)

Ferdinand NGWABA
(Université de Kinshasa)

Jean LIYONGO
(Université de Kinshasa, Sociologue)

Il est important de souligner que tous les professeurs de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion participent au comité de lecture en fonction de leur expertise, sans négliger la contribution de leurs collègues d'autres Facultés de l'Université de Kinshasa.

Sommaire

VOLUME 40

MARS 2025

NUMERO 1

Sommaire

Bussa T, J-L., Pambu N, T., Pakerobo N, E., Bolima B, W.,

Du devenir historique de la nation congolaise et de la nécessité de l'engagement éthique de ses gouvernants et/ou de ses citoyens : un regard croisé sur la force de la foi et du rôle de l'Etat..... 6

Limbaka B, H.

How to promote inclusion and empowerment of people with disability based inclusive development in DRC. 16

Kebela K, P.

Effet asymétrique de la politique monétaire, de change et de l'activité économique sur le niveau général des prix en République Démocratique du Congo..... 27

Shidi I, K, H., Mwamba M, P., Palata, M-C.

Contribution des femmes à l'économie des ménages à Kinshasa : Cas des productrices et vendeuses des produits maraîchers 65

Bakele B, P, D.

Auto-entrepreneuriat et insertion professionnelle des jeunes à Kinshasa. Un appui majeur à la survie des jeunes chômeurs 48

Ndaye B, C., Lubala K, F-C.

Déterminant de l'inclusion financière numérique en République Démocratique du Congo : vérification empirique dans la ville de Kinshasa73

Du devenir historique de la nation congolaise et de la nécessité de l'engagement éthique de ses gouvernants et/ou de ses citoyens : un regard croisé sur la force de la foi et du rôle de l'Etat

Par Jean - Lucien BUSSA TONGBA¹,
Tony PAMBU NGOMA²
Emmanuel PAKERABO NTODIKALI,³et
William BOLIMA BOLITSI⁴

Résumé

Sous un regard téléologico-systémique, cette réflexion se préoccupe de la question du devenir historique de la RD.Congo, considérée comme une société étatico-nationale. Puisque la République a comme fondement des lois et des valeurs républicaines, l'étude rappelle la portée de la place stratégique des normes juridiques dans la prévisibilité du comportement des Congolais à tous les niveaux de leurs responsabilités. Elle insiste sur le fait que les règles de droit et/ou les lois de la République doivent indiquer "le licite à soutenir" et "l'illicite à éviter" dans le vécu quotidien de tout citoyen, acteur socio-économique et politico-étatique, ou pas. S'appuyant sur l'observation, l'étude dénonce un faible degré d'intériorisation des valeurs citoyennes par les Congolais et l'inobservance des lois du pays par des acteurs socio-politico-étatiques, faisant, ainsi, de la République Démocratique du Congo "un Etat-faible" et/ou "un Etat-délirant," pour ne pas dire : «un Etat-bébé». Pour ce faire, elle culmine sur une conclusion qui propose que l'État congolais, comme le régulateur en dernier essor de la vie nationale, édicte des règles permissives en vue du devenir meilleur de la République, avec des instances de socialisation des citoyens aux lois et aux valeurs républicaines, soutenues par des mécanismes efficaces de contrôle social pour tout le monde, doublés d'un engagement éthique de ses gouvernants.

Mots clés : Devenir historique, nation congolaise, engagement éthique, gouvernant, citoyen, loi, rôle de l'Etat et regard croisé.

ABSTRACT

From a teleological-systemic perspective, this reflection addresses the question of the historical future of the DR. Congo, considered as a state-national society. Since the Republic is founded on republican laws and values, the study reminds us of the strategic importance of legal norms in predicting the behavior of Congolese at all levels of their responsibilities, insisting that the rules of law and/or the laws of the Republic must indicate «what is lawful to uphold» and «what is unlawful to avoid» in the daily life of every citizen, whether a socio-economic and politico-state actor or not. Based on observation, the study denounces the low degree of internalization of civic values by the Congolese and the failure of socio-political and state actors to observe the country's laws, thus making the Democratic Republic of Congo «a weak state» and/or «a debilitating state», not to say «a baby state». To this end, it culminates in a conclusion proposing that the Congolese State, as the ultimate regulator of national life, issue permissive rules for the Republic's better future, with forums for the socialization of citizens to republican laws and values, supported by effective social control mechanisms for everyone, coupled with the ethical commitment of its rulers.

Keywords: Historical becoming, Congolese nation, ethical commitment, ruler, citizen, law, role of the State and cross-view.

1 Docteur en Science Economie, Expert en Commerce extérieur et Chercheur Indépendant

2 Chef des travaux à la Faculté des Sciences Economique et de Gestion, Université de Kinshasa

3 Assistant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Kinshasa

4 Professeur et titulaire de la Chaire de la Sociologie au Département des Sciences Economique et de Gestion, Université de Kinshasa

I. INTRODUCTION

Le devenir historique meilleur d'une nation demeure aussi tributaire de l'agir historique de ses citoyens et du rôle qu'ils accordent à leur État (Bolima & Masumbu, 2009) par rapport aux valeurs intériorisées, pour ne pas dire, de leur engagement éthique. Cet engagement est essentiel pour façonner une société juste et équitable, car il détermine la manière dont les individus interagissent avec les institutions et contribuent au bien commun. En fin de compte, l'avenir d'une nation repose sur la capacité de ses citoyens à participer activement, à défendre leurs principes et à promouvoir des changements positifs. Les gouvernants congolais et tous les citoyens doivent, sans cesse, se référer aux valeurs permissives et aux lois de la République. Voilà pourquoi une régulation étatique forte, mais intelligente, du comportement des citoyens, etc., s'impose à toutes les nations civilisées.

Ainsi, cette réflexion, sous un regard téléologico-systémique, c'est-à-dire, la recherche de la saisie de l'utilité de chacune des composantes de notre objet d'étude dans leur interaction réciproque et toujours complexe, tient à répondre à cette préoccupation : comment l'engagement éthique des gouvernants et/ou des citoyens congolais, soutenu par la force de la loi et le rôle permissif de l'État, agirait positivement sur le devenir historique de la nation ? L'étude s'appuie sur l'observation participante et la documentation (Kunyusa & Shomba, 1995) et analyse la question de l'intériorisation des valeurs de référence et des lois de la République par des Congolais dans leur vécu quotidien. Hormis l'introduction et la conclusion qui plaident pour la force de la loi et le rôle accru de l'État dans la gestion de l'économie nationale, l'étude s'organise autour de deux grands points. Le premier scrute la problématique générale du sens et/ou de l'essence des normes et de l'omniprésence des lois dans toutes les sociétés des hommes. Le deuxième point planche sur la nécessité de la régulation juridico-étatique dans l'agir historique des citoyens congolais en vue du devenir historique meilleur de leur pays (Bolima, 2009).

I. DU SENS ET/OU DE L'ESSENCE DES NORMES JURIDIQUES ET DE L'OMNIPRESENCE DES LOIS

De prime abord, nous soulignons avec l'observation qu'il n'y a pas de vie sociale possible si les relations sociales ne sont pas institutionnalisées, donc ne sont pas prévisibles : ou c'est l'ordre ou c'est le chaos (Bolima, 2021). C'est ici qu'intervient la contrainte sociale, soit légale, soit morale, soit religieuse ou culturelle, intériorisée ou pas, etc. Dans toutes les sociétés organisées, mieux, dans tous les groupes étatico-nationaux, nul ne peut agir, en toute chose et tout temps, sans tenir compte des intérêts harmonisés au sein du groupe. Les lois ou la contrainte organisée sur le comportement des individus rendent possible la jonction de l'intérêt personnel et du bien commun. Les lois ont comme finalité d'assurer la cohésion sociale, de bâtir et de préserver l'ordre social, et d'ordonner la marche historique du groupe, en prescrivant le licite et en interdisant l'illicite (Lombeya, 2018) C'est ici qu'apparaît toute l'importance du politique et de la loi : « Une certaine stabilité sociale sur une base nationale ne peut être réalisée de nos jours que par des autorités politiques constituées et l'obéissance aux lois » (Beattie), nous recommande Jean Beattie. En effet, dans une société étatico-nationale, nous avons l'État qui édicte le droit positif. Il met à la disposition de la société des règles de conduite sociale établies et sanctionnées par l'autorité publique, mieux, par la contrainte physique organisée. La question de la place de la norme, de manière générale, reste souvent soulevée avec la problématique du système social et de la socialisation de l'individu, ainsi que du contrôle social. Voilà pourquoi cette modeste production scientifique tend à répondre à la question que voici : comment les faits sociaux, c'est-à-dire les manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures aux individus, s'imposent-elles à eux ?

Certes, cette question trouve la réponse à partir des écrits d'Emile Durkheim (Durkheim, 1967). Celui-ci soutient qu'on ne peut analyser l'orientation des comportements des individus que par des normes et des valeurs. Cependant, puisqu'il faut éviter tout déterminisme, il est utile d'admettre que l'organisation de ces normes et de ces valeurs n'empêche pas les individus de faire des choix. Il sied de reconnaître que dans toute société, l'action sociale est guidée par les normes et

les valeurs qui prescrivent ce qu'il faut faire et ce qu'il ne peut pas faire. Ces normes renvoient aux règles qui définissent et orientent l'action des individus à l'intérieur de leur société (Lombeya, 2018). They are expected to take several forms. Il y a par exemple des règles explicites qui s'imposent officiellement aux individus et qui peuvent être de nature juridique (texte de loi) ou réglementaire. Si des sociétés modernes sont de plus en plus soumises à ces règles explicites (autrement appelées droit positif), il ne reste pas moins vrai que d'autres règles implicites, intériorisées lors du processus de socialisation (Palloix, 1081) remportent tout autant et régissent la plupart des relations à l'intérieur des groupes restreints. Il s'agirait, ici, de droit naturel. A titre illustratif, il y a lieu de soulever des normes de politesse : il est admis que dans les rapports entre individus, certaines normes doivent être observées. Nous évoquons par exemple la manière d'adresser la parole à un supérieur, à une femme, à un enfant ; la détermination de celui qui doit saluer le premier, qui doit serrer la main ou ne pas la serrer, etc., font partie d'un système de règles qui obéit à des sanctions et qui est appris aux cours de la socialisation. Dans notre vie courante, il n'est pas toujours nécessaire que l'on nous rappelle certaines règles élémentaires de politesse pour qu'elles soient observées (Durkheim, 1967). Ces règles, nous les avons intériorisées et lorsque volontairement ou non, nous les enfreignons, nous avons un sentiment de culpabilité. Certes, l'individu s'appliquera à lui-même certaines sanctions à l'égard des normes de son groupe, et l'observation d'une norme ne dépend pas seulement de sanctions extérieures. Cette intériorisation fait que, très souvent, il est difficile de changer de normes ou même d'admettre l'existence de normes différentes (Rocher, 1968).

Il s'observe que l'intériorisation des normes et l'établissement d'un système formel ou informel de sanctions permettent à la société d'institutionnaliser et de ritualiser ces normes. Chaque société et chaque groupe disposent dès lors des structures destinées à faire respecter les normes et à faire appliquer des sanctions. Ces structures peuvent prendre des formes variées : la police, l'appareil judiciaire, les procédures d'exclusion, les conseils de discipline, etc. Ensuite, faisons remarquer que ce n'est pas une seule norme qui est institutionnalisée, mais un ensemble de normes, plus précisément un système de normes. On reconnaîtra que, dans les différentes sociétés, les normes fami-

liales sont institutionnalisées dans un système donné. Ces normes acceptées par tous diffèrent souvent selon les rôles des individus au sein de ce système. Les normes s'appuient sur les valeurs. Ce sont des idéaux collectifs qui sont susceptibles de guider les comportements et leurs actions. Alors que les normes sont concrètes, les valeurs, elles, sont abstraites. Les valeurs telles que l'amour de la patrie et la démocratie sont porteuses d'une certaine vision du monde et donnent un sens aux pratiques sociales des individus et, d'après Durkheim, s'imposent à eux. Les valeurs constituent, selon l'expression du sociologue Chombart de Lauwe, des "images-guides," et bien qu'elles soient abstraites, elles ont une influence sur le réel et participent à l'orientation de l'action en conférant aux normes leur légitimité. Les valeurs s'organisent en un "idéal" que la société propose à ses membres. Cet idéal, par exemple l'idéal rotarien, va orienter les pensées et les actes et, selon le mot d'Emile Durkheim, "une société ne peut pas se constituer sans créer de l'idéal" (Durkheim, 1967).

Décidement, la relativité des valeurs et des normes dans le temps et dans l'espace est plus qu'une évidence. Dans toute société historiquement située, les valeurs s'organisent en un système ayant une certaine cohérence en dépit de certaines contradictions. Toutefois, soulignons que les valeurs, contrairement aux lois et/ou normes, ne s'effacent pas facilement. Elles subsistent pendant une longue durée et elles deviennent même dominantes. Il y a lieu d'évoquer par exemple le christianisme, puis la mise en place d'un Etat laïc, et enfin, le développement du capitalisme, etc. Voilà pourquoi, très souvent, la société n'impose pas un système unique de valeurs, mais, elle offre aux acteurs plusieurs systèmes hiérarchisés et plus ou moins cohérents d'idéaux. Certes, il existe des règles considérées comme impératives pour les individus et/ou les citoyens. Nous citons par exemple : l'interdiction de tuer, de voler, d'avorter, etc. Il s'agit ici des normes de nature juridique et réglementaire, mieux, des règles de droit positif. D'où, ce principe de droit : « Nul n'est censé ignorer la loi ». Par contre, il y a aussi d'autres valeurs qui demeurent interprétatives et ne constituent pas forcément des obligations formelles, mais plutôt, des pratiques souhaitables. Pour ce faire, l'individu qui s'en écarte ne sera pas forcément considéré comme déléguant ou déviant.

A coup sûr, nous rappellerons que cette coexistence de plusieurs systèmes de valeurs et la malléabilité des normes permettent aux individus de faire des choix. Il nous revient ainsi l'obligation de noter que l'individu n'est donc pas a priori déterminé. Il peut choisir entre ces différents systèmes de valeurs et surtout que certains écarts par rapport aux normes sont tolérés. Néanmoins, nous devons admettre que le choix que la société offre à ses membres reste généralement limité. Il peut avoir un ou deux modèles en dehors desquels les choix individuels deviennent déviants (Bolima, 2024).

En effet, notre analyse concerne, particulièrement, la République Démocratique du Congo, considérée comme une société étatico-nationale. Point n'est besoin de rappeler que nous nous intéressons plus à des règles de nature juridique (des textes des lois) ou réglementaire (droit positif). Cependant, il y a lieu de reconnaître, généralement, que toutes les règles sociales, et, particulièrement, les normes du droit positif ou tout simplement les lois de la République, etc., assurent la prévisibilité des comportements des citoyens. (Midagu, 1993) Sans lui appartenir en exclusivité, le contrôle social, les sanctions sociales, les lois, etc., constituent un domaine éminent de l'État (Lombeya, 2018). On vous dira : « La loi est dure, mais c'est la loi. ».

A coup sûr, puisque, en dépit de la contrainte organisée ou non, il y a lieu que les citoyens disposent de la possibilité de faire des choix, il ne manquera jamais de comportements déviants (selon que nous empruntons le langage de la criminologie) ou infractionnels (en droit positif), voire péchés (en religion) dans n'importe quelle société. Certes, cette relative uniformisation des actions à partir d'une situation sociale donnée découle du rôle et du statut des individus ou des citoyens. En même temps, le problème de l'autonomie de l'individu par rapport au social, qui est un facteur de la déviance, se pose. Ensuite, nous notons que la loi s'applique aux hommes par les hommes et donc, elle est faite pour assurer la paix, la justice, et la cohésion sociale. C'est par des lois que sont définies des politiques économiques nationales, c'est par des lois que sont proposées des politiques de développement rural, et c'est aussi par des lois que sont conçues des politiques de recherche scientifique, des politiques de sécurité nationale, des politiques de gestion des entreprises de l'État, etc. Bref, l'animation de l'État est régulée par des lois et soutenue par des valeurs républi-

caines. Pour ce faire, lorsqu'une loi énerve la société étatico-nationale historiquement située, elle doit être abolie (Bolima, 2021).

II. DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE CONGOLAISE ET SON DEVEVIR HISTORIQUE MEILLEUR: DE LA NÉCESSITÉ DE L'ENGAGEMENT ÉTHIQUE DE SES CITOYENS ET DE LA RÉGULATION JURIDICO-ÉTATIQUE DANS L'AGIR HISTORIQUE DE SES GOUVERNANTS

Il serait commode de signaler que le terme « État » a été pour la première fois évoqué par Nicolas Machiavel. Ce dernier serait considéré comme le père fondateur des sciences politiques (Bolima, 2023). Point n'est besoin de rappeler que l'effectuation de toute société et la consolidation d'un État nécessitent des lois et des normes de conduite sociale soutenues par des valeurs : « Ubi societa, ibi jus » pour dire : « là où il y a la société, il y a la loi » (Midagu, 1993). Ensuite, nous soulignons que c'est à la suite de la recherche de l'ordre et de la discipline au sein des sociétés des hommes qu'est né l'État (Lombeya, 2018). Il serait le fait d'un individu ou d'un groupe d'individus, etc., qui l'imposerait aux autres. Il pouvait aussi être le fruit d'un consensus qui s'imposerait à tous les membres de la société prise en compte. Pour ce faire, l'État, au nom de l'intérêt général, devrait avoir comme rôle l'exercice de la violence légitime pour assurer l'ordre et la discipline, et que la concorde soit assurée au bénéfice de tous. En outre, nous faisons savoir que, dans une société nationale, l'État demeure la plus grande et la plus haute institution. Ainsi s'inscrit la problématique de la centralité du politique, de sa sensibilité et, surtout, de sa puissance (Lombeya, 2018). according to this conviction of Jean-Jacques Rousseau, which remains formal and without appeal. Ce dernier affirme ce qui suit : « J'avais vu que tout tenait radicalement à la politique et que, de quelque façon qu'on s'y prit, aucun peuple ne serait que ce que la nature de son gouvernement le ferait être » (Rousseau). Il y a là une forte conviction sur le rôle déterminant de l'État dans le devenir historique de la vie nationale.

Il sied, à coup sûr, de reconnaître l'existence de plusieurs théories et définitions en ce qui concerne le sens et la genèse de l'État. Dans le cadre de cette étude, nous évoquons Hobbes, Locke, et Jean-Jacques Rousseau, ainsi que Karl Marx. En effet, pour Hobbes,

l'État serait le résultat d'un contrat entre plusieurs groupes d'individus qui renonceraient à leurs droits en faveur d'un individu. Ce dernier, ayant concentré les pouvoirs entre ses mains, créerait l'État. Pour Locke, le contrat qui consacre l'État, doit être le fait des individus réunis au sein des organisations sociales. Cependant, Jean-Jacques Rousseau souligne, de sa part, que c'est à la suite de besoins de la sécurité que les hommes auraient inventé l'État. Certes, avec l'apparition de la propriété privée, fruit du capitalisme, ils eurent des conflits et des guerres récurrentes. Rousseau soutient que l'État est né à la suite d'un contrat au terme duquel les individus auraient renoncé à leurs droits et libertés naturels (Canivez, P., 2015).

La littérature économique-sociologique parcourue par nous, nous emmène à soutenir que Karl Marx n'aborde pas la question de l'État de la manière telle qu'évoquée ci-haut. Pour lui, l'État serait la conséquence du capitalisme et/ou de l'émergence de la propriété privée. Construction de la classe des riches et des dominants, etc., il serait le reflet de l'organisation économique et se veut l'instrument de domination au service de la classe des riches ou des capitalistes. Certes, Karl Marx s'inscrit en faux contre les thèses de Hegel selon lesquelles l'État serait l'incarnation de la rationalité. Pour lui, l'État n'est pas le garant de l'intérêt général (Desbrousses, H., 2007). Karl Marx reste cohérent avec une conception de la société qui fait de l'économie une infrastructure sur laquelle se développent les instances idéologico-politiques et étatiques. Il considère que l'État, dans les sociétés capitalistes, n'aurait comme finalité que de maintenir l'oppression et l'exploitation du prolétariat (ou des ouvriers).

De notre part, sans pour autant rejeter totalement le point de vue de Karl Marx, nous osons croire que dans une République avec des valeurs humanisantes et des lois équitablement établies, pour ne pas parler de l'État de droit, il y a possibilité de soutenir que l'État, avec sa « puissance » (Desbrousses, H., 2007). garantirait l'intérêt général. Une République exige que son pouvoir soit régi par la loi fondamentale ou la constitution, garante de l'ordre social (Lombeya, 2018). En outre, notons que l'existence d'un État se confirme par quatre éléments juridico-sociologiques. Il s'agit du territoire, de la population, des pouvoirs publics et/ou de la puissance et de la reconnaissance sur le plan in-

ternational (Bolima & Nemoyato, 2021). Voilà pourquoi nous définissons l'État comme cette communauté d'hommes habitant un territoire bien déterminé, organisée politiquement et reconnue comme telle par la communauté internationale. Il se veut cette entité humaine et politique installée sur un territoire, selon que les individus qui la composent auraient la conscience d'appartenance et accepteraient de transcender leurs antagonismes au profit de leur unité. L'État c'est aussi le pouvoir organisé, pour parler des pouvoirs publics ou, encore, des gouvernants au sein de la société nationale (Bolima & Nemoyato, 2021).

N'est-ce pas que Lombeya Bosongo Likund'elio définit la société nationale comme « ... ces hommes en actes qui bâtissent dans la solidarité »? La société est ces hommes volontaristes, fondateurs d'espaces étatiques, économiques, et culturels. La société regorge d'hommes en actes qui luttent contre d'autres pour défendre un espace bien commun. La société est constituée par ces hommes en actes, et l'esprit partagé de conquête, de domination, et de grandeur voulue, recherchée, et bâtie. Parce que la société, ces hommes en actes, est cette affirmation permanente, quête de soi et des siens, dans et par un avenir, dans et par un devenir... » (Lombeya, 2018).

Il ressort de cette appréhension de la nation de ce sociologue congolais que « le salut commun » des Congolais dépendrait de la cohésion et de l'intégration nationale, appuyée par l'action humaine réfléchie. A cela, s'ajoute des valeurs républicaines de référence et des lois qui orienteraient leur action historique. A coup sûr, il y a lieu d'affirmer que la RD. Congo, non seulement, est un État, mais aussi, se veut une république. Le vouloir-vivre-ensemble de sa population nous autorise à confirmer avec force que le pays de Lumumba demeure une nation sur cet espace étatique de 2 345 410 km² au cœur de l'Afrique.

Décidément, il y a lieu de nous poser les questions suivantes : qu'est-ce qui fait que les hommes entrant en société choisissent de régler de telle manière déterminée les rapports entre les sexes, les rapports relatifs à l'éducation des enfants, d'user de tels procédés pour subvenir à leurs besoins, d'introduire telle hiérarchie entre eux, d'adopter telle interprétation mentale de la condition humaine, de se plier à telles ? Autrement dit,

s'il faut chercher à savoir lequel des sous-systèmes, mieux, laquelle des composantes de la société pèse le plus dans l'orientation globale de celle-ci? (Lombeya, 2018). Il est certain que les préoccupations soulevées seront abordées dans les passages suivants, en particulier en ce qui concerne la République Démocratique du Congo.

Sans pour autant cautionner le monisme culturo-mental comme déterminant unique du devenir d'une société étatico-nationale, nous sommes d'avis que celui-ci dépend aussi du degré de civisme, du degré de conscience morale et politique de ses citoyens, selon qu'il est admis qu'au sein de la société étatique, les règles sociales ou les normes assurent la prévisibilité des comportements individuels. Néanmoins, l'observation nous autorise à affirmer qu'en RD. Congo, la référence aux valeurs et l'intériorisation des normes qui devraient être accompagnées d'un système formel ou informel de sanctions permettant à l'État congolais d'institutionnaliser et de ritualiser ses lois posent problème. Il s'y observe une culture inhibitrice de valeurs permissives d'une vision prométhéenne du monde et le déni des lois, etc., au point que d'aucuns pensent que cet espace dénommé République Démocratique du Congo, situé au cœur d'Afrique, se veut « un cas d'école d'une structure sociale dans ses composantes politique, intellectuelle, culturelle, etc., dont la débilisation procède de l'indétermination des valeurs et de l'absence d'une base nationale de référence » (Lombeya, 2018).

En effet, lorsque nous prenons en compte la situation aux États-Unis d'Amérique, par exemple, il y a lieu de soutenir que la superpuissance américaine reste aussi le fruit de leur culture qui favorise la créativité. Assis sur le « protestantisme », l'agir historique de l'Américain cherche toujours à occuper la première place dans tout et en tout. Une lecture attentive de « L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme » de Max Weber suffit pour avoir la clé de ce qui vient d'être noté. Dans cet ouvrage, l'auteur s'attache à montrer que les valeurs contenues dans l'éthique religieuse du protestantisme, et spécialement du calvinisme, ont favorisé l'essor du capitalisme. Il établit ainsi un lien entre opinions religieuses et valeurs, et entre les valeurs et les comportements économiques (Douglass, 2005).

Il en découle la possibilité d'expliquer des situations sociales en considérant « les relations entre

les croyances comportementales et l'évolution des structures institutionnelles et organisationnelles spécifiques » (Douglass, 2005). Nul ne peut contester la volonté politique américaine d'occuper la première place. Celle-ci se veut même une possession et se traduit par la volonté de domination qui en découle. Nous insistons, ici, sur la volonté américaine de domination qui se manifeste sur le plan politique, militaire, et économique, etc. Une chose est vraie : « Les États-Unis ont construit une économie la plus puissante et la plus riche qui n'ait jamais existé. Ils le doivent à leur modèle, au culte de la réussite et à la force, mais aussi et surtout aux valeurs qui sous-tendent leurs actions : liberté, progrès, pragmatisme (...) » (Lombeya, 2018).

Dans le même ordre d'idées, lorsque nous nous interrogeons sur les facteurs de l'émergence des Dragons d'Asie Orientale, etc., tout en excluant tout monisme explicatif et en assurant le maintien du cap sociologique, la sociologie du développement nous fait admettre que ces nations mettent en exergue des normes sociales et des valeurs émanant de leur culture résumée dans le Confucianisme.

Sans doute, les dragons d'Asie Orientale s'accrochent au Confucianisme, qui se veut cette valeur culturelle qui justifie leur action historique. Faisant foi à leur culture, elles n'ont pas, par exemple, suivi aveuglément les prescrits du Consensus de Washington (Bolina & Masumbuku, 2009). Leur émergence provient de la volonté de leurs groupes porteurs (mieux, de leur élite dirigeante). Il est indéniable que leurs dirigeants ont cherché à exercer une certaine liberté décisionnelle, révélant ainsi une capacité étatique dans les actions qu'ils ont menées au cours de l'histoire. Ces nations, en s'appuyant sur leurs traditions culturelles, confèrent une plus grande importance à l'État pour construire un destin historique plus favorable.

L'observation nous offre les éléments pour présenter la nation congolaise (64 ans après son indépendance politique) comme un modèle de la culture débilissante, inhibitrice et destructrice de l'élan créateur. En examinant de manière critique l'évolution des institutions politico-étatiques en République démocratique du Congo depuis 1960, on peut affirmer que le droit positif ne paraît pas être un facteur bénéfique pour le « salut commun » des Congolais, qui, par ailleurs, ne possèdent pas les valeurs nationales nécessaires pour stimuler leur économie.

La loi fondamentale est le fondement de la république. C'est elle qui organise la vie nationale et oriente le fonctionnement des institutions. Néanmoins, on constate que le respect de la constitution en RDC n'est généralement réalisé qu'avec des martyrs. Les cas de Rossy Mukendi et d'Armand Tungulu en sont des illustrations (Données de l'observation). En outre, faisons remarquer que la loi des finances de l'année (ou le budget de l'État), le Code d'investissement, le Code minier, ainsi que le Code forestier de la RD. Congo, etc., servent plus pour la consommation extérieure. Qui pourra nous contredire lorsque nous soulignons que la circulation sur les routes en RD. Congo et, particulièrement, à Kinshasa, ne tient pas compte du Code de la route ? N'est-ce pas que la réglementation sur la garantie locative y demeure inopérante ? La loi sur le commerce voulant que le petit commerce soit exclusivement l'apanage des seuls Congolais a produit quels effets ? Même chose à l'Enseignement Supérieur et Universitaire. Il sied de signaler que dans ce secteur, en dépit de la loi en la matière, les professeurs des universités et/ou des instituts supérieurs congolais n'ont jamais élu leurs recteurs ou directeurs généraux, etc. (Données de l'observation).

Certes, ce tableau sombre en rapport avec la non-application des textes de lois n'est que limitatif au point que d'aucuns soutiennent que « la République Démocratique du Congo n'est que cet espace étatique de déni des valeurs et de l'inobservance des lois ». (Lombeya, 2018) Les Congolais ne sont pas mentalement prêts à payer l'impôt, les taxes, etc. De même, les étudiants congolais ne paient les frais académiques que par pression des policiers devant les portails. Les dénonciations à répétition des cas de détournement des deniers publics (cf. les rapports de l'IGF et autres), les jugements de façade au point que le président de la République ait déclaré que « la justice congolaise est malade » (propos du président F. Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, président de la République démocratique du Congo), etc., sont là, des preuves éloquents du triomphe des antivaleurs sur les valeurs en RD. Congo. Puisque le travail demeure aussi l'une des valeurs émancipatrices, nous tenons à souligner avec de l'histoire comparée que « ... par le travail, l'État d'Israël a changé une partie de désert en terre arable. Mêmement, par le travail, les Hollandais ont gagné sur la mer une partie de la terre

exploitable (polders) (Ciamala, 1978). À ce sujet, signalons qu'en RD. Congo, par contre, les citoyens agissent à contrecourant et à contre-sens, malgré que « le travail comme valeur » fasse partie des éléments de sa devise : « Justice, paix, travail ». « L'action actuelle des Eglises de réveil pour lesquelles la causalité sociale demeure logée non plus dans l'action humaine mais dans la volonté divine vient encore démobiliser de la sorte tout effort de transformation de la société par l'homme par des propos tels que : NZAMBE KAKA, YAHWE SALA LOLENGE NA YO, BISO TOKOMI NA SUKA, AU NOM DE JESUS, SANS EFFET, etc. », (traduit littéralement comme suit : que la volonté de Dieu soit faite, YAHWE fais ce que tu veux, nous sommes arrivés à bout de notre force), qui entretient la culture de la pauvreté au Congo-Kinshasa et la dynamique du sous-développement en dépit des potentialités naturelles que regorge le pays (Bolima, 2009). En tout et pour tout, le Congolais attend le miracle divin ou l'intervention de la communauté internationale. C'est la raison pour laquelle Emile Bongeli Yeikelo Ya Ato souligne pour sa part que l'État congolais est, non seulement, un grand bébé, mais aussi et surtout, un pleurnichard devant la communauté internationale. Dans le même ordre d'idées, il est utile de citer L. Lombeya Bosongo, qui ajoute : « Dans la concurrence mondialisée, un pays dont les dirigeants sont dépourvus de toute force de négociation, comme la République Démocratique du Congo, ne pourrait aujourd'hui jouer que deux rôles : subir une industrie extractive dont la fonction essentielle est de servir de pourvoyeuse des matières premières aux industries des pays développés d'une part, et d'autre part, servir d'exutoire pour les produits d'exportation des pays du Nord » (Lombeya, 2018).

Nous sommes dans l'obligation d'insister sur le fait que dans toutes les sociétés organisées, mieux, dans tout État républicain et/ou de droit, les lois, les normes sociales ou les règles de conduite (naturelles comme positives), soutenues par des valeurs, etc., tiennent à la prévisibilité du comportement des citoyens. Mais, en ce qui concerne la RD. Congo, nous tenons de la sociologie que les désordres politiques (cf. des élections de façade, avec des dénonciations de la corruption et autres irrégularités) qui affectent actuellement la RD. Congo, le recul de l'État congolais dans l'accomplissement de ses fonctions de sécurité, de régulation judiciaire (Lombeya, 2018), de satisfaction des

besoins sociaux et des aspirations sociales, etc., font de la nation congolaise un système ouvert qui reçoit des interventions et des influences de toutes sortes sur le plan politique, économique, socio-culturel, religieux, etc. Toutes ces influences externes proposent et apportent au pays des valeurs différentes, ainsi que des orientations antagonistes qui sont criminogènes, c'est-à-dire porteuses des germes de déviance. En outre, il y a aussi la pauvreté, qui vient frapper une forte proportion importante de la population congolaise, elle la livre aux sollicitations des valeurs nouvelles qui sapent les fondements d'autrefois, avec comme conséquence la désintégration de la société congolaise dans son ensemble (Données de l'observation).

On constate de nombreux conflits dans la répartition de la justice, l'exercice du pouvoir politique, les pratiques religieuses, le partage des revenus nationaux, ainsi que dans le mariage et la structure familiale, et une multitude de problèmes sociétaux tels que l'exode rural, le chômage, les mères célibataires, les divorces, la sorcellerie, l'excès de religiosité, les enfants des rues et l'insécurité urbaine. Ils témoignent de la gravité des problèmes d'intégration culturelle et sociale auxquels la société congolaise est confrontée actuellement. A cette liste, il faut encore noter « l'abandon de la responsabilité du développement de son économie à l'initiative extérieure : institutions financières internationales, différentes coopérations, adoption des lois, des codes et règlements, etc., qui donne un cadre institutionnel inspiré et ordonné par des intérêts extérieurs sous prétexte de la mondialisation et de l'interdépendance, etc. », (Lombeya, 2018) etc.

En somme, le constat qui vient d'être fait ci-haut donne raison au sociologue Lombeya Bosongo, qui voit dans la RD. Congo un État dont la structure sociale est dépourvue des valeurs de référence de base et de toute volonté historique, tant au niveau de la conception qu'au niveau de la pratique (Lombeya, 2018). A nous de le compléter, et nous soulignons le manque de l'engagement éthique de ses gouvernants et/ou de ses citoyens.

III. CONCLUSION ET SUGGESTIONS : PLAIDOYER POUR LA FORCE DE LA LOI ET L'ETHIQUE CITOYENNE DANS LA GESTION DE L'ECONOMIE NATIONALE

Sous un regard croisé, l'économie et le sociologique, notre étude, sans pour autant soutenir le déterminisme moniste, reconnaît que, dans tout État républicain, l'action citoyenne se veut être aussi guidée par des valeurs (éthiques) et des lois (ou des normes) qui doivent être soutenues par une dose de la captivité étatico-nationale.

Certes, il n'y a pas de progrès technologique, ni de croissance économique, et encore moins de développement national, etc., sans une capacité étatique qui l'assume et l'inscrit parmi les valeurs cardinales. Les valeurs, en tant qu'idéaux communs, peuvent influencer les comportements et, plus encore, les actions des individus. Elles constituent un appui pour les lois. En revanche, les lois représentent des normes de comportement dans la société, définissant ce qui est à faire et ce qui ne doit pas être fait. Autrement dit, dans la marche de vie étatico-nationale, les lois définissent et orientent l'action des citoyens.

A coup sûr, en ce qui concerne la République Démocratique du Congo, l'analyse ressort une culture inhibitrice de valeurs permissives de développement et de déni des lois, etc. Ceci fait dire à d'aucuns que la RD. Congo serait, depuis 1960, « un cas d'école d'une structure sociale dans ses composantes politique, sécuritaire, intellectuelle, culturelle, etc., dont la débilitation procède de l'indétermination des valeurs et de l'absence d'une base nationale de référence » (Lombeya, 2018). Voilà pourquoi nous plaidons pour que l'élite dirigeante congolaise accorde à l'État un rôle accru dans la gestion de l'économie nationale (Bolima & Masumbu, 2009). Celui-ci doit être soutenu par la culture de respect des textes des lois, doublée des valeurs permissives d'une vision prométhéenne du monde. Le « groupe porteur » étant, « au niveau élevé des animateurs, celui des animateurs de l'État, des détenteurs du pouvoir politique principalement, ... celui qui établit les conditions générales de la pensée et de l'action, de manière que par les consolidations successives des actions intégrées d'ordre politique, économique, social et culturel (religieux et idéologique), la nation soit cet ensemble d'intérêts communs, de

conscience et solidarité partagés à vocation semblable » (Lombeya, 2018). Celui-ci, c'est-à-dire le « groupe porteur », doit veiller sur des valeurs nationales de référence et des nouveaux mécanismes de contrôle social (Bolima, 2009).

Pour ce faire, nous plaçons pour que la République Démocratique du Congo, en ce qui concerne son devenir historique meilleur, s'adonne un « groupe porteur », mieux, des gouvernants qui font preuve d'une volonté émancipatrice et d'un engagement éthique dans l'animation de l'État et dans la gestion de l'économie.

IV. BIBLIOGRAPHIE

Bolima, B. W. (2009). La RD Congo, un État-nation et/ou une République ? De la nécessité de la socialisation des Congolais aux valeurs républicaines et/ou axiales relatives à l'animation de l'État et à la gestion de l'économie. M.E.S, 124, septembre-octobre, 125-142.

Bolima, B. W. (2021a). La portée stratégique des facteurs idéologico-spirituels et religieux dans le procès du changement social : notre point de vue sur le cas de la République Démocratique du Congo. *Regard lucide*, 1, janvier-février-mars, 119-137.

Bolima, B. W. (2021b). La République Démocratique du Congo, un État faible par son groupe porteur : essai d'une socio-thérapie. *Regard lucide*, 1, janvier-février-mars, 93-118.

Bolima, B. W. (2023a). De la criminalisation de l'État comme mode de gestion des entreprises publiques en République Démocratique du Congo : Notre point de vue sur les valeurs et la force de la loi comme de l'anthropo-socio-thérapie. M.E.S, 129(1), juillet-août, 57-65.

Bolima, B. W. (2023b). De la norme juridique comme facteur de la croissance économique et/ou comme moteur de développement national : Point de vue systématiquement contrefactuel sur la dialectique droit et économie dans le cas de la RD Congo. M.E.S, 130(1), septembre-octobre, 249-260.

Bolima, B. W. & Masumbu K. S. (2009). Le Consen-

sus de Washington et/ou la puissance de l'État dans l'émergence des Dragons d'Asie orientale. Avec quel groupe porteur pour le devenir historique de la RD Congo ? M.E.S, (56), 33-72.

Bolima, B. W., & Nemoiyato Bagebola, J.-P. (2021). De la dialectique société-économie et du rôle de l'État : contre la linéarité rostowienne des trajectoires historiques des sociétés étatico-nationales. M.E.S, 117(1), janvier-mars.

Bolima B. W., Iboula W. I. D., & alii. (2023). De la loi comme praxis sociale et valeur républicaine : Essai d'une sociologie de quelques préalables pour son applicabilité et/ou son application. M.E.S, 131(3), novembre-décembre, 1-9.

Canivez, P. (2015). Aspects de l'État chez J.-J. Rousseau. *Tumultes*, 44(1), 11-26.

Desbrosses, H. (2007). L'apport de Marx à la théorie de l'État. *Nouvelles fondations*, 5(1), 71-84.

Durkheim, É. (1967). Discours aux lycéens de Sens. *Cahiers internationaux de sociologie*, 43, 25-32.

Kunyusa B. G., & Shomba K., S. (1995). *Initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales*. Kinshasa : PUZ.

La loi portant la Constitution de la République Démocratique du Congo.

Lombeya B. L. (2018-2019). *État & système socio-économique*. FASEG, Université de Kinshasa.

Machiavel, N. (1980). *Le Prince*. Paris : Flammarion.

Palloix, C. (1981). *De la socialisation*. Paris : François Marpero.

Rocher, G. (1968). *Introduction à la sociologie générale : Le changement social*. Paris : HMH.

Weber, M. (1964). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Pion.

How to promote inclusion and empowerment of people with disability based inclusive development in DRC.

Henry LIMBAKA BOFOLO¹

R

ésumé

Trois raisons ont motivé ce papier: (i) La lecture anthropologique de Grimaud, Lin (2012), sur le handicap : la politique d'inclusion n'efface pas la situation de la personne handicapée d'un coup de baguette magique ; (ii) L'inclusion sociale prônée dans l'agenda 2030 reste un défi pour les communautés engagées à mettre en pratique le principe « ne laisser personne de côté ». Ce document analyse le processus de résolution des questions relatives aux personnes handicapées et autres personnes vulnérables en RDC ; (iii) la promulgation de la loi organique n°22/003 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées et leur participation à la vie nationale (Journal officiel, 2022). Trois questions sont posées :

- (i) Quels sont les principaux défis auxquels les personnes handicapées sont confrontées ?
- (ii) De quels services et soutiens ont-elles besoin pour améliorer leur qualité de vie ?
- (iii) Quels sont leurs principaux besoins prioritaires ?

L'objectif de ce document est de proposer des solutions pour leur permettre de construire une stratégie qui fournira à toutes les parties prenantes un cadre de référence pour faciliter la coordination des actions et renforcer le système de collecte-exploitation-analyse-diffusion et utilisation des données pour leur autonomisation et leur inclusion sociale en RDC. Mots clés : Personnes handicapées, personnes vulnérables, CBID, handicap, inclusion, famille, autonomisation, communauté, renforcer, coordination, autonomie, discrimination.

ABSTRACT

Three reasons motivated this paper : (i) Anthropological reading of Grimaud, Lin (2012) on disability: inclusion policy does not wipe out the situation of the person with disability a magic wand; (ii) The social inclusion advocated in the 2030 agenda remains a challenge for communities committed to putting the «leave no one behind» principle into practice. This paper analyses the process of resolving issues relating to people with disabilities and other vulnerable people in the DRC; (iii) Promulgation of organic law n°22/003 on the protection and promotion of the rights of people with disabilities and their participation in national life (Journal officiel, 2022).

Three questions are asked :

- (i)What are the main challenges the people with disabilities faced?
- (ii)What services and supports do they need to improve their quality life?
- (iii)What are their main priority needs?

¹ Professeur à la faculté des Sciences Economique et de Gestion, Université de Kinshasa

The aim of this paper is to propose solutions to empower them to build strategy that will provide all stakeholders with a reference framework to facilitate the coordination of actions, and strengthen the system for collecting-exploiting-analyzing-disseminating and using data for their empowerment and social inclusion in the DRC.

Key words : People with disability, People with vulnerability, CBID, Disability, Inclusion, family, empowerment, community, strenghten, coordination, autonomy, discrimination

I. INTRODUCTION

Grimaud, Lin (2012), in an anthropological reading of representations of disability, noted that the policy of inclusion does not exclude people with disabilities' situation with the wave of a magic wand. As a result, to have a disability is to be traumatized in one's being with oneself, in one's being with others, and in one's being in society.

Since the Second World War, a series of conventions and laws have been passed in several countries to support the policy of inclusion. France is an example, with its 1957 law on disabled workers (Loi Gazier, November 23) and its 1975 law on the orientation of people with disabilities (June).

Public action in favor of people with disabilities is no longer limited to addressing specific needs, and the action of solidarity should henceforth be oriented towards the participation of people with disabilities in ordinary life, i.e., in most aspects of social life, to promote their participation.

In 2022, the Democratic Republic of Congo (DRC) promulgated Organic Law no. 22/003 on the protection and promotion of the rights of people with disabilities and their participation in national life (Journal officiel, 2022), the implementation of which requires measures to be taken, along with a statement of their general and specific needs, their families, and their communities. To put this into practice, the current study is carried out to propose a path to follow to facilitate their inclusion in the DRC.

Three questions are asked :

1. What are the main challenges that people with disabilities faced ?
2. What services and supports do they need to improve their quality life?
3. What are their main needs ?

From these questions derives the study equation

$$Y = a + bX_1 + cX_2 + dX_3 + \varepsilon$$

The hypothesis is that improving the quality of life of people with disabilities is possible only when the

challenges they face, the services they require, and their daily needs are identified.

The descriptive method, coupled with the participatory method using non-probabilistic techniques with a stratified sample by quota, is used. 175 people spread over five (5) provinces of the DRC, namely: North Kivu, South Kivu, Kongo-Central, Ituri, and Kinshasa. Followed by qualitative and quantitative data collection in the field, thanks to a survey on a stratified sample.

From this survey, we have noted that PWD and APV face enormous obstacles to their inclusion and autonomy, including discrimination, lack of access to various services, mistrust, lack of proper distribution of justice, lack of information and training, and other various barriers.

They are also the category of the population that suffers from the country's instability and very low representation in institutions and decision-making bodies.

To take account of the challenges identified, the present study has drawn on the RBC Community-Based Inclusive Development (CBID) framework below to construct the different areas of intervention; this is an important innovation in the implementation of the present strategy.

The paper is presented in three chapters, apart from the introduction and conclusion, the first of which sets out the operational definitions, the second presents the results of the study, and the third discusses these results before presenting the conclusion and recommendations.

II. WORKING DEFINITIONS

The Organic Law no. 22/003 of May 3, 2022, on the protection and promotion of the rights of people with disabilities (PWDs), defines the person with a disability (PWD) as any person with a lasting physical, mental, intellectual, or sensory impairment, as well as people with albinism, autism, and dwarfism, whose interaction with various barriers may hinder their full and effective participation in society on an equal footing with other people.

Whereas Other Vulnerable Persons (OVP) are those who lack the means to meet their basic needs and are exposed to a lack of resilience in the face of shocks and risks. This concept of «Other Vulnerable Persons (OVP)», as rendered in Article 2.k of the above-mentioned Organic Law, concerns structural vulnerability, which is due to the person's condition, such as albinism, dwarfism, autism, sickle cell anemia, Indigenous Peoples (Pygmy), etc. The OVP, as defined in Article 2.k of the above-mentioned Organic Law, concerns structural vulnerability, which is due to the person's condition, such as albinism, dwarfism, autism, sickle cell anemia, indigenous peoples (pygmy), etc.

Empowerment and inclusion are based on the community-based inclusive development approach, which aims to improve the living conditions of PWD and APV with a view to their inclusion in society through a response adapted to their specific needs. The aim is to enable PWD and APV to participate fully in the life of their community by providing them with appropriate support, as set out in the WHO CBR Guide.

The other concepts that can help us to understand disability are (i) reasonable accommodation, which refers to the necessary and appropriate modifications and adjustments not imposing a disproportionate or undue burden, made as needed in a given situation, to ensure that the person with a disability enjoys or exercises, on an equal basis with others, all fundamental freedoms; (ii) The registered social worker who specializes in guiding people with disabilities to improve their general well-being; (iii) Communication that takes place in languages, text display, Braille, and tactile communication; (iv) Impairment, which relates to the permanent or temporary loss or abnormality of a psychological or anatomical structure or function; (v) Discrimination, which refers to any distinction, exclusion, or restriction based on disability that has the purpose or effect of impairing or nullifying the recognition, enjoyment, or exercise, on an equal basis with others, of all human rights and fundamental freedoms in the political, economic, social, and cultural fields, including the denial of reasonable accommodation; (vi) Equality of opportunity, which is a process in which society's various systems, material frameworks,

services, activities, and information are made equally accessible to all; (vii) Organizations of People with Disabilities (OPD), which bring together PWD to advocate for their problems; (viii) Participation, which is an obligation to guarantee PWD the enjoyment of political rights and the possibility of exercising them on an equal basis with other people, either directly or through freely chosen representatives. It also implies the possibility for persons with disabilities to have access without discrimination to public life, culture, recreation, leisure, and sport; (ix) prevention, which is action to prevent impairments from occurring, failing which to prevent such impairments from leading to permanent functional limitation or incapacity; (x) Promotion, which is the result of activities that contribute to ensuring the recognition, dissemination, information, popularization, and full enjoyment of the rights of people with disabilities, including their full equality before the law; (xi) Protection is a set of legal or material means aimed at guaranteeing, asserting, implementing, and re-establishing rights; (xii) Rehabilitation is a necessary action to enable a person to recover his or her ability to carry out daily tasks effectively in his or her environment. (xiii) Support services for people with disabilities include public institutions, utilities, and private services whose aim is either to provide assistance to people with disabilities or to help promote their integration and inclusion in society; (xiv) Community-Based Inclusive Development (CBID) is a people-centered, human rights-based, and community-driven approach where local authorities, people with disabilities, and various organizations act collectively for inclusive development; (xv) Sign language is a gestural and tactile language that is essentially composed of symbols accepted by the deaf community and interpreters; (xvi) Dwarfism is related to the short stature of people due to a genetic disease or medical disorder, which is a genetic mutation that affects bone growth; (xvii) Oralization, which is the deaf person's ability to express themselves verbally. It is often associated with lip-reading. It is used to communicate with hearing people. (xviii) Pygmy Indigenous Peoples, who are hunter-gatherers, generally living in the forest, who identify themselves as such and are distinguished from other Congolese peoples by their cultural identity, their way of life, and their close link to nature, as well as through their

endogenous knowledge (Organic Law, 2022); (xix) Polyhandicap, which is a severe, multiple-expression disability with motor impairment and severe or profound mental impairment, resulting in extreme restriction of autonomy and possibilities of perception, expression, and relationships; (xx) Deafblindness, which is a rare type of disability combining visual impairment and hearing impairment, which may be more severe; (xxi) Vulnerability, which is the capacity of a person, an asset, or an environment to suffer damage as a result of a natural or man-made event. As defined in Article 2.k of the Organic Law, this refers to structural vulnerability, which stems from a person's condition, such as albinism, dwarfism, autism, sickle cell anemia, pygmy, etc.

Social inclusion, as advocated in the 2030 Agenda, remains a major challenge for communities committed to putting the «leave no one behind» principle into practice by creating strategies within their communities dedicated to people with disabilities and other vulnerable people. This study is in itself an analysis of the process of resolving issues relating to people with disabilities and other vulnerable people in the DRC. All these concepts were used to model the following equation, based on the study hypothesis:

$$Y = a + bX_1 + cX_2 + dX_3 + \varepsilon$$

Y : represents the improvement in the quality of life of person with disabilities;

X₁: represents the challenges faced by person with disabilities;

X₂ : represents the services that need to be provided to Person with disabilities;

X₃ : represents the daily needs of Person with disabilities.

ε : Error terms.

These three parameters corroborated the results of the study.

III. RESULTS OF THE STUDY

The propose of the sample

For this study, the data are collected by using the SCHWARTZ formula (Françoise Lafont, 2016), which consists in determining the number of people to be interviewed according to the margin of error that can be tol-

rated on a response proportion. It is presented as follows:

$$n = Z_2p(1 - p)/E_2$$

with

n : Sample size

Z₂: Confidence level according to the Reduced Central Normal Law; at 95%, Z is 1.96

p : Estimated proportion of the population presenting the characteristic; for disability in the DRC, we considered 13% [National and international statistical data set the approximate prevalence rate of disability at 13.7% of the national population (Organic Law no. 22/003 of May 3, 2022 on the protection and promotion of the rights of people with disabilities)].

E: Margin of error that can be tolerated on a proportion of responses p.

In the end, $n = 1.962 \cdot 0.13 \cdot 0.87 / 0.052 = 173.79 \approx 174$ which we rounded up to 175 people with disabilities, or 35 per survey province.

The sample was essentially made up of people with disabilities, although other stakeholders took also part in it, especially parents/guardians of children and young people living with disabilities, service providers, opinion leaders, political and administrative authorities, technical and financial partners and OPD members. It was a multi-stage stratified sample as identified by Robert Mayer (2000).

In the end, we selected a sample of 175 respondents from 5 provinces. A purposive sample (Robert Mayer, 2000).

The methodological approach, started with a literature review to obtain previous studies on the issue, followed by a field data collection and analysis exercise, after having identified the stakeholders and defined the sample to be interviewed (in individual interviews and focus groups).

Out of a total of 175 people interviewed, 35 were selected per province and per type of disability.

Field visits and analysis of results

Data was collected through a survey conducted on a sample drawn from 5 provinces of DRC, namely North Kivu, South Kivu, Central Kongo, Ituri, and Kinshasa, according to the concentration of PLHIV and types of di-

sability. It enabled us to identify and understand their real needs. We listed (i) people with disabilities (motor, visual, hearing, sensory, mental, albinism, dwarfism); (ii) parents/guardians of children with disabilities; (iii) public and private service providers; (iv) members of persons with disabilities' organizations (DPOs); (v) political and administrative authorities (decision-makers), opinion leaders (religious, traditional, and youth leaders, etc.); (vi) educators; and (vii) the general public. (vi) educators and teachers; (vii) technical and financial partners (TFPs) involved in disability issues in the study areas.

Members of the Organizations of PWDs (OPH) participated in the administration of the questionnaires to PWDs and APVs as interviewers under our supervi-

sion. However, the other components of the sample were interviewed by us during the month of May 2023. From this survey, we noted that PWDs and APVs face enormous obstacles to their inclusion and autonomy, including discrimination, lack of access to various services, mistrust, lack of proper distribution of justice, lack of information and training, and other various barriers. They are also the category of the population that suffers from the country's instability and very low representation in institutions and decision-making bodies.

In addition, the barriers they face were listed in an open-ended questionnaire. Each respondent was free to list as many as he or she wished, and we compiled them into broad categories.

Table 1 : Profil of survey population

Variables	Modality	Number	Percentage	Total
GENDER	Male	89	50.9%	175
	Female	86	19.1%	
AGE	Under 18	37	21.1%	175
	18–29	40	22.9%	
	30–39	44	25.1%	
	40–49	22	12.6%	
	50 and over	32	18.1%	
MARITAL STATUS	Single	112	64%	175
	Married	30	17.1%	
	Divorced	6	3.1%	
	Widow(er)	9	5.1%	
	Common-law union	18	10.3%	
EDUCATIONAL LEVEL	None	29	16,6%	75
	Primary	48	27,4%	
	Secondary	65	37,1%	
	Graduate	15	8,6%	
	Bachelor's degree	7	4%	
	Training Professional	11	6,3%	
TYPE OF DISABILITY	Visual	25	14,29%	75
	Motor	25	14,29%	
	Auditory	25	14,29%	
	Mental	25	14,29%	
	Autism	25	14,29%	
	Albinism	25	14,29%	
	Dwarfism	25	14,29%	

Source: Our surveys, May 2023.

Results of the study

The results of this study are the answers to the specific basic questions posed to HVPs and VPAs, namely:

. What are the main challenges you face as a person

living with a disability in your daily life?

- . What services and supports do you need to improve your quality of life?
- . What are your main needs that you consider to be priorities?

The survey showed that PWDs and APVs face enormous barriers to their empowerment and inclusion,

including discrimination, lack of access to services, mistrust, lack of access to justice, lack of information and training, and other barriers. Thus, 51% of this population is made up of males against 49% of females, with a predominance of females in the provinces of Ituri, North Kivu and South Kivu.

Table 2 : Distribution of participants according to the main challenges they face as people with disabilities in their daily lives

Challenges	Number	Percentange	Kinshasa	Kongo centrale	Ituri	Nord Kivu	Sud Kivu
Recognition	30	17	9	4	3	9	5
Accessibility	12	7	5	1	2	3	1
Protection	17	10	4	2	1	5	5
Discrimination	70	40	7	20	18	11	14
Adaptation	15	9	5	2	6	1	1
Acceptaion	13	7	2	4	3	1	3
Voice	18	10	3	2	2	5	6
Total	175	100	35	35	35	35	35

Source: Our surveys, May 2023.

In terms of the challenges faced, 40% of respondents are confronted with the issue of discrimination, 17% are concerned with recognition. Challenges related to protection and expression each accounted for 10% of responses. Adaptation represented 9% of responses, followed by acceptance and accessibility (7%).

In terms of access to services and supports, 82% of

respondents do not have access to basic social services in all the 5 provinces. These include education, health, livelihoods, etc.

It is worth noting that PWDs and APVs are also the category of the population that suffers from the country's instability and very low representation in institutions and decision-making bodies.

Table 3 : Distribution of participants according to the services and supports you need to improve your quality of life

Services and support needed/Location	Number	Percentange	Province					Total
			Kinshasa	Kongo centrale	Ituri	Nord Kivu	Sud Kivu	
Nothing	1	0.6	0	0	1	0	0	1
Legal	9	5.1	3	1	2	2	1	9
Social	12	6.9	4	2	1	4	1	12
Material	10	5.7	3	1	1	2	3	10
Educational	38	21.7	6	11	7	6	8	38
Sanitary	45	25.7	11	7	6	11	10	45
Financial	60	34.3	8	13	17	10	12	60
Total	175	100	35	35	35	35	35	175

Source: Our surveys, May 2023

In terms of community involvement, the inclusion and empowerment of PWDs and APV will only be achieved if we succeed in shaking up socio-cultural norms by managing to change the behaviors and perceptions of the community and society as a whole.

Following data analysis and discussions with all stakeholders, the priority needs expressed by PWDs

and APV in the DRC were identified, and the following key results were achieved:

Elimination of stigmatization and discrimination against PWDs and APV: Due to negative beliefs, other people's perception of disability, and customary considerations, PWDs and APV have lost self-esteem and developed a sense of withdrawal. It would be worth

raising awareness in the community, starting with families with PWDs and APV.

Education: Most PWDs and APV do not have easy access to education, given their disability, due to discrimination, especially from their families. **Health:** It is not said that PWDs and APV are ill. In fact, there is a lack of a healthcare system that takes into account the accessibility of PWDs and APV.

Accessibility: Not all Congolese infrastructures are accessible to people with disabilities. There is a lack of technical regulations on building accessibility for PWDs and APVs.

Employment and entrepreneurship: One of the needs of PWDs and APVs is to be able to build up a livelihood through work. Indeed, if PWDs and APV have access to employment and can train in entrepreneurship, they will be self-sufficient.

Social, economic, public, and political participation. PWDs and APVs need to be included in society in order to participate actively, making their voices heard.

Overall, two strategic components, each with its own strategic axes, objectives, expected results, and activities.

Table 4: Distribution of respondents according to the main needs expressed by PLHIV in the DRC

Requiereement/ Location	Number	Percentange	Province					Total
			Kinshasa	Kongo centrale	Ituri	Nord Kivu	Sud Kivu	
Communication	5	2.9	1	1	1	1	1	5
Acces to employment	16	9.1	6	4	1	3	2	16
Adapted housing	11	6.3	3	1	3	1	3	11
Education and vocational training	30	17.1	7	5	5	6	7	30
Financial	30	17.1	7	5	5	6	7	30
Access to healthcare	33	18.9	9	5	6	6	7	33
Empowerment	50	28.6	7	13	13	11	6	50
Total	175	100	35	35	35	35	35	175

Source: Our surveys, May 2023

Another challenge is the integration of a rights-based approach to equity and social justice in the development and implementation of government sectoral policies and programs, in line with the Universal Declaration of Human Rights, the Sustainable Development Goals (SDGs) and other legal instruments in which the DRC is committed to promoting and protecting the human rights and social inclusion of people living with disabilities and other vulnerable people.

At the level of the Ministry of Public Health, there is what they call Programme National de Réadaptation à base Communautaire (PNRBC) which plays the role of rehabilitation for people with motor disabilities, and another “Programme National de Santé Oculaire et de Vision (PNSOV)” playing the role of ocular rehabilitation, as well as the Programme National de Santé Mentale (PNSM). However, these programs are

only concerned with the prevention and care of the above-mentioned people in general. But they do not address the specificities of disability and their needs for empowerment and inclusion, as well as promotion and protection.

The changes expected in terms of results from this study can be summarized as follows:

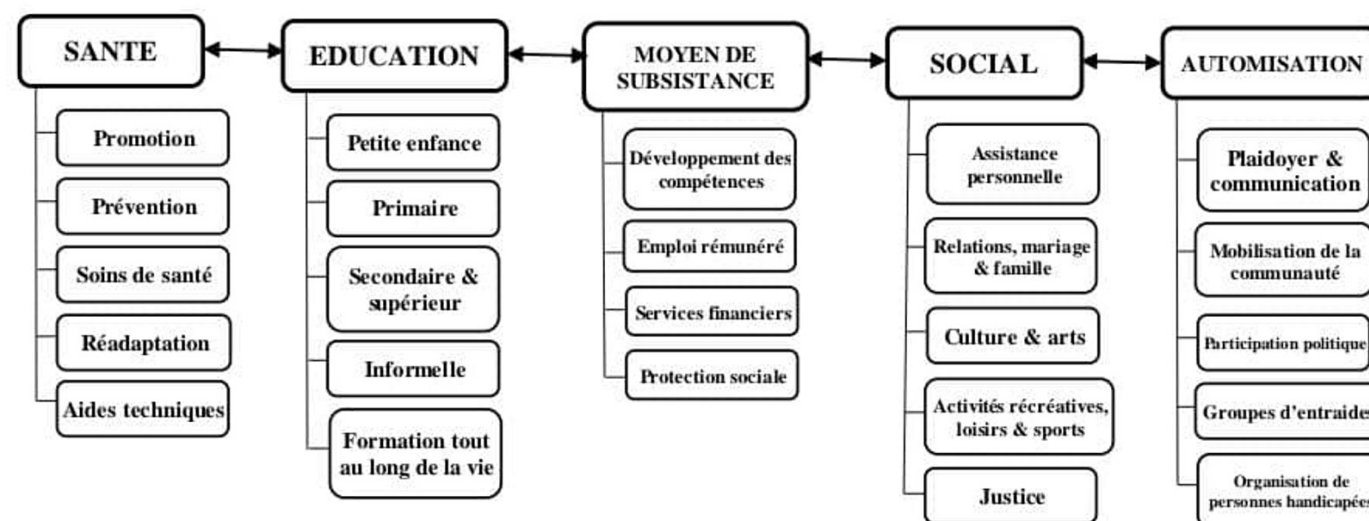
- Knowledge of and respect for the rights of PDWs & APV;
- Protection of the rights of PWDs & APVs;
- Effective participation of PWDs & APVs in all areas;
- Promotion and protection of the specific rights of PWDs & APVs children and women,
- Knowledge of fundamental human rights as set out in the Universal Declaration of Human

- Rights;
- Knowledge of aspects of Results-Based Management (RBM/GAR);
 - Understanding of Community-Based Inclusive Development (CBID).

Originality and limitations of the analysis

The analysing of the issue of empowerment and in-

Figure 1 : The Matrix of Community-Based Rehabilitation



Source : OMS, 2011

CBID is a further evolution of the unisectoral Community-Based Rehabilitation (CBR) system towards the multisectoral system of inclusive development (CBM, 2020). Indeed, for the active participation of PWDs and APVs in public life, its services must be holistic and complementary between different components including Health, Education, Livelihood, Social and Empowerment in order to make communities more accessible.

The survey revealed six (6) strategic axes to be implemented to achieve the inclusion and empowerment of the PWD : (i) Elimination of stigma and discrimination against PWD; (ii) Education; (iii) Health; (iv) Accessibility; (v) Employment and entrepreneurship; (vi) Participation.

These axes are very close to, if not an integral part of, the CBID. Furthermore, CBID's practice focuses on creating inclusive societies where people with disabilities have access to social and development benefits like everyone else in their communities. It embraces diversity in all its aspects and across multiple and diverse forms (such as gender, sexuality, age, class, eth-

nicity, citizenship, hardship, status, religion and ability). inclusion of PWDs and APVs requires working with communities to ensure that everyone is involved, with a view to results-based management. It is worth mentioning that previous studies had not specifically addressed the issue of disability, which was included in an overall analysis of vulnerable groups. This represents a major innovation in the social protection sector in the DRC.

nicity, citizenship, hardship, status, religion and ability).

According to WHO (2011), the main objective of CBR is to enable people living with disabilities and vulnerable people to participate fully in the life of their community by providing them with support adapted to their needs.

It is therefore a person-centered, i.e. rights-based, approach in which community members and community organizations take collective action to achieve their inclusive development. It promotes inclusive, resilient and equitable communities in which people with disabilities can integrate, exercise their rights and, also, supports the implementation of the Convention on the Rights of Persons with Disabilities (CRPD), the 2030 Agenda for Sustainable Development and the Sustainable Development Goals (SDGs).

With regard to the study's limitations, it is not possible to claim to have addressed all aspects concerning the needs of PWDs and APVs, given that the empowerment and inclusion of PWDs and APVs still remains a

major challenge requiring a long process of paradigm change within Congolese society. There was also the question of coverage of the whole of the DRC. Five provinces out of twenty-six were covered by the study: North Kivu, South Kivu, Kongo-Central, Ituri and Kinshasa.

It should also be pointed out that there is no database on disability in the DRC. This lack of data compromises both the ability to adapt well to innovations, and the monitoring and evaluation of programs implemented by various organizations on PWDs and APVs.

IV. CONCLUSION AND MAIN RECOMMENDATIONS

The purpose of the study was to contribute to the struggle to reduce the conditions of fragility and vulnerability to which people with disabilities (PWDs), vulnerable people (APV), and vulnerable youth and women are exposed in the DRC. It identified ways to improve the living conditions and empowerment of people with disabilities and other vulnerable people. It reviewed the current state of disability in the DRC, took an inventory of existing studies in the disability-related social protection sector, and surveyed the challenges faced by PWDs, the services they aspire to access, and their daily needs.

This survey showed that 51% of this population are males, while 49% are females; (ii) PWDs and APV face enormous challenges and obstacles to their empowerment and inclusion, including discrimination, lack of accessibility to various services, mistrust, lack of proper distribution of justice, lack of information and training, and other various barriers.

In terms of challenges, 40% of respondents are confronted with the problem of discrimination, and 17% face the need for recognition. Challenges relating to protection and expression each accounted for 10% of responses. Adaptation accounted for 9% of responses, followed by acceptance and accessibility, which accounted for 7%.

In terms of access to services and support, 82% of respondents, all provinces combined, do not have access to basic social services. These include education, health, livelihoods, etc.

Those needs, grouped into categories, meet the theory of Community-Based Inclusive Development (CBID), which is an approach that enables the inclusive development of people with disabilities on the ground, in the sense that it brings about structural changes in people's lives at the community level by working with and through local groups and institutions.

In view of the above, the report proposes the following recommendations: (i) Publicize the Organic Law on the protection and promotion of the rights of PWDs and APVs to ensure that the community is informed, and develop measures for its application; (ii) Organize the coordination of players and interventions at all levels, and encourage frameworks for consultation between players (thematic groups, clusters, etc.) to ensure the exchange of experience and complementarity and avoid duplication of activities in a context of very limited resources; (iii) Raise community awareness of disability issues by providing appropriate information on disability (e.g., how to avoid disability during pregnancy, how to manage pregnancy to avoid disability) in order to dispel prejudices and negative attitudes in the population that lead to discrimination and stigmatization of PWDs and APVs; (iv) Build the capacity of public, private, and faith-based service providers in the CBR/CBID to offer quality services to PWDs in collaboration with managers of basic social services; (v) Set up a common platform that brings together all Organizations of People with Disabilities (OPDs) at all levels (national, provincial, and local) to coordinate activities in order to make the voice of OPDs heard and ensure their full participation in the country's development; (vi) Get involved in the process of drawing up national programs to protect the rights of PWDs and APVs in the DRC.

V. BIBLIOGRAPHIE

CBM, Lewis, D., & Ballard, K. (2018). Disability and climate change—Understanding vulnerability and building resilience in a changing world.

CBM. (2020). Community Based Inclusive Development (CBID).

Grimaud, L. (2012). Handicap : Inclusion comme performance. *Empan*, 87(3), 55-62.

Lafont, F. (2016). Déterminer la taille de l'échantillon.

Limbaka, H., & Batamba, A. (2020). Impact of the pandemic of COVID-19 on the demand of households of people with disabilities in Kinshasa. IRESS.

Organisation mondiale de la Santé & Banque mondiale. (2011). Rapport mondial sur le handicap. OMS.

Schwartz, D. (1969). Méthodes statistiques à l'usage des médecins et biologistes. Flammarion Médecins Sciences.

World Health Organization. (2011). World Report on Disability. WHO.

Effet asymétrique de la politique monétaire, de change et de l'activité économique sur le niveau général des prix en République Démocratique du Congo.

Patrick KEBELA KEBELA¹

R

ésumé

L'objectif de cet article est de montrer l'existence des effets asymétriques de différents déterminants de l'inflation en RDC à l'aide d'un modèle autorégressif à retard échelonné non-linéaire (NARDL). Toutes choses étant égales par ailleurs, au seuil de signification de 5 %, il ressort que les chocs monétaires ont des effets asymétriques et significatifs sur les prix. Qu'il s'agisse d'une hausse ou d'une baisse, le taux de change a un effet inflationniste et asymétrique (mais symétrique avec une rigidité à la baisse des prix sur le long terme). L'effet du PIB est symétrique à court terme et asymétrique à long terme. Par ailleurs, le test de causalité de Granger basé sur l'approche de H. Y. Toda et T. Yamamoto (1995) montre que l'évolution de l'indice général des prix à la consommation est causée par l'évolution du PIB et du taux de change. L'évolution du ratio de liquidité de l'économie est causée par l'évolution du PIB. En plus, l'évolution du taux de change est également causée par celle du PIB. Ainsi, le PIB a un effet causal direct et indirect par le biais du taux de change. Il n'y a pas de lien de causalité entre le taux de liquidité et l'indice général des prix. Ces résultats montrent la pertinence des politiques pour stimuler l'activité économique et la prise en compte du comportement des agents économiques dans la stratégie de stabilisation des prix en RDC.

Mots clés : Politique monétaire, inflation, chocs positifs et négatifs, effets asymétriques et NARDL.

ABSTRACT

The aim of this paper is to show the existence of asymmetric effects of different determinants of inflation in the DRC, using a nonlinear autoregressive distributed lag model (NARDL). All else being equal, at the 5% significance level, monetary shocks have asymmetric and significant effects on prices. Whether it is a rise or a fall, the exchange rate has an inflationary and asymmetric effect (but symmetrical with downward price rigidity over the long term). The effect of GDP is symmetric in the short run and asymmetric in the long run. Moreover, Granger's causality test based on the approach of H. Y. Toda and T. Yamamoto (1995) shows that the evolution of the general consumer price index is caused by the evolution of GDP and the exchange rate. The evolution of the liquidity ratio of the economy is caused by the evolution of GDP. In addition, the evolution of the exchange rate is also caused by the evolution of GDP. Thus, GDP has a direct and indirect causal effect through the exchange rate. There is no causal link between the liquidity rate and the general price index. These results demonstrate the relevance of policies to boost economic activity and the consideration of the behavior of economic agents in the price stabilization strategy in the DRC.

Keywords: Monetary policy, inflation, positive and negative shocks, asymmetric effects and NARDL.

¹ Chef de Travaux ; Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Kinshasa E-mail : patrick.kebela@gmail.com et patrick.kebela@unikin.ac.cd Téléphone : +243 99 99 20 183

I. Introduction

Depuis février 2023, la Banque Centrale du Congo (BCC) multiplie les efforts en vue de la stabilité des prix des biens et services et du taux de change en République Démocratique du Congo (RDC). Pour ce, elle a pris un train de mesures, notamment elle s'est engagée à publier chaque jour le taux de change, en vue de lutter contre la spéculation observée sur le marché de change. En outre, depuis le 22 mars 2023, elle a décidé de relever le taux d'intérêt directeur, en le faisant passer successivement de 7,5% (son niveau de janvier 2023) à 9,0% ; en suite de 9 à 11% en juin 2023 ; puis de 11 à 25% depuis août 2023 à ce jour. Selon la BCC, ces mesures sont prises pour neutraliser tout excès de liquidité et soutenir la stabilité macroéconomique. Cependant, la question que l'on se pose est de savoir si ces interventions susmentionnées sont à même de produire les effets escomptés ? D'aucun n'ignore que les effets de toutes politiques macroéconomiques, en particulier de la politique monétaire sont subordonnés à la manière dont elles sont vues par les agents économiques en général, et ceux du secteur privé en particulier (Blanchard, 2021).

Le comportement des agents économiques dépend non seulement de faits économiques en présence, mais aussi des facteurs sociaux, des croyances et perception qu'ils ont des décideurs (Tversky & Kahneman, 1974). C'est pourquoi, bien que la politique monétaire soit le principal outil employé dans l'objectif de stabilité des prix [(Perkins, et al., 2008) ; (Chami, et al., 2021)], il reste à savoir si les chocs monétaires positifs et négatifs ont des effets symétriques sur les prix des biens et services. Cette préoccupation reste aussi valable pour les effets des chocs positifs et négatifs du taux de change sur les prix. En outre, dans un contexte où les agents économiques n'ont pas la même information, la situation de spéculation sur le marché de change et l'instabilité des prix intérieurs conduisent à des contraintes qui ne rendent pas praticable une seule politique économique (Albertini, 1994). En effet, la politique monétaire ne peut pas conduire à un comporte-

ment symétrique d'indicateurs économiques, notamment le niveau général des prix. Sachant que l'efficacité des interventions de toute Banque centrale sur l'activité économique et sur les prix dépend, non seulement de l'orientation et de type d'instruments utilisés, mais aussi et surtout de sa crédibilité et son indépendance [(Bénassy-Quéré, et al., 2019) ; (Hayford, 2006)] ; la politique monétaire expansionniste ne peut pas avoir un effet de même grandeur en valeur absolue (bien que des signes différents) sur les prix de biens et services, qu'une politique monétaire restrictive (Senda, 2001).

Par conséquent, les effets asymétriques d'une politique économique en général, et d'une politique monétaire en particulier, peuvent être causés notamment par : le manque de confiance des agents économiques, le rationnement des crédits et la rigidité des prix à la baisse. Il convient de noter que les effets asymétriques peuvent affecter l'efficacité d'une politique monétaire (Morgan, 1993) ; par le fait que les facteurs influençant l'offre et la demande sur n'importe quel marché comprennent des facteurs économiques, sociaux et émotionnels. Nous pouvons noter avec Shiller (2015), que ces facteurs sont changeants « avec notre culture changeante ... Il est si difficile pour la plupart d'entre nous de déterminer quels mouvements sont causés par de bonnes raisons raisonnables et des opinions d'experts, et lesquels sont causés par l'imagination humaine et la psychologie sociale » (Shiller, 2015, p. 225).

La présence de ces facteurs ne peut pas garantir l'existence d'effet symétrique des politiques économiques. Les incitations des agents économiques à la suite des interventions de la Banque centrale, loin d'être les mêmes ne peuvent pas en garantir des effets symétriques. Ainsi, les chocs de la politique monétaire et/ou de change sur l'évolution des prix ne peuvent pas être symétriques. En plus, de nombreuses décisions économiques, notamment monétaires sont fondées sur des croyances concernant la probabilité de survenance d'événements futurs [(Bénassy-Quéré, & al., 2019) ; (Drumetz, & al., 2015) ; (Shiller, 2015)]. Mais, ces croyances peuvent comportées

des biais dans des problèmes plus complexes et moins transparents avec toutes les implications théoriques et pratiques possibles (Tversky & Kahneman, 1974). D'où, la nécessité d'examiner la possibilité de l'existence d'effets asymétriques de la politique monétaire en RDC où la crédibilité et l'indépendance de la Banque centrale est mise à l'épreuve ; particulièrement le contexte où les dirigeants politiques ont toujours été tentés à recourir à tous les moyens pour le positionnement politique (Mukoko, 2021).

Ce papier a pour objectif de montrer que les effets sur les prix de chocs monétaires (positifs et négatifs), du taux de change et de l'activité économique en RDC sont asymétriques. Etant donné que les variations du stock de monnaie exercent leur influence avec décalage (Friedman, 1961) et que les agents économiques ont des incitations, à la suite des chocs, ne pouvant pas garantir la linéarité entre les grandeurs économiques à travers leurs ajustements (Granger, 1991) ; (Escrignano & Pfann, 1991)), nous avons fait recourir à un modèle dynamique susceptible de capter les effets asymétriques de court et long terme sur les prix du taux de liquidité, du taux de change et du produit intérieur brut. Le modèle utilisé est celui qui a été développé par Shin et al. (2014), soit le modèle autorégressif à retard échelonné non-linéaire (NARDL). L'estimation de ce modèle est faite avec les données tirées de la base des données de la Banque Mondiale sur les indicateurs de développement dans le monde (WDI, 2022). Ces données couvrent la période allant de 1970 à 2021. Pour ce faire, notre analyse est structurée en trois sections, outre l'introduction et la conclusion. La première section porte sur la revue de littérature. La deuxième section sur la méthodologie présente le modèle d'analyse et les variables. La troisième section, quant à elle porte sur la présentation et discussion des résultats empiriques relatifs aux effets asymétriques sur l'inflation en RDC.

II. Revue de Littérature

Le comportement des agents économiques dépend non seulement de faits économiques en

présence, mais aussi des facteurs sociaux, des croyances et perception qu'ils ont des décideurs (Tversky & Kahneman, 1974). C'est pourquoi, bien que la politique monétaire soit le principal outil employé dans l'objectif de stabilité des prix [(Perkins, et al., 2008) ; (Chami, et al., 2021)], il reste à savoir si les chocs monétaires positifs et négatifs ont des effets symétriques sur les prix de biens et services. Cette préoccupation reste aussi valable pour les effets des chocs positifs et négatifs du taux de change sur les prix. En outre, dans un contexte où les agents économiques n'ont pas la même information, la situation de spéculation sur le marché de change et l'instabilité des prix intérieurs conduisent à des contraintes qui ne rendent pas praticable une seule politique économique (Albertini, 1994). Par conséquent, la politique monétaire ne peut pas conduire à un comportement symétrique d'indicateurs économiques, notamment le niveau général des prix. Sachant que l'efficacité des interventions de toute Banque centrale sur l'activité économique et sur les prix dépend, non seulement de l'orientation et de type d'instruments utilisés, mais aussi et surtout de sa crédibilité et son indépendance [(Bénassy-Quéré, & al., 2019) ; (Hayford, 2006)] ; la politique monétaire expansionniste ne peut pas avoir un effet de même grandeur en valeur absolue (bien que des signes différents) sur les prix de biens et services, qu'une politique monétaire restrictive (Senda, 2001).

Le fait que la politique monétaire ait des effets asymétriques n'est pas nouveau ; les économistes en avaient déjà fait mention pendant plusieurs décennies après la Grande Dépression. Dans cette perspective, Keynes (1936) avait fait valoir que la politique monétaire expansionniste a peu d'impact sur la demande globale dans les premiers stades d'une récession ; et que si l'économie est dans une trappe à liquidité, une politique monétaire expansionniste est inefficace (Keynes, 1936). Depuis les études de Cover (1992) et de Morgan (1993), il y a un regain d'intérêt de savoir si la politique économique en général, et la politique monétaire en particulier pourrait avoir un effet symétrique sur l'activité économique et/ou sur l'inflation (Cover, 1992) ; (Morgan, 1993).

En outre, selon Friedman (1968) : « l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire, produit en premier lieu par une croissance trop rapide de la quantité de monnaie,, les tentatives visant à supprimer les hausses de prix sans supprimer leur source de base font beaucoup plus de mal que de bien. » (Friedman, 1968, p. 18). Cette proposition souligne une relation causale directe entre la quantité de monnaie en circulation et l'inflation ; d'où, la politique monétaire est un instrument naturel de contrôle de l'inflation [(Bénassy-Quéré, et al., 2019) ; (Mishkin, 2022)]. Toutefois, les preuves d'une asymétrie dans les effets des chocs monétaires sur le niveau général des prix restent encore mitigées.

À l'aide d'un modèle Vecteur Autorégressif structurel avec variables exogènes et des données trimestrielles de 1961 à 2019 de l'économie des Etats-Unis d'Amérique, Debortoli et al. (2020) ont démontré que la politique monétaire expansionniste et restrictive ont des effets asymétriques. Un choc monétaire positif a un effet élevé sur les prix et un faible effet sur les variables réelles de l'activité.

De son côté Karras (2013) a cherché à voir si l'effet asymétrique de la politique monétaire était un phénomène international. A partir d'un panel de 38 pays sur la période allant de 1950 à 1990, il a trouvé que les chocs monétaires négatifs ont plus d'effet sur la production que les chocs positifs, dont les effets sont statistiquement non significatifs. En plus, partant de l'hypothèse des effets asymétriques de chocs monétaires sur l'inflation, il a trouvé que les effets sur les prix étaient symétriques.

Bawa et al. (2020) ont examiné l'impact des chocs pétroliers sur l'inflation au Nigeria. Ils ont fait recours au modèle autorégressif à retard échelonné (ARDL) non-linéaire (ou NARDL) avec les données trimestrielles sur la période allant de 1999 à 2018. Ils ont trouvé que les hausses des prix du pétrole ont un impact significatif sur l'inflation. En outre, l'inflation réagit également positivement à la baisse des prix du pétrole ; en d'autres termes les baisses des prix du pétrole ont abouti à une inflation plus élevée dans le pays lorsque la variable du taux de change a été supprimée des

modèles.

De leur côté, Henry et Hamisu (2020) ont cherché à étudier les effets des chocs de politique monétaire sur le niveau de la production et des prix au Nigeria. Avec les données annuelles de 1981 à 2018, ils ont estimé le modèle NARDL. A l'aide de test de Wald, ils ont trouvé que la politique monétaire a des effets asymétriques à court et à long terme au Nigeria. En plus, à long terme le choc négatif a un impact plus élevé sur les prix qu'un choc positif.

Toujours sur Nigeria, Olayiwola et Ogun (2019) ont examiné l'effet asymétrique des chocs positifs et négatifs de politique monétaire sur la production et les prix. Ils ont considéré les chocs de taux d'intérêt. Comme Bawa et al.(2020) et Henry et Hamisu (2020), ils ont utilisé le modèle NARDL avec les données trimestrielles couvrant la période allant de 1986 à 2016. Ils ont considéré les variables suivantes : la production (PIB), le taux d'intérêt, la masse monétaire, le taux d'inflation, l'investissement et le taux de change effectif réel. Ils ont trouvé qu'à court terme, les chocs négatifs ont des effets plus importants sur la production que les chocs positifs ; mais des chocs positifs et négatifs de politique monétaire n'ont pas d'effets significatifs sur le niveau des prix ; alors qu'à long terme, les chocs positifs ont des effets plus importants que les chocs négatifs tant sur la production que sur les prix (Olayiwola & Ogun, 2019). Contrairement à Henry et Hamisu (2020), Olayiwola et Ogun (2019) trouvent qu'à court terme les chocs monétaires n'ont pas d'effet significatif sur les prix.

En outre, Kelikume (2017), à partir d'un modèle Vecteur à correction d'erreur (VEC) et des données mensuelles tirées de l'économie nigériane de 2006 à 2016, a trouvé que les taux de change et prix des produits pétroliers ont des effets asymétriques sur les prix. A court terme, l'effet du choc positif sur le taux de change est plus élevé que celui du prix des produits pétroliers ; en plus le choc négatif entraîne une inflation. Par ailleurs, à long terme les deux variables ont des effets significatifs sur les prix.

Dans l'objectif d'analyser les effets « asymétriques » de la politique monétaire aux Etats-Unis d'Amérique sur la production et les prix, Weise (1999) a fait recours à un modèle vecteur autorégressif (VAR) non-linéaire, avec les modèles intégrant une rigidité nominale asymétrique. Utilisant les données trimestrielles sur la période allant de 1960 à 1995, il a trouvé que les chocs sur la masse monétaire ont des effets plus forts sur la production et des effets plus faibles sur les prix lorsque la croissance de la production est initialement faible. Les chocs monétaires positifs et négatifs ont des effets presque symétriques. Cependant, l'effet asymétrique est observé suite à des chocs de grandeurs différentes. En effet, il a lancé l'invitation pour les autres recherches devant tester différents modèles générateurs d'asymétrie. Toutefois, la monnaie n'est pas l'unique cause de l'inflation. Dans le cas de l'Iran, Tabari et Nasrollahi (2013) ont démontré, à l'aide d'un modèle VEC et des données mensuelles de 1989 à 2007, que l'offre de monnaie est la variable qui impacte le plus le niveau général des prix. Outre la variable monétaire, les autres variables qui impactent sur les prix sont la production et le taux de change.

Dans ce papier nous essayons d'analyser, dans le cas de la République Démocratique du Congo, les effets des chocs de (du) : l'offre de monnaie, taux de change et la production (l'activité économique) sur l'inflation. En plus, à partir d'un modèle autorégressif à retard échelonné non-linéaire (ou NARDL), essayer de vérifier si les effets de ces déterminants sont asymétriques tant à court qu'à long terme.

III. Méthodologie

3.1 Modèle autorégressif à retards échelonnés non-linéaire

Pour analyser les effets sur l'inflation en RDC, nous allons recourir au modèle dynamique de type autorégressif à retard échelonné non-linéaire. Ce dernier a été développé en 2014 par Y. Shin, B. Yu et M. Greenwood-Nimmo. Ce modèle présente un cadre dynamique non linéaire,

qui est capable de modéliser simultanément et de manière cohérente les asymétries à la fois dans la relation de longue période et dans la dynamique de court terme (Shin, et al., 2014). Toutefois, le modèle NARDL est une extension du modèle autorégressif à retards échelonnés (ARDL) ; lequel a été développé en 1999 par M. H. Pesaran et Y. Shin, et raffiné en 2001 par M. H. Pesaran ; Y. Shin et R. J. Smith.

Les modèles ARDL présentent trois intérêts majeurs : (i) ils offrent un moyen pratique de traiter les relations à long terme en se concentrant sur la dynamique d'une seule équation, où la relation à long terme et la dynamique à court terme sont estimées conjointement; (ii) ils peuvent donc être facilement étendus à un cadre de données de panel; (iii) ils permettent de traiter des variables qui sont intégrées d'ordre différents, soit I (0) et/ou I (1), et non seulement I (1) comme dans le cas de cointégration au sens de granger [(Pesaran et Shin, 1999) ; (Pesaran, et al., 2001)]. En d'autres termes, le modèle NARDL est un modèle ARDL non-linéaire susceptible des capter les asymétries tant à long qu'à court termes. Il est estimé par les moindres carrés ordinaires (MCO) ; en plus, les méthodes inférentielles simples présentent un moyen de discriminer entre les diverses formes et combinaisons d'asymétries d'une manière directe (Shin, et al., 2014).

Pesaran et Shin (1999) ont démontré que les estimateurs des paramètres de court et de long terme par la méthode de moindres carrés ordinaires dans le cadre du Modèle ARDL (1, 0) sont consistants et tendent vers leurs vraies valeurs. Ainsi, ils ont présenté d'une manière générale le modèle ARDL(p, q), qui peut être écrit comme ci-après :

$$\Phi(L)y_t = \alpha_0 + \alpha_1 t + \beta'(L)x_t + \sum_{j=0}^{q-1} \beta_j^* \Delta x_{t-j} + u_t \quad (1)$$

$$\text{où : } \Phi(L) = 1 - \sum_{j=1}^p \phi_j L^j \text{ et } \beta(L) = \sum_{j=0}^q \beta_j L^j$$

tout en supposant que le terme d'erreur dans le modèle ARDL (p, q) est distribué de manière indépendante et identiquement distribué de moyenne nulle et de variance minimale finie et constante, soit $u_t \sim \text{iid}(0, \sigma^{u2})$
En utilisant la décomposition :

$$\beta(L) = \beta(1) + (1 - L)\beta^*(L)$$

$$\text{où : } \beta^*(L) = \sum_{j=0}^{q-1} \beta_j^* L^j$$

$$\beta_j^* = - \sum_{i=j+1}^q \beta_i$$

Ainsi l'équation (1) ci-dessus peut être réécrite de la manière ci-après :

$$\Phi(L)y_t = \alpha_0 + \alpha_1 t + \beta' x_t$$

$$+ \beta' x_t + \sum_{j=0}^{q-1} \beta_j^* \Delta x_{t-j} + u_t$$

En appliquant similairement la décomposition avec l'opérateur de retard :

$$\Phi(L) = \Phi(1) + (1 - L)\Phi^{**}(L)$$

$$\text{Avec : } \Phi(1) = 1 - \sum_{i=1}^p \Phi_i$$

$$\Phi^*(L) = \sum_{j=0}^{p-1} \Phi_j^* L^j$$

$$\text{et } \Phi_j^* = \sum_{i=j+1}^p \Phi_i$$

nous obtenons :

$$\Phi(1)y_t = \alpha_0 + \alpha_1 t + \beta' x_t + \sum_{j=0}^{q-1} \beta_j^* \Delta x_{t-j} - \Phi^*(L)\Delta y_t + u_t \quad (3)$$

A partir de l'équation (1), nous avons :

$\Delta y_t = \Phi(L)^{-1} \alpha_1 + \beta' L \Delta x_t + \Delta u_t$ et en substituant cette expression dans l'équation (3), nous obtenons :

$$y_t = \mu_0 + \delta t + \theta' x_t + \frac{\{\beta^*(L) - \Phi^*(L)[\Phi(L)]^{-1} \beta(L)\}}{\Phi(1)} \Delta x_t + \frac{\{1 - (1-L)\Phi^*(L)[\Phi(L)]^{-1}\}}{\Phi(1)} u_t \quad (4)$$

Où :

$$\mu_0 = \frac{\alpha_0 - \Phi^*(1)\delta}{\Phi(1)}, \delta = \frac{\alpha_1}{\Phi(1)}, \theta = \theta(1) = \frac{\beta}{\Phi(1)}$$

En faisant la décomposition avec l'opérateur de retard :

$$\theta(L) = \theta(1) + (1 - L)\theta^*(L)$$

$$\text{où : } \theta^*(L) = \sum_{j=0}^{\infty} \theta_j^* L^j \text{ et } \theta_j^* = - \sum_{i=j+1}^{\infty} \theta_i$$

ainsi l'équation (4) peut s'écrire :

$$y_t = \mu_0 + \delta t + \theta' x_t + \theta^*(L) \Delta x + \Phi(L) - 1 u_t \quad (5)$$

En associant les variables indépendantes de (2) et de (3), on a l'expression ci-après :

$$y_t = \mu_0 + \delta t + \theta' x_t + \sum_{j=0}^{q-1} \theta_j^* \Delta x_{t-j} + \kappa_0 t \quad (6)$$

Avec : $\kappa_0 t = \sum_{j=q}^{\infty} \theta_j^* e_{t-j} + [\Phi(L)]^{-1} u_t$ Par ailleurs, en termes de correction d'erreur, ce modèle peut être écrit comme ci-après :

$$\Delta Y_t = \varphi Y_{t-1} + \beta' X_{t-1} + \sum_{j=1}^{p-1} \lambda_j^* \Delta Y_{t-j} + \sum_{j=0}^q \delta_j^* \Delta X_{t-j} + \alpha_0 + \alpha_1 t + u_t \quad (7)$$

Ou bien :

$$\Delta Y_t = \varphi (Y_{t-1} - \beta \varphi' X_{t-1}) + \sum_{j=1}^{p-1} \lambda_j^* \Delta Y_{t-j} + \sum_{j=0}^q \delta_j^* \Delta X_{t-j} + \alpha_0 + \alpha_1 t + u_t \quad (8)$$

Avec : $\varphi < 0$

Alors, pour un modèle ARDL non-linéaire, il suffit de décomposer la (les) variable(s) explicative(s) en leur composante positive et négative en vue de saisir leur tendance à la hausse ou à la baisse. Ainsi l'équation Eq. N° 8 ci-dessus peut être réécrite de la manière suivante :

$$\Delta Y_t = \varphi \left(Y_{t-1} - \frac{\beta^+}{\varphi} X_{t-1} - \frac{\beta^-}{\varphi} X_{t-1} \right) + \sum_{j=0}^q \delta_j^{*+} \Delta X_{t-j} - \sum_{j=0}^q \delta_j^{*-} \Delta X_{t-j} + \alpha_0 + \alpha_1 t + u_t + \sum_{j=1}^{p-1} \lambda_j^* \Delta Y_{t-j} + \sum_{j=0}^q \delta_j^* \Delta X_{t-j}$$

Les coefficients α_0, α_1 sont l'ordonné à l'origine et l'effet de la tendance ; u_t est le terme d'erreur de moyenne nulle et de variance constante (un bruit blanc). Les coefficients $\lambda_j; \delta_j^+$ et δ_j^- sont les effets de court terme ; cependant $\varphi; \beta^+$ et β^- sont les coefficients de long terme. « Le coefficient φ (force de rappel vers l'équilibre) doit être significativement négatif ; dans le cas contraire, il convient de rejeter une spécification de type MCE. En effet, le mécanisme de correction d'erreur (rattrapage qui permet de tendre vers la relation de long terme) irait alors en sens contraire et s'éloignerait de la cible de long terme » (Bourbonnais, 2015, p. 304). Comme ARDL, le modèle NARDL donne la possibilité de traiter simultanément les effets asymétriques à court et à long termes (Shin, & al., 2014).

3.2 Variables considérées dans le modèle et leurs indicateurs

Les actions des Banques centrales affectent la masse monétaire, les taux d'intérêt, et le montant du crédit, qui ont tous des impacts directs non seulement sur les marchés financiers, mais aussi sur la production globale et l'inflation [(O'Neill, et al., 2017) ; (Mishkin, 2022) ; (Mishkin et Eakins, 2015)]. Dans cette étude, l'analyse des effets sur l'inflation des variations de la monnaie et de change est faite en considérant le taux de liquidité dans l'économie et le taux de change. En plus, le niveau de l'activité économique (représenté par le PIB) est pris aussi en compte en vue de voir comment l'activité économique influence l'évolution des prix. Pour ce faire, les données annuelles pour la période allant de 1970 à 2021 sont utilisées dans un modèle NARDL.

Inflation

D'une manière simple, l'inflation est une augmentation auto-entretenu du niveau général des prix. Elle est mesurée par la variation relative de l'indice des prix à la consommation (IPC), lequel est aussi la mesure de coût de la vie (Blanchard, 2021) ; (Friedman, 1976) ; (Bezbakh, 2006). Dans cette analyse, les données sur l'IPC sont tirées de la base des données de la Banque mondiale sur les indicateurs de développement dans le monde (WDI, 2022). En outre, l'inflation représente la valeur interne de la monnaie et aussi l'effet des prix des biens importés sur le marché interne (Bénassy-Quéré, et al., 2019).

Variation de la masse monétaire

Le taux de liquidité de l'économie, l'un des instruments de la politique monétaire, est l'une des causes majeures de l'inflation ; les pays qui enregistrent des taux élevés de masse monétaire, ont tendance à avoir des taux d'inflation élevés (Mishkin, 2022). Selon le courant monétariste, l'inflation est premièrement un phénomène monétaire (Friedman, 1968). Le taux de liquidité mesure le poids de la monnaie dans les transactions et transferts entre les comptes bancaires (Bénassy-Quéré, et al., 2019). Nous l'utilisons pour saisir l'effet des chocs monétaires (positif et négatif) sur l'inflation. L'indicateur utilisé est le taux de la

monnaie banque centrale exprimé en pourcentage de PIB. Comme pour le premier indicateur, les données sont issues de la Banque mondiale (WDI, 2022).

Variation de taux de change

La variation de taux de change est utilisée pour ressortir les effets des prix des biens et services importés sur l'inflation. La dollarisation de l'économie et l'indexation des prix nationaux aux prix internationaux, dont l'évolution est tributaire au taux de change, font de celui-ci un des facteurs majeurs qui ont un impact sur les prix. Il permet ainsi à saisir l'inflation importée. En plus, étant donné qu'il impacte aussi la quantité de la masse monétaire en circulation, le taux de change compte parmi les causes de l'inflation [(Bezbakh, 2006) ; (Friedman, 1968) ; (Parkin et Swoboda, 1977)]. Cependant, le taux de change pourrait avoir un effet limité sur l'inflation dans une économie peu ouverte (Drumetz, et al., 2015).

Cycle d'activités économiques

Le niveau de l'offre des biens et services sur le marché, étant donné la demande, est l'une des causes de l'inflation. Ainsi, nous notons avec Friedman (1968) qu'en dehors de facteurs monétaires qui influent sur l'inflation, il existe d'autres causes, ainsi, C. Schmidt a déclaré, en avant-propos de l'ouvrage de Friedman (1968) qu'« il apparaît qu'en période de sous-emploi, l'inflation peut être expliquée par d'autres causes que l'augmentation de la quantité de monnaie mise en circulation par les autorités. En revanche, l'ajustement par les quantités, quand il se manifeste, n'est pas exempt de conséquences monétaires comme s'emploient à le démontrer les théories plus récentes du déséquilibre » (Friedman, 1968, p. 16).

De son côté Keynes (1936) a fait noter que : « le niveau général des prix dépend en partie du taux de rémunération des facteurs de production entrant dans le coût marginal et en partie de l'échelle globale de la production (l'équipement et la technique étant pris comme données). » (Keynes, 1936, pp. 392; Chap. 21, section II.). Dans l'optique de l'inflation par le coût, l'augmentation de l'offre sur le marché suite à la croissance aurait une influence négative sur l'évolution des prix, si le niveau de production est

au-delà de son niveau d'équilibre de longue période. Cependant, lorsque la production courante se trouve en deçà de son niveau d'équilibre, une croissance de la production s'en va avec l'augmentation des prix (Blanchard, 2021). En outre, une politique de relance, susceptible d'entraîner un déficit pourrait être une cause de spéculation sur le marché de change et déboucher à une hausse des prix (Albertini, 1994).

Dans notre analyse, l'indicateur utilisé pour saisir l'effet de la production (ou d'activités économiques) est le produit intérieur brut (PIB) en termes constants. Les données utilisées sont tirées de la base des données de la Banque mondiale sur les indicateurs de développement dans le monde (WDI, 2022).

IV. Présentation et discussion des résultats

4.1 Analyse exploratoire des séries

Les statistiques descriptives des séries utilisées sont présentées dans le tableau N° 2 ci-dessous. Ces statistiques sont calculées sur la période allant de 1970

à 2021. Au cours de cette période, la RDC a enregistré un taux d'inflation annuel moyen de 68,12% ; avec une valeur médiane de 25,83%. Ainsi, les valeurs de l'inflation sont distribuées de manière asymétrique à droite. Son écart-type représente 159,19% de sa moyenne ; ce qui atteste une forte dispersion au tour de la moyenne.

La liquidité de l'économie, quant à elle, a enregistré un taux de croissance moyen de 0,7% avec une médiane de 5,4% ; accusant ainsi une asymétrie à gauche de la série. Son écart-type équivaut à 7762% de sa moyenne. Le taux de croissance de la liquidité accuse ainsi une très forte dispersion. La figure N°1, qui est présentée après ne Tableau N° 2, ci-dessous démontre que le taux de croissance de la liquidité en RDC présente un comportement volatile sur la période considérée. Par ailleurs, l'évolution du taux de change accuse une dépréciation de Franc congolais de 68,07% face au dollar américain (avec une valeur médiane de 20,15%). Sa dispersion au tour de sa moyenne est similaire à celle de l'inflation (son coefficient de variation est 169 %).

Tableau N° 1 : Liste des variables, indicateurs, et source des données utilisées pour l'analyse

Nom de variable	Indicateur	Code	Sources des données
Inflation ou variation relative de l'IPC	Indices des prix à la consommation (IPC)	IPC2010	Banque Mondiale, (WDI,2022)
Variation de la liquidité de l'économie	Taux de liquidité de l'économie en pourcentage du PIB	MBCPIB	Banque Mondiale, (WDI,2022)
Variation du taux de change	Taux de change d'un dollar américain en Franc congolais	TX-CHANG	Banque Mondiale, (WDI,2022)
Cycle d'activités économiques	Produit intérieur Brut en \$ constant de 2015	PIB	Banque Mondiale, (WDI,2022)

Tableau N° 2 : Statistiques descriptives

	D(LIPC2010)	D(LMBCPIB)	D(LTXCHANG)	D(LPIB)
Moyenn	0,681152	0,007196	0,680662	0,012088
Médiane	0,258274	0,053912	0,201502	0,023233
Maximum	5,475338	1,903844	6,163123	0,090483
Minimum	0,007414	-2,392072	-0,024225	-0,144668
Ecart-Type	1,084301	0,558582	1,147133	0,053503
Coefficient d'asymétrie (Skewness)	2,634145	-1,381488	2,862816	-0,863961
Coefficient d'aplatissement (Kurtosis)	10,20426	11,43641	12,34302	3,207385
Coefficient de variation (CV)	1,59	77,62	1,69	4,43
Statistique de normalité (Jarque-Bera)	169,2695	167,465	255,159	6,436031
Probabilité (Jarque-Bera)	0,00000	0,00000	0,00000	0,040034

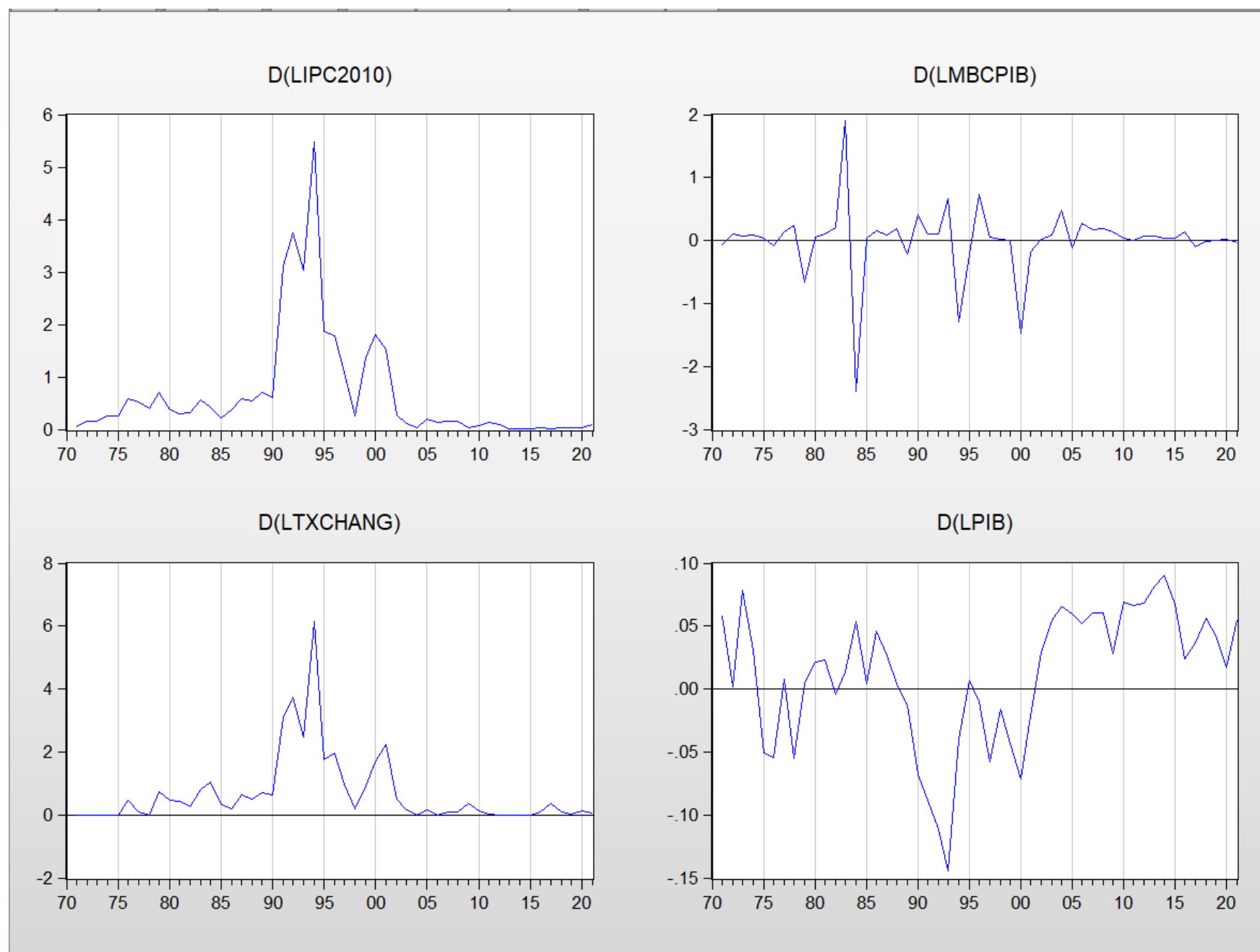
Source : Nos calculs sur base des données de la Banque mondiale (WDI, 2022), avec Eviews 10.

La lecture de la figure N°1 laisse noter que l'évolution de la variation relative du taux de change est similaire à celle de l'inflation. Cette situation serait due à la dollarisation de l'économie congolaise. Quant à l'activité économique, la période a enregistré un taux de croissance moyen annuel de 1,21% avec une valeur médiane de 2,32%. Elle présente une asymétrie à gauche, comme il en est le cas pour le taux de croissance du taux de liquidité de l'économie. Elle accuse une forte dispersion, avec un écart-type représentant 443% de sa moyenne. En outre, de manière générale, l'inflation en RDC est tirée par l'évolution du taux de change.

Quant au test de stationnarité des séries, le test de ra-

cine unitaire a révélé que l'IPC et le taux de change (exprimés en logarithme) sont intégrés d'ordre zéro $[I(0)]$; avec rupture en 1991. Cependant, le taux de liquidité de l'économie est intégré d'ordre zéro, $I(0)$; et le PIB est intégrée d'ordre un, $I(1)$. Au regard des degrés d'intégration des différents indicateurs, le recours au modèle autorégressif à retards échelonnés (ARDL) et/ou autorégressif à retard échelonné non-linéaire (ou NARDL) est autorisé.

Figure N° 1: Graphiques de l'évolution de l'inflation et ses déterminants de 1970 à 2021



Source : Sur base de nos calculs et données de la Banque mondiale (WDI, 2022), avec Eviews 10.

4.2 Présentation et discussion des résultats

Après la décomposition des variables explicatives en leurs composantes positives et négatives, soit LMBCPIB_POS, LMBCPIB_NEG, LTXCHANG_POS, LTXCHANG_NEG, LPIB_POS et LPIB_NEG, le modèle estimé est le modèle ARDL (1, 3, 2, 2, 3, 2, 3). Les résultats des

tests diagnostiques sont repris dans le tableau N° 3 ci-dessous. Au regard des résultats, les résidus du modèle estimé ne sont pas auto-corrélés (test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey). Ils sont distribués normalement (probabilité de la statistique de Jarque-Bera). En plus, il y a l'absence d'hétéroscédasticité et la spécification fonctionnelle est bonne (test Reset de Ramsey).

Tableau N° 3a: Tests diagnostiques

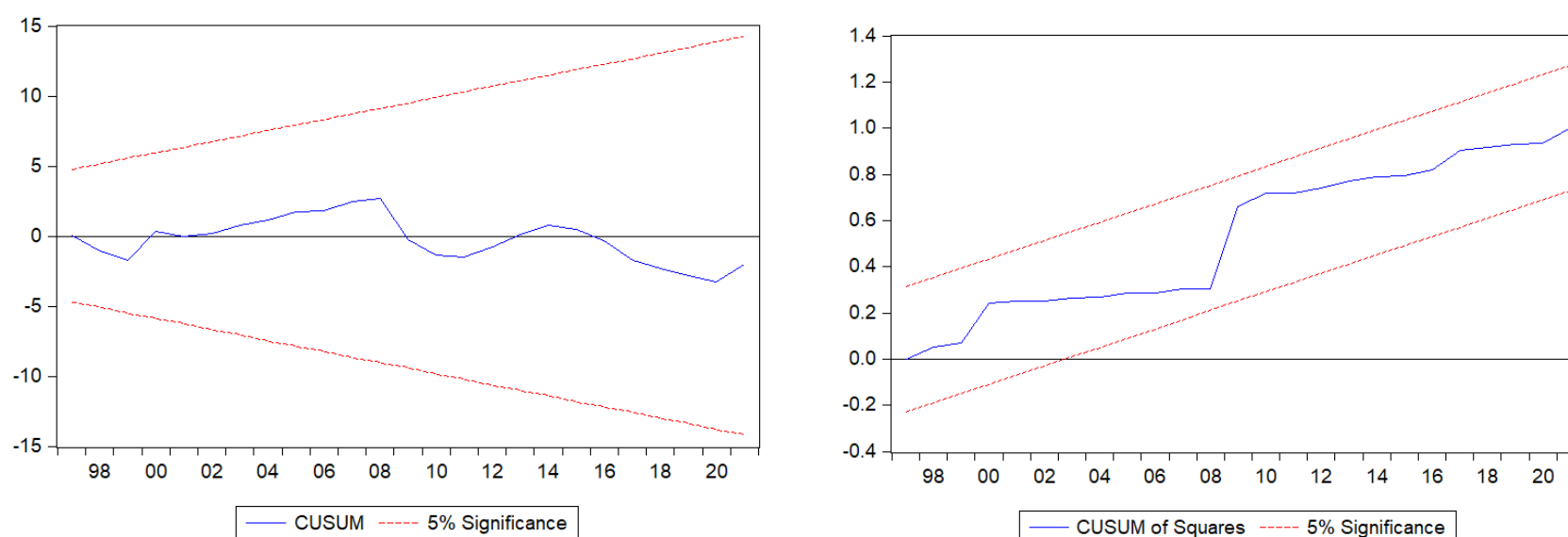
Test d'autocorrélation LM de Breusch-Godfrey		Test de Hétéroscédasticité de Breusch-Pagan-Godfrey	
Statistique F	1,250062 (0,3052)	Statistique F	0,590544 (0,8921)
NObs*R-carré	4,706094 (0,0951)	NObs*R-carré	16,41437 (0,7948)

Tableau N° 3b: Tests diagnostiques

Test de Hétéroscédasticité		Test de spécification Reset de Ramsey	
Statistique F	0,098225 (0,7554)	Statistique t; dl=24	0,863517 (0,3964)
NObs*R-carré	0,102367 (0,7490)	Statistique F ; dl=(1, 24)	0,745661 (0,3964)
Test de normalité de résidus de Jarque-Bera			
Statistique de Jarque-Bera	4,256482 (0,11907)		

Source : Sur base des données de la Banque mondiale (WDI, 2022), avec Eviews 10 ; les valeurs entre parenthèses sont les probabilités de significativité

La figure N° 2 ci-dessous, relatif aux graphiques de résidus récurrents, démontre que les coefficients estimés sont stables tant du point de vue structurel et que conjoncturel.



Source : Sur base de nos calculs et des données de la Banque mondiale (WDI, 2022), avec Eviews 10

Par ailleurs, les résultats de test de cointégration aux bornes (ou F-bound test de M. H. Pesaran, Y. Shin et R. J. Smith ; 2001) sont présentés dans le tableau N°4 ci-dessous.

Tableau N° 4 : Test de cointégration F aux bornes

Test statistique F aux bornes		Hypothèse nulle : pas de relation de longue période		
Statistique	Valeur	Seuil de Signif.	I(0)	I(1)
			Asymptotic: n=1000	
F	7,832750	10%	2,12	3,23
k	6	5%	2,45	3,61
		2.5%	2,75	3,99
		1%	3,15	4,43

Source : Sur base des données de la Banque mondiale (WDI, 2022), avec Eviews 10

Au regard des résultats dans ce tableau, il y a existence de la relation de longue période (relation de cointégration) au seuil de signification de 1%. Par conséquent, il est possible de donner la présentation du mécanisme à correction d'erreur pour le modèle ARDL (1, 3, 2, 2, 3, 2, 3) estimé. Ainsi, il est possible de donner la présentation de la dynamique de courte période ainsi que la relation de longue période.

1) Dynamique de courte période et la relation de long terme

A. Dynamique de l'inflation à court terme

Le tableau N°5 présente les résultats de l'équation de l'inflation à court terme en RDC. Toutes choses restant égales par ailleurs, une augmentation du taux de croissance de taux de liquidité de l'économie a un effet négatif sur le taux d'inflation et statistiquement significatif au seuil de signification de 1%.

Une augmentation du taux de croissance de la liquidité de 1% entraîne une diminution de l'inflation de 1,056%. Cependant, une diminution du taux de croissance de la liquidité dans l'économie de 1% est accompagnée d'une déflation de 0,223%. En d'autres termes, une politique monétaire, qu'elle soit expansionniste ou restrictive en RDC, a un effet déflationniste à court terme. Ce fait n'est pas nouveau dans l'économie de la RDC. Au cours de la période allant de septembre 1964 à décembre 1965, Hecquet et Ryelandt (1970) avaient observé une corrélation négative entre l'évolution de la masse monétaire et des prix. Ils avaient remarqué « ... que l'expansion monétaire reprenait en septembre 1964, les prix continuèrent à baisser jusqu'en février 1965 » (Hecquet et Ryelandt, 1970, p. 19). Une pareille situation est une combinaison de plusieurs facteurs, notamment :

- l'approvisionnement important des marchés en produits locaux (produits agricoles qui sont

saisonniers) et/ou importés (à la suite d'amélioration des recettes d'exportations de produits miniers) au moment où les prix des produits importés remportent sur les prix internes (Albertini, 1994) ;

- le temps d'ajustement de prix au mouvement de la masse monétaire, et aussi des difficultés rencontrées lors des opérations de stabilisation pour faire face aux marges spéculatives liées à la mémoire inflationniste.

Par conséquent, toutes choses restant égales par ailleurs, l'inflation est moins élastique à la politique monétaire restrictive (ou aux chocs monétaires négatifs) en RDC. Comme nous l'avons mentionné ci-haut, une diminution du taux de croissance de la liquidité de 1% est accompagnée par une déflation de 0,223%.

Quant aux interventions sur le marché de change, toutes choses restant égales par ailleurs, une augmentation du taux de change de 1% entraîne une inflation de 0,89% au seuil de signification de 1%. Cependant, une diminution du taux de change de 1% au cours de deux années précédentes respectivement est accompagnée d'une inflation de 13,49% et 11,64% l'année courante ; soit d'une manière globale, à court terme, une diminution du taux de change de 1% entraîne une inflation de 25,12%. En d'autres termes, l'augmentation et la diminution du taux de change en RDC sont toutes inflationnistes. Ce fait est une conséquence de l'indexation des prix en dollars américains par les agents économiques. Pendant la période de surchauffe sur le marché de change, les prix sont indexés au taux de change courant, alors que pendant la période de baisse du taux de change (ou d'appréciation du Franc congolais), les prix sont indexés au niveau le plus élevé du taux de change atteint dans le passé récent.

Tableau N° 5: Dynamique de l'inflation à court terme

Variable dépendante: D(LIPC2010)				
Variables	Coefficients	Ecart-type	Statistique t-Student	Prob.
C	-19,59741	2,375915	-8,248361	0,0000
D(LMBCPIB_POS)	0,010223	0,047686	0,214387	0,8320
D(LMBCPIB_POS(-1))	-0,663872	0,096742	-6,862267	0,0000
D(LMBCPIB_POS(-2))	-0,392046	0,106238	-3,690256	0,0011
D(LMBCPIB_NEG)	0,223258	0,053669	4,159898	0,0003
D(LMBCPIB_NEG(-1))	-0,089760	0,066934	-1,341026	0,1920
D(LTXCHANG_POS)	0,808731	0,025417	31,81834	0,0000
D(LTXCHANG_POS(-1))	0,082007	0,028938	2,833877	0,0090
D(LTXCHANG_NEG)	-0,979567	3,605696	-0,271672	0,7881
D(LTXCHANG_NEG(-1))	-13,48510	3,449623	-3,909152	0,0006
D(LTXCHANG_NEG(-2))	-11,63821	3,704678	-3,141491	0,0043
D(LPIB_POS)	-0,670984	0,808898	-0,829503	0,4147
D(LPIB_POS(-1))	2,484835	0,816574	3,043000	0,0054
D(LPIB_NEG)	-3,750350	0,660515	-5,677914	0,0000
D(LPIB_NEG(-1))	4,276579	1,035192	4,131193	0,0004
D(LPIB_NEG(-2))	2,488397	1,262586	1,970872	0,0599
CointEq(-1)*	-0,677260	0,082137	-8,245500	0,0000
//////////	//////////	//////////	//////////	//////////
R-carré	0,995557	Moyenne variable dépendante		0,716469
R-carré Ajusté	0,993264	Ecart-type variable dépendante		1,108595
S,E, de régression	0,090983	Critère Akaike info		-1,685176
Somme des carrés de résidus	0,256613	Critère Schwarz		-1,022459
Log Vraisemblance	57,44422	Critère Hannan-Quinn		-1,434734
Statistique F	434,1830	Statistique Durbin-Watson		2,050019
Prob(Statistique F)	0,000000	//////////		

Source : Sur base de nos calculs et des données de la Banque mondiale (WDI, 2022), avec Eviews 10,

En d'autres termes, les agents économiques ont un comportement visant à se protéger contre le risque de change. Pendant la période de surchauffe sur le marché, avec augmentation du taux de change, les produits écoulés sur le marché sont sortis du stock au coût en rapport avec un niveau élevé du taux de change, soit au dernier niveau élevé du taux de change (ou au taux du jour). Ainsi, les agents économiques sont guidés par le principe selon lequel les marchandises sortent du stock pour être vendues sur le marché au taux de change courant (lequel est le plus élevé), soit aux prix des dernières marchandises entrées en stock ; ils appliquent le principe de gestion de stock : « last in, first out » (LIFO : ou les dernières entrées sont les premières sorties). Par contre, lorsque le taux de change baisse sur le marché, et ayant en mémoire le fait de l'incohérence temporelle, les agents économiques font sortir les marchandises aux prix se rapportant à un taux de change le plus élevé au cours de la période antérieure (ou aux prix des premières marchandises entrées en stock) ; soit l'application du principe « First in, first out » ou bien FIFO. Cette attitude atteste la situation de rigidité des prix à la baisse du taux de change, situation qui est souvent observée sur le marché des biens. Par ailleurs, ces résultats vont dans le même sens que ceux de Bawa et al. (2020) relatifs aux effets asymétriques des chocs de prix pétrolier au Nigeria (Bawa, et al., 2020). En effet, les chocs positifs et négatifs de taux de change ont des effets inflationnistes en RDC. En plus, le choc négatif a un impact plus élevé sur l'inflation.

Pour ce qui est des effets à court terme de l'activité productive sur les prix, les résultats dans le tableau N°5 ci-haut attestent qu'une expansion de l'activité économique au cours de la période courante a un effet négatif et statistiquement non significatif. Cependant, celle de l'année précédente a un effet inflationniste, avec une élasticité statistiquement significative de 2,4848 (au seuil de signification de 1%).

Ceci pourrait être dû par le fait que le niveau des prix est une fonction directe des prix anticipés et de l'activité productive (Blanchard, et al., 2013). Conformément à la théorie économique, la re-

lance de l'activité économique est accompagnée de l'augmentation d'investissement, de salaire, de l'emploi, de la production et des prix [(Blanchard, 2021); (Guglielmi, 1974)]. Néanmoins, la diminution du taux de croissance de PIB de 1% au cours de la période courante entraîne une inflation de 3,75%. Par contre, une contraction de l'activité économique l'année précédente est accompagnée par une déflation de 4,28%. En général, toutes choses restant égales par ailleurs, à court terme, une réduction de taux de croissance de PIB de 1% entraîne une déflation d'environ 0,526%. Cette situation pourrait être liée à une chute de la consommation (ou de la demande) d'une part (Parizeau, 1958); et par un approvisionnement important sur le marché des produits importés et saisonnier surtout de première nécessité, d'autre part. Ce dernier est le cas le plus fréquent en RDC pendant la fin du deuxième semestre de l'année.

Les résultats de la dynamique de courte période de l'inflation en RDC attestent un comportement asymétrique des effets de déterminants de l'évolution des prix au tour de son niveau d'équilibre de longue période. Avec une force de rappel de -0,6772. Si les prix s'écartent de son niveau d'équilibre de longue période 67,72 % de cet écart est absorbé la période suivante. Mais, 95% de cet écart ne peut être absorbé que dans un délai moyen de deux ans, 7 mois et 23 jours .

B. Relation de longue période

Le tableau N° 6 donne les valeurs estimées des effets à niveaux sur les prix à long terme en RDC. Toutes choses restant égales par ailleurs, une augmentation du niveau de taux de liquidité de l'économie (politique monétaire expansionniste) a un effet positif sur le niveau général des prix. L'élasticité de ce dernier par rapport au taux de liquidité de l'économie est de 1,078 ; soit une augmentation du niveau de taux de liquidité de 1% va entraîner une augmentation de niveau général des prix de 1,078%. Cependant, qu'une politique monétaire restrictive (diminution du niveau de taux de liquidité de l'économie) a un effet négatif sur le niveau général des prix. En d'autres termes, une diminution du niveau de taux de liquidité de l'économie de 1% entraîne une diminution du ni-

veau général des prix de 0,854%.

Quant au taux de change, son augmentation a un effet positif sur le niveau des prix. La valeur estimée de cet effet est de 0,699444 ; soit une augmentation du taux de change de 1% entraîne une augmentation de prix de 0,699 %. Cependant, la diminution du niveau de taux de change, bien qu'ayant un effet négatif sur le niveau général

des prix ; mais cet effet n'est pas statistiquement et significativement différent de zéro. En d'autres termes, à long terme, toutes choses restant égales par ailleurs, une diminution du niveau de taux de change n'a pas d'effet sur le niveau général des prix. Ainsi, les prix sont rigides à une baisse du niveau de taux de change. Ce qui atteste la significativité de l'effet de l'inflation importée en RDC.

Tableau N° 6: Relation à long terme de l'Indice des prix à la consommation

Equation à niveau de LIPC				
Variabes	Coefficients	Ecart-type	Statistique t-student	Prob,
LMBCPIB_POS	1,078164	0,221726	4,862605	0,0001
LMBCPIB_NEG	0,854079	0,149158	5,726008	0,0000
LTXCHANG_POS	0,699444	0,060714	11,52023	0,0000
LTXCHANG_NEG	16,97266	11,06345	1,534121	0,1376
LPIB_POS	-1,245743	0,216198	-5,762036	0,0000
LPIB_NEG	-12,00812	2,337437	-5,137300	0,0000

Source : Sur base de nos calculs et des données de la Banque mondiale (WDI, 2022), avec Eviews 10,

Pour ce qui est de l'activité économique en RDC, à long terme, toutes choses restant égales par ailleurs, l'augmentation du niveau de PIB a un effet négatif sur le niveau général des prix ; par contre la réduction du niveau de PIB a un effet positif sur le niveau général des prix. En plus, les deux effets n'ont pas même grandeur. Le niveau des prix est plus élastique à une baisse du niveau de l'activité économique. Toutes choses restant égales, une diminution du niveau d'activité économique de 1% entraîne une augmentation du niveau général des prix d'environ 12% ; alors qu'une expansion de l'activité économique engendre une diminution du niveau général des prix d'environ 1,25%. Ce dernier effet sur le niveau général des prix n'est pas statistiquement différent de l'unité .

Ce fait est conforme à la théorie économique : la relance de l'activité économique est accompagnée de l'augmentation d'investissement, de salaire, de l'emploi, de la production et des

prix. En plus, la différence entre les deux effets pourrait être dû par la différence des élasticités : l'élasticité de l'offre agrégée par rapport au niveau des prix anticipés et celle de la demande agrégée par rapport au niveau des prix effectifs, d'une part ; et aussi d'autre part, par l'ampleur de l'offre de monnaie réelle, à la mémoire inflationniste auprès des ménages et à la politique de gel des dépenses publiques souvent appliquée dans pareille situation par le gouvernement [(Blanchard, 2021); (Guglielmi, 1974) ; (Blanchard, & al., 2013) ; (McEachern, 2014)]

C. Tests d'asymétrie des effets à court et à long termes et mécanisme causal

L'analyse de l'asymétrie des effets est faite à l'aide de test de Wald et des graphiques des multiplicateurs asymétriques dynamiques cumulés (lesquels montrent le schéma d'ajustement de l'inflation à son équilibre à long terme à la suite d'un choc unitaire positif ou négatif

dans les variables explicatives), dont les résultats sont présentés au tableau N° 7 et à la figure N°3 ci-dessous. Ces résultats attestent que les chocs monétaires ont des effets statistiquement significatifs et asymétriques sur l'inflation aussi bien à court qu'à long terme en RDC. A court terme, l'hypothèse de l'asymétrie des effets des chocs monétaires est confirmée au seuil de signification de 1% ; alors qu'à long terme, le test est validé au seuil de 5%.

Quant à la politique de change, l'asymétrie des effets de chocs sur l'inflation est vérifiée à court terme. Cependant, à long terme, les chocs de change ont des effets symétriques sur l'inflation. En outre, à court terme, le choc d'une réduction du taux de change a plus d'impact sur le taux d'inflation que le choc de son augmentation. Par conséquent, l'asymétrie des effets de chocs monétaires à court et à long terme, ainsi que leurs signes d'une part, et celle des effets de chocs de taux de change d'autre part, ouvre le débat sur l'efficacité des dernières interventions de la BCC. Sachant que cette dernière n'a pas pris en compte

les effets du jugement que les agents économiques ont sur elle, et aussi le fait d'incohérence temporelle dans un environnement dynamique [(Tversky & Kahneman, 1974) ; (Kydland & Prescott, 1977) ; (Barro & Gordon, 1983) ; (Barro & Gordon, 1983)].

Nous pouvons noter avec Shiller (2015) que « le gouvernement ne peut pas protéger complètement la société des effets des vagues d'exubérance irrationnelle ou de pessimisme irrationnel – des réactions émotionnelles qui font elles-mêmes partie de la condition humaine. Les politiques visant à faire face à la volatilité spéculative sont un peu comme les politiques visant à faire face à l'instabilité politique. » (Shiller, 2015, p. 238). En plus, Kydland et Prescott (1977) avaient fait noter, à travers un exemple de politique de crédit à l'investissement avec coût d'ajustement et des dépenses distribuées de manière calendaire décalée, que « les effets de stabilisation active avaient contribué à l'instabilité économique et même rendu une économie stable instable. » (Kydland & Prescott, 1977, p. 486)

Tableau N° 7 : Test de Wald pour l'asymétrie des effets à court et à long terme

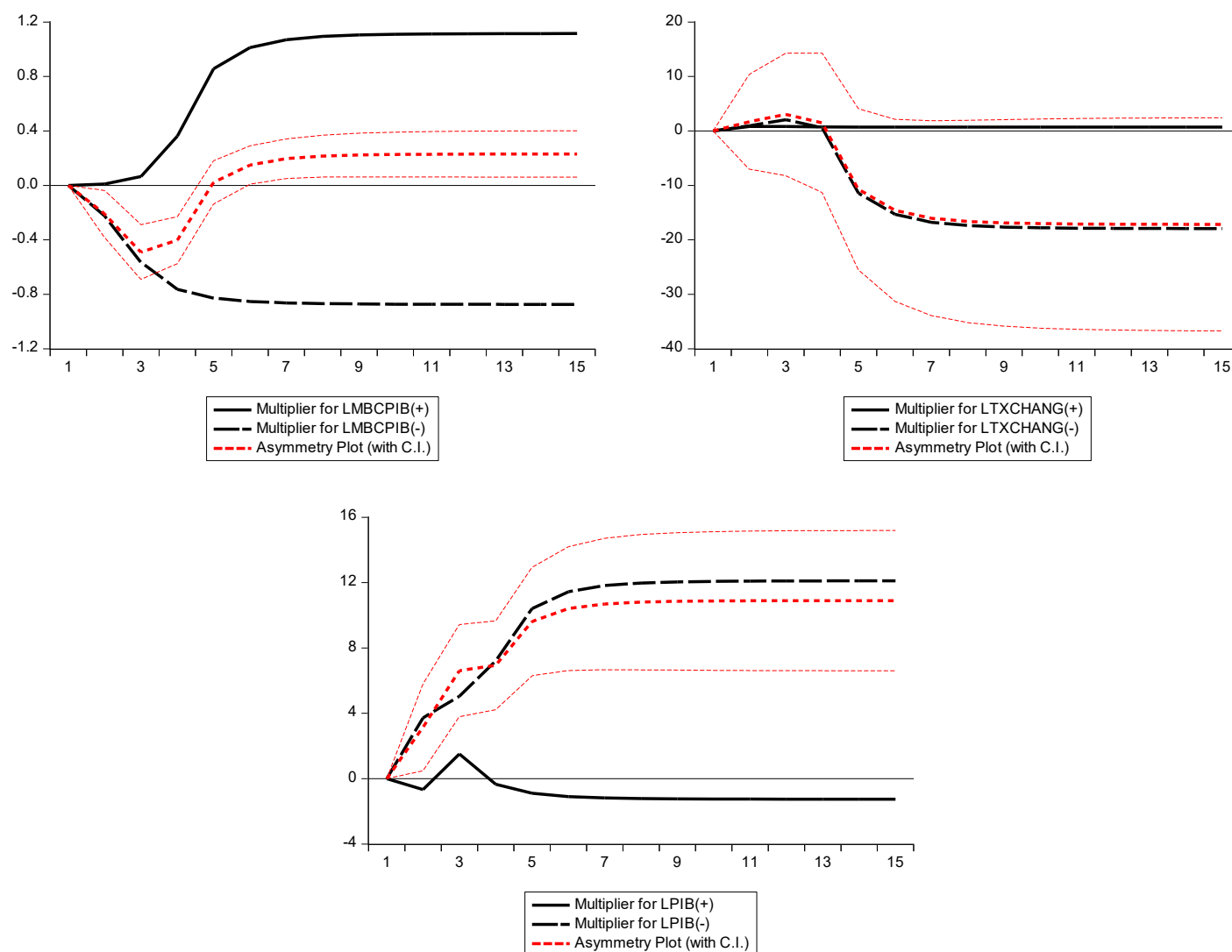
Variables			LMBCPIB	LTXCHANG	LPIB
Court terme	Statistique F	Valeur	38,04797	10,05967	0,169827
		Probabilité	0,0000	0,0040	0,6838
	Statistique t-student	Valeur	-6,168304	3,171698	-0,412101
		Probabilité	0,0000	0,0040	0,6838
	Chi-carré	Valeur	38,04797	10,05967	0,169827
		Probabilité	0,0000	0,0015	0,6803
Long terme	Statistique F	Valeur	6,613756	2,593671	13,90432
		Probabilité	0,0165	0,1198	0,001
	Statistique t-student	Valeur	2,571722	-1,610488	3,728849
		Probabilité	0,0165	0,1198	0,001
	Chi-carré	Valeur	6,613756	2,593671	13,90432
		Probabilité	0,0101	0,1073	0,0002

Source : Sur base de nos calculs et des données de la Banque mondiale (WDI, 2022), avec Eviews

Pour ce qui est de l'activité économique, le PIB a un effet symétrique à court terme sur le taux d'inflation ; cependant, son effet à long terme est asymétrique. Par conséquent, l'attention particulière doit être portée sur l'évolution de l'activité productive au moment de l'élaboration des stratégies de stabilisation des prix en RDC. Contrai-

rement à l'étude de Tabari et Nasrollahi (2013) menée sur l'Iran, où la variable monétaire influence le plus l'évolution des prix, en RDC l'inflation est plus influencée par le PIB (la production) et le taux de change (l'inflation importée).

Figure N° 3: Graphique des multiplicateurs du modèle NARDL



Source : Sur base des données de la Banque mondiale (WDI, 2022), avec Eviews 10.

Au regard de résultats ci-haut, une bonne politique de stabilisation devrait passer par la politique de la relance de l'activité économique en RDC. Ainsi, nous pouvons aussi le remarquer à travers les résultats du test de causalité au sens de Granger suivant l'approche développée par de H. Y. Toda et T. Yamamoto en 1995 (Toda & Yamamoto, 1995). Le tableau N°8 ci-dessous présente les résultats de test de causalité. Selon ces résultats, toutes choses restant égales par ailleurs, en RDC, l'évolution de l'indice général des prix à la consommation est causée par l'évolution du PIB et celle du taux de change. Le taux de liquidité de l'économie est causé par l'évolution du PIB. En

plus, l'évolution du taux de change est aussi causée par celle de l'activité économique. Il ressort des données du tableau N°8 que toutes les relations causales sont unidirectionnelles.

Il y a lieu de remarquer qu'en RDC, l'activité économique exerce un effet causal direct, mais aussi indirect sur l'évolution des prix par le biais du taux de change. Ainsi, cette situation nous conduirait à admettre que l'on serait en présence non pas d'une inflation d'origine monétaire, mais plutôt d'une inflation par les coûts liés notamment : aux importations (matières premières, particulièrement les produits pétroliers, et les denrées alimentaires) ;

aux conditions difficiles de transports sur le plan interne, à l'augmentation de la fiscalité suite à la suppression des exonérations initialement accordées aux agents économiques, au coût d'investissements et à la perception de l'inflation par la population (facteurs psychologiques).

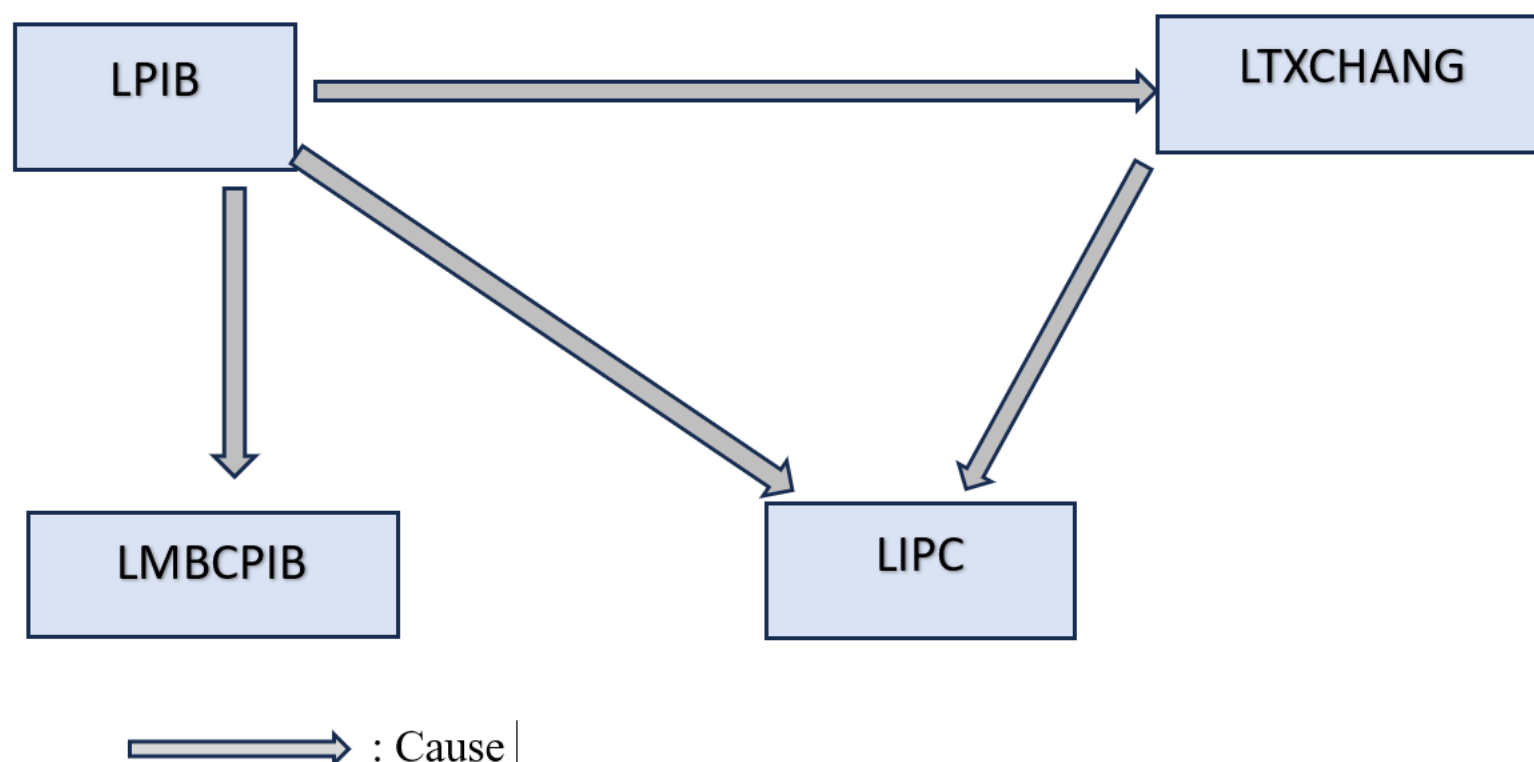
Tableau N°8 : Résultats Tests de Causalité de Toda-Yamamoto

Variables indépendantes	Variables dépendantes			
	LIPC	LPIB	LMBCPIB	LTXCHANG
LIPC		2,1554 (0,5408)	0,5401 (0,9100)	4,9452 (0,1759)
LPIB	16,9639 (0,0030)		9,1816 (0,0270)	10,0791 (0,0179)
LMBCPIB	3,1008 (0,3763)	0,8268 (0,8430)		3,3109 (0,3461)
LTXCHANG	8,6509 (0,0343)	1,7067 (0,6354)	0,9360 (0,8167)	

Source : Sur base des données de la Banque mondiale (WDI, 2022), avec Eviews 10.

NB : les nombres en gras représentent les valeurs de la statistique de Khi-carré calculé et les nombres entre parenthèses sont les valeurs de probabilité de significativité de Khi-carré calculé

Figure N° 4 : Schéma de la relation causale entre l'indice général des prix à la consommation, le taux de change, le taux de liquidité de l'économie et le Produit intérieur brut



A la lumière de ce qui précède, il nous est permis d'avoir le doute sur l'efficacité des interventions de la Banque centrale du Congo sur le marché monétaire et celui de change, notamment à travers le relèvement de taux d'intérêt directeur et les annonces du taux de change. Il convient de noter que la politique visant l'utilisation du taux d'intérêt pour faire face à la dépréciation d'une monnaie nationale est celle basée sur la parité des taux d'intérêt non couverte (PTINC) ; or cette politique est fondée sur l'hypothèse des substitutions parfaites pour le cas d'espèce, des actifs financiers en franc congolais et en dollars américains [(Plihon, 2004) ; (Bénassy-Quéré, et al., 2019) ; (Mishkin, 2022)]. Une hypothèse qui n'est pas vérifiable dans le contexte d'absence de libre circulation des capitaux, et avec l'imperfection de marché des crédits, d'une part ; et dans le contexte d'agents économiques n'ayant pas même perception quant aux anticipations sur le taux de change parce que n'ayant pas tous la même information, d'autre part (Mishkin, 2022). En outre, la politique basée sur les effets d'annonce n'est efficace que lorsque le décideur jouit d'un certain crédit de la part des agents économiques [(Mishkin, 2022) ; (Bénassy-Quéré, et al., 2019) ; (Plihon, 2004) ; (Shiller, 2015)] ; ce qui n'est pas le cas pour la BCC, en voyant le nombre des tableaux d'affichage de taux de change le long des routes dans des grandes agglomérations. Pour ce, le soutien de l'activité productive devrait être une priorité pour la stabilité des prix et de Franc congolais face aux monnaies étrangères, en l'occurrence le dollar américain.

V. Conclusion

Cette analyse a cherché à montrer qu'en RDC, les effets des chocs monétaires (positifs et négatifs) et aussi ceux du taux de change et de l'activité économique sur les prix sont asymétriques. Le modèle utilisé est celui qui a été développé par Shin et al. (2014), soit le modèle autorégressif à retard échelonné non-linéaire (NARDL). L'estimation de ce modèle faite sur base des données tirées de la base sur les indicateurs de développement dans le monde (WDI, 2022) a révélé que, toutes choses restant égales par ailleurs :

- 1) A court terme :
 - a. une augmentation du taux de croissance de taux de liquidité de l'économie a un effet négatif sur le taux d'inflation et statistiquement significatif au seuil de signification de 1% ; soit, une augmentation du taux de croissance de la liquidité de 1% entraîne une diminution de l'inflation de 1,056%. Cependant, une diminution du taux de croissance de la liquidité dans l'économie de 1% est accompagnée d'une déflation de 0,223%. En d'autres termes, une politique monétaire, qu'elle soit expansionniste ou restrictive en RDC, a un effet déflationniste à court terme. Une situation qui pourrait être due suite à l'approvisionnement important des marchés en produits locaux (produits agricoles qui sont saisonniers) et/ou importés (à la suite d'amélioration des recettes d'exportations de produits miniers) au moment où les prix des produits importés remportent sur les prix internes (Albertini, 1994) ; et au temps d'ajustement de prix au mouvement de la masse monétaire, et aussi des difficultés rencontrées lors des opérations de stabilisation pour faire face aux marges spéculatives liées à la mémoire inflationniste. Bref, l'inflation est moins élastique à la politique monétaire restrictive (ou aux chocs monétaires négatifs) en RDC.
 - b. Quant aux interventions sur le marché de change, une augmentation du taux de change de 1% entraîne une inflation de 0,89% au seuil de signification de 1%. Cependant, une diminution du taux de change de 1 % d'une manière globale, entraîne une inflation de 25,12%. En d'autres termes, l'augmentation et la diminution du taux de change en RDC sont toutes inflationnistes. Ce fait est une conséquence de l'indexation des prix en dollars américains par les agents économiques.
 - c. Pour ce qui est des effets de l'activité productive, une expansion de l'activité économique a un effet inflationniste, avec une élasticité statistiquement significative de 2,4848 (au seuil de signification de 1%). Ceci pourrait être dû par le fait que le niveau des prix est une fonction directe des prix anticipés et de l'activité productive (Blanchard, et al., 2013). Conformément à la théorie économique, la relance de l'activité économique est accompagnée de l'augmentation d'investissement, de salaire, de

l'emploi, de la production et des prix [(Blanchard, 2021); (Guglielmi, 1974)]. Cependant, une réduction de taux de croissance de PIB de 1% entraîne une déflation d'environ 0,53%. Cette situation pourrait être liée à une chute de la consommation (ou de la demande) d'une part (Parizeau, 1958); et par un approvisionnement important sur le marché des produits importés et saisonnier surtout de première nécessité, d'autre part. Ce dernier est le cas le plus fréquent en RDC pendant la fin du deuxième semestre de l'année.

2) A long terme :

- a. une augmentation du niveau de taux de liquidité de l'économie (politique monétaire expansionniste) a un effet positif sur le niveau général des prix. Cependant, qu'une politique monétaire restrictive (diminution du niveau de taux de liquidité de l'économie) a un effet négatif sur le niveau général des prix.
- b. Quant au taux de change, son augmentation a un effet positif sur le niveau des prix. Cependant, la diminution du niveau de taux de change, bien qu'ayant un effet négatif sur le niveau général des prix ; mais cet effet n'est pas statistiquement et significativement différent de zéro. En d'autres termes, les prix sont rigides à une baisse du niveau de taux de change.
- c. Pour ce qui est de l'activité économique en RDC, l'augmentation du niveau de PIB a un effet négatif sur le niveau général des prix ; par contre la réduction du niveau de PIB a un effet positif sur le niveau général des prix. En plus, les deux effets n'ont pas même grandeur. Le niveau des prix est plus élastique à une baisse du niveau de l'activité économique.

3) L'analyse de l'asymétrie des effets sur les prix atteste que :

- a. les chocs monétaires ont des effets statistiquement significatifs et asymétriques sur l'inflation aussi bien à court qu'à long terme en RDC ;
- b. quant à la politique de change, l'asymétrie des effets de chocs sur l'inflation est vérifiée à court terme. Cependant, à long terme, les chocs de change ont

des effets symétriques sur l'inflation. En outre, à court terme, le choc d'une réduction du taux de change a plus d'impact sur le taux d'inflation que le choc de son augmentation ;

- c. pour ce qui est de l'activité économique, le PIB a un effet symétrique sur le taux d'inflation à court terme ; cependant, son effet à long terme est asymétrique.

Enfin, nous pouvons conclure qu'en RDC l'on serait en présence non pas d'une inflation d'origine monétaire, mais plutôt d'une inflation par les coûts liés notamment : aux importations (matières premières, particulièrement les produits pétroliers, et les denrées alimentaires) ; aux conditions difficiles de transports sur le plan interne, à l'augmentation de la fiscalité suite à la suppression des exonérations initialement accordées aux agents économiques, au coût d'investissements et à la perception de l'inflation par la population (facteurs psychologiques). Ainsi, les interventions de la Banque centrale du Congo sur le marché monétaire et celui de change, notamment à travers le relèvement de taux d'intérêt directeur et les annonces du taux de change, ne pourraient être efficaces. Cependant, les stratégies visant la relance de l'activité économique devraient être une priorité pour la stabilité des prix et de Franc congolais face aux monnaies étrangères, en l'occurrence le dollar américain.

VI. BIBLIOGRAPHIE

Aghion, P., Algan, Y., Cahuc, P., & Shleifer, A. (2010). Regulation and distrust. *The Quarterly Journal of Economics*, 125(3), 1015-1049.

Albertini, J.-M. (1994). *Les rouages de l'économie nationale* (40e éd.). Éditions de l'Atelier & Ouvrières.

Artus, P. (2022). *Les nouvelles politiques monétaires*. Ellipses Edition Marketing S.A.

Atkeson, A., Chari, V. V., & Kehoe, P. J. (2010). Sophisticated monetary policies. *The Quarterly Journal of Economics*, 125(1), 47-89.

Bahmani, O. M., & Saha, S. (2016). Do exchange rate changes have symmetric or asymmetric effects on stock prices? *Global Finance Journal*, 16 pages.

Barro, R. J., & Gordon, D. B. (1983a). A positive theory of monetary policy in a natural rate model. *Journal of Political Economy*, 91(4), 589-610.

- Barro, R. J., & Gordon, D. B. (1983b). Rules, discretion and reputation in a model of monetary policy. *Journal of Monetary Economics*, 12(1), 101-121.
- Barro, R. J., & Grossman, H. I. (1976). *Money, employment and inflation*. Cambridge University Press.
- Bawa, S., Abdullahi, I. S., Tukur, D., Barda, S. I., & Adams, Y. J. (2020). Asymmetric impact of oil price on inflation in Nigeria. *CBN Journal of Applied Statistics*, 11(2), 85-113.
- Bénassy, Q. A., Coeuré, B., Jacquet, P., & Pisani, F. J. (2019). *Economic policy: Theory and practice* (2e éd.). Oxford University Press.
- Bezbakh, P. (2006). *Inflation et désinflation* (5e éd.). La Découverte.
- Blanchard, O. (2021). *Macroeconomics* (8e éd.). Pearson Education Ltd.
- Blanchard, O., Cohen, D., & Johnson, D. (2013). *Macroéconomie* (6e éd.). Pearson.
- Bourbonnais, R. (2015). *Économétrie : Cours et exercices corrigés* (9e éd.). Dunod.
- Chami, R., Espinoza, R., & Montiel, P. (2021). *Macroeconomic policy in fragile states* (1re éd.). Oxford University Press & International Monetary Fund.
- Christev, A., & Kang, Y. (2015). Money and inflation : Is monetary policy useful ? *The Manchester School*, 2015(suppl.), 30-50.
- Drumetz, F., Pfister, C., & Sahuc, J.-G. (2015). *Politique monétaire* (2e éd.). De Boeck Supérieur.
- Drut, B. (2022). *Banques centrales : les nouveaux outils de la politique monétaire*. De Boeck Supérieur.
- Ekembe, P. S. (2014). Analyse des conditions préalables de mise en place d'une stratégie de ciblage d'inflation en République Démocratique du Congo : Quels enseignements pour la RDC ? *Cahiers Économiques et Sociaux*, 31(1-2), 253-268.
- Friedman, M. (1961). The lag in effect of monetary policy. *Journal of Political Economy*, 69(5), 447-466.
- Friedman, M. (1968). *Dollars and deficits: Inflation, monetary policy and the balance of payments*. Prentice-Hall.
- Friedman, M. (1976). *Inflation et systèmes monétaires* (éd. revue et augmentée). Calmann-Lévy.
- Keynes, J. M. (1936/2017). *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Payot & Rivages.
- Mishkin, F. S. (2022). *The economics of money, banking, and financial markets* (13e éd.). Pearson Education Limited.
- Mukoko, S. D. (2021). *Guérir le Congo du mal Zaïrois*. Academia-L'Harmattan.
- O'Neill, R., Ralph, J., & Smith, P. A. (2017). *Inflation : History and measurement*. Springer Nature.
- Olayiwola, A. S., & Ogun, T. (2019). Asymmetric effect of monetary policy shocks on output and prices in Nigeria. *African Journal of Economic Review*, 7(1), 238-248.
- Parizeau, J. (1958). Hausse des prix et récession. *L'Actualité économique*, 34(2), 309-317.
- Parkin, M., & Swoboda, A. (1977). Inflation: A review of the issues. In E. Lundberg (Ed.), *Inflation theory and anti-inflation policy* (pp. 3-41). The Macmillan Press Ltd.
- Perkins, D. H., Radelet, S., & Lindauer, D. L. (2008). *Economie du développement* (3rd ed.). De Boeck Supérieur.
- Pesaran, M. H., & Shin, Y. (1999). An autoregressive distributed-lag modeling approach to cointegration analysis. In *Econometrics and economic theory in the 20th century : The Ragnar Frisch Centennial Symposium* (pp. 371-413). Cambridge University Press.
- Pesaran, M. H., Shin, Y., & Smith, R. J. (2001). Bounds testing approaches to the analysis of level relationships. *Journal of Applied Econometrics*, 16(3), 289-326.
- Pigou, A. C. (1920). *The economics of welfare*. Macmillan and Co., Ltd.
- Plihon, D. (2004). *La monnaie et ses mécanismes* (4th ed.). La Découverte.
- Pragidis, I., Gogas, P., & Tabak, B. (2013). Asymmetric effects of monetary policy in the U.S. and Brazil. *Banco Central do Brasil*.
- Senda, T. (2001). Asymmetric effects of money supply shocks and trend inflation. *Journal of Money, Credit and Banking*, 33(1), 65-89.
- Shen, C.-H. (2000). Are the effects of monetary policy asymmetric? The case of Taiwan. *Journal of Policy Modeling*, 22(2), 197-218.
- Shiller, R. J. (2015). *Irrational exuberance* (3rd ed., revised and expanded). Princeton University Press.
- Shin, Y., B., & Greenwood, M. (2014). Modelling asymmetric cointegration and dynamic multipliers in a nonlinear ARDL framework. In R. C. Sickles & W. C. Horrace (Eds.), *Festschrift in honor of Peter Schmidt: Econometric methods and applications* (pp. 281-314). Springer Science & Business Media.

Tabari, N. A. Y., & Nasrollahi, M. (2013). How do monetary policy tools work? An investigation on monetary transmission mechanism in Iran. *Management Science Letters*, 3, 1167-1174.

Toda, H. Y., & Yamamoto, T. (1995). Statistical inference in vector autoregressions with possibly integrated processes. *Journal of Econometrics*, 66(1-2), 225-250.

Tversky, A., & Kahneman, D. (1974). Judgment under uncertainty: Heuristics and biases. *Science, New Series*, 185(4157), 1124-1131.

Wauk, G., & Adjorlolo, G. (2019). The game of monetary policy, inflation and economic growth. *Open Journal of Social Sciences*, 7(7), 255-271.

Weise, C. L. (1999). The asymmetric effects of monetary policy: A nonlinear vector autoregression approach. *Journal of Money, Credit and Banking*, 31(1), 85-108.

Contribution des femmes à l'économie des ménages à Kinshasa : Cas des productrices et vendeuses des produits maraîchers

Par Hortense SHIDI IHEMBA KOTSHI¹,
Patient MWAMBA MBUYI² et
Marie Claude PALATA MWADI³

R

ésumé

Cette étude a analysé la contribution des femmes productrices et vendeuses des produits maraichers à l'économie de ménages dans quelques milieux périphériques de Kinshasa. Elle a permis d'identifier les raisons à la base de l'exercice de cette activité ainsi que les difficultés que rencontrent ces femmes dans l'exercice de cette activité salvatrice pour la survie de foyers. Par rapport aux recherches antérieures, notre étude s'est focalisée sur l'évaluation du revenu générée par les activités des femmes maraichères ainsi que ses affectations aux besoins des ménages.

Les données exploitées proviennent d'une enquête effectuée auprès d'un échantillon de 108 femmes dans deux sites maraichers à Kinshasa. Les résultats des analyses descriptives révèlent que le revenu des femmes maraichères varie entre 5000FC et 30000FC par jour avec une moyenne hebdomadaire de 56.712,96 FC alors que le revenu médian est de 35000FC. Les analyses par catégorie des femmes (productrices et vendeuses) montrent que le revenu moyen hebdomadaire des femmes vendeuses des produits maraichers est de 31299,51 FC alors qu'il est trois fois plus élevé chez les productrices des produits maraichers soit 89787,93FC.

Concernant les affectations de leurs revenus, les femmes placent les dépenses d'alimentation quotidienne en première position (97,1%) suivi des dépenses de soins santé (86%) et des dépenses en eau et électricité (72,2%). Les analyses ont aussi montré que 50% des femmes enquêtées affectent une partie de leurs revenus à l'épargne.

L'exercice de ce travail expose les femmes productrices et vendeuses des produits maraichers aux multiples contraintes telles que : le manque d'équipements et matériels agricoles adéquats (22%), l'indisponibilité de fumiers et des engrais chimiques (22%) pour les productrices ; l'exposition aux maladies et intempéries (37%), difficulté d'écouler les marchandises achetées pour les vendeuses. Certaines vendeuses déclarent le faible rendement (3,7%).

L'accès au crédit et l'octroi des intrants agricoles aux femmes maraichères s'avèrent indispensables pour le maintien et la promotion des activités maraichères à Kinshasa.

Mots clés : femmes maraichères, économie de ménages, contribution à l'économie des ménages

1 Chef des travaux à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Kinshasa
2 Chercheur et Expert MEAL
3 Chercheur à l'Institut de Recherche Economique et sociales (IRES)

ABSTRACT

This study examines the role of women producers and sellers of market garden produce in sustaining household livelihoods in peripheral areas of Kinshasa. It explores the motivations behind their engagement in market gardening, the challenges they face, and the ways they utilize the income generated to support their households. Unlike previous studies, this research focuses specifically on income allocation and economic constraints encountered by these women.

The data were collected in July 2023 through a survey of 108 women living in Masina Petro Congo (along the Ndjili River) and the Funa Valley/Monastery near the University of Kinshasa. Results indicate that women engaged in small-scale horticultural production earn between 5,000 FC and 30,000 FC daily, with an average weekly income of 56,712.96 FC and a median daily income of 35,000 FC. Notably, sellers earn an average of 31,299.51 FC, while producers generate significantly higher incomes, averaging 89,787.93 FC.

Income utilization patterns reveal that the majority of respondents (97.1%) allocate earnings to daily food expenses, followed by healthcare costs (86%) and water/electricity bills (72.2%). Despite modest incomes, 50% of the women reported saving a portion of their earnings.

The study further highlights key constraints faced by women engaged in horticultural production, including limited access to tools, fertilizers, and materials, exposure to harsh weather and disease, and challenges in marketing their produce. These difficulties underscore the resilience of women in this sector, who, despite adverse conditions, remain committed to horticulture as a vital means of livelihood.

Keywords: horticultural/gardening production, women producers, informal economy, income allocation, household livelihoods

I. INTRODUCTION

1.1. Problématique

La République Démocratique du Congo (RDC), à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, est un pays à vocation agricole. Environ 70 % de sa population vit en milieu rural et dépend essentiellement de l'activité agricole. Avec plus de 80 millions d'hectares de terres arables, moins de 10 % de celles-ci sont actuellement exploitées. La diversité des climats, soutenue par un important réseau hydrographique, permet la pratique d'une large gamme de spéculations agricoles. Ce secteur est crucial pour occuper une bonne partie de la population active, tant les femmes que les hommes.

Malheureusement, la RDC présente un taux de chômage supérieur à 85 % (Musibono et al. 2015). Dans ce contexte d'économie fragile, la croissance démographique et l'expansion urbaine exacerbent la misère des populations, entraînant des problèmes tels que l'insécurité alimentaire, la pauvreté et le chômage. Face à cette situation, la population a développé des stratégies de survie, notamment à travers la création d'emplois informels, surtout dans le secteur agricole et commercial (Ntumba et al. 2015).

La production maraîchère est une importante source d'emplois dans les milieux urbains, périurbains et ruraux. Elle se pratique surtout le long des rives du fleuve, les baies des rivières et/ou dans vallées de certaines zones de la RD Congo (Rushigira, 2017). Elle se pratique principalement le long des rives des fleuves, dans les baies des rivières et dans certaines vallées de la RDC (Rushigira, 2017). Cette activité est lucrative pour les populations à bas revenu vivant dans les différentes villes du pays, car les coûts de démarrage sont faibles et la valeur des produits est élevée. Ainsi, le maraîchage en milieu urbain et périurbain devient un moyen de subsistance essentiel pour les citoyens pauvres (FAO, 2010).

En effet, l'emploi en RDC est largement agricole,

avec 71,2 % de la population active employée dans ce secteur, tandis que 24,4 % se trouvent dans le commerce ou les services et seulement 4,4 % dans le secteur industriel (Institut National de la Statistique, 2014).

Depuis la fin des années 80, le pays a connu des crises multiformes, aggravées par le pillage de 1991 et 1993 ainsi que des guerres à répétition surtout dans sa partie Est, ayant des conséquences néfastes tant sur le plan économique que social dans le pays. Le secteur informel est donc devenu le principal pourvoyeur d'emplois à Kinshasa.

En effet, comme toutes les capitales des pays en développement, le marché du travail kinois est dominé par le secteur informel (Programme de Nations Unies pour le Développement, 2009). Dans ce contexte, les activités économiques informelles et les petites et moyennes entreprises apparaissent comme un soutien majeur à la survie des populations. Ceci est valable aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Jadis les rôles attribués aux femmes étaient de veiller aux activités domestiques, à la maternité et à l'entretien des enfants. Parsons (1955). Depuis les années 2000, les femmes participent de plus en plus dans le processus de production des richesses. Dans les pays membres de l'OCDE, les politiques publiques tendent même à encourager le travail des femmes (Jaumotte, 2003).

Plusieurs études tendent également à montrer l'impact positif de la participation de la femme aux dépenses du ménage et sur la réduction de la pauvreté. Dans beaucoup des pays de l'Afrique subsaharienne, les pesanteurs socio-culturels ont longtemps freiné le processus de revalorisation du statut de la femme dont le statut et les rôles leur assignés dans le contexte socio-culturel africain la confinent au rang de mère et d'épouse. La femme était de ce fait génitrice, nourricière et gestionnaire de l'économie domestique. Son rôle s'inscrit en complément de celui de l'homme, étant donné que c'est lui, et non la femme, qui occupe le poste de chef de ménage et détient, de ce fait, le pouvoir économique dans le foyer.

Depuis 2000, dans beaucoup des pays africains, les gouvernements reconnaissent de plus en plus le rôle économique des femmes et tendent même à le valoriser. Bien que la majorité d'entre elles ne soient pas très instruites, les femmes s'investissent de plus en plus dans différentes activités génératrices de revenus, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et d'autres commerces qui assurent la subsistance de leurs familles. Tous ces domaines dans lesquels ces femmes travaillent constituent un moyen de renforcer l'économie de leurs ménages. En Côte d'Ivoire par exemple l'activité des femmes est devenue l'une des stratégies majeures de survie face à la pauvreté. Les chercheurs notent même une évolution dans la réaffectation des dépenses des femmes au profit des dépenses alimentaires et au détriment des autres postes notamment ceux de la santé et de l'éducation (Kone, 2002) (Dimi, 2004).

Dans une étude réalisée au Ghana, en étudiant la corrélation entre l'activité des femmes et leur pouvoir décisionnel, Warren (2009) montre que dans près de 83 % des ménages les femmes participent sur tout ou partie des dépenses du ménage. Ce constat est corroboré au Sénégal en milieu rural (PROMER, FIDA, 2007) (Promer & Fida, 2012) où les femmes exercent des activités à faible valeur ajoutée, limitant du coup leur contribution aux dépenses du ménage.

Toutes ces recherches montrent l'importance du travail lucratif des femmes qui, bien enraciné, peuvent transformer les conditions de vies dans les ménages et lutter efficacement contre la pauvreté.

En RDC, les femmes jouent un rôle économique indéniable. En plus de leurs fonctions traditionnelles de ménagères, elles initient de multiples activités économiques pour la survie de leur foyer. Les femmes se consacrent de plus en plus aux activités génératrices de revenus, bien que la majorité d'entre elles exercent dans le secteur informel. Elles contribuent à la survie de leurs ménages en occupant de petites parcelles pour le maraîchage et en vendant parfois directement leurs produits aux consommateurs.

Il est crucial de rappeler que dans bon nombre de pays en développement en général et la RDC en particulier, les femmes jouent un rôle économique indéniable : elles créent ou initient de multiples activités économiques pour la survie de leur foyer et leur apport dans le développement de la société est indéniable.

Cependant, leur contribution est souvent mal appréciée en raison de stéréotypes culturels qui valorisent la supériorité masculine et minimisent le travail des femmes.

Majoritairement peu instruites, les femmes sont nombreuses à exercer les activités agricoles et commerciales dans le secteur informel. Une minorité travaille dans le secteur formel. Les ressources qu'elles génèrent soutiennent la survie de leurs ménages.

Les femmes congolaises n'échappent pas à ce phénomène. Une minorité travaille dans le secteur formel, mais la majorité exerce leurs activités dans le secteur informel pour contribuer à la survie de leurs ménages. En milieu rural comme en milieu urbain les femmes congolaises ne croisent pas les bras. Elles passent leurs journées à chercher les moyens de survie pour leurs familles.

Estimée à 17 millions d'habitants, la population de la ville de Kinshasa est frappée de plein fouet par le chômage qui renferme plus de 50 % de la population et plus de 25% de la population est sous-employée, créant ainsi une situation de la pauvreté extrême (Papakin, 2013). Ce niveau de pauvreté relativement élevé constitue l'un des facteurs qui incitent les populations kinoises à la diversification des sources de revenu.

Le maraîchage, tout en contribuant à la subsistance des ménages, entre dans cette stratégie de diversification du revenu. Il constitue un de principaux moyens de survie des ménages dans beaucoup des quartiers périphériques de Kinshasa où la grande partie de la production agricole est réalisée par les petits exploitants pratiquant une agriculture extensive sur des petites étendues et caractérisée par une faible utilisation d'intrants adéquats.

Depuis 1985, les activités agricoles, notamment maraîchères se sont développées dans presque toutes les communes, alors qu'elles étaient jadis l'apanage des populations vivant en milieu rural. (Mpwo, 2019) Après les pillages de 1991 et de 1993, cette situation s'est aggravée progressivement, entraînant le chômage généralisé et la diminution du pouvoir d'achat de la population.

Depuis lors jusqu'à présent, le secteur informel est devenu le principal pourvoyeur d'emplois à Kinshasa. En outre, la dépréciation du tissu économique et l'insécurité dans certaines parties du pays ont provoqué l'exode rural vers Kinshasa dont la conséquence directe est l'augmentation du taux de chômage et de sous-emploi.

Ce niveau de pauvreté relativement élevé constitue l'un des facteurs qui incitent les populations kinoises à la diversification des sources de revenu. Les ménages pauvres n'ont souvent pas d'autre choix que d'occuper des petites étendues aussi bien dans leurs parcelles que dans les espaces verts de la ville pour le maraîchage afin de s'assurer d'un minimum de nourritures pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Ce sont principalement les légumes frais qui sont consommés: la baselle (baselle), l'oseille (ngaïngaï), la patate douce (matembele), l'amarante (bitekuteku), la pointe noire (Brassica), l'épinard, etc. Les exploitants, parmi lesquels bon nombre sont des femmes, créent des réseaux d'échanges entre les producteurs et les vendeurs des produits maraîchers, garantissant ainsi la pérennisation de cette activité qui offre quotidiennement aux différents marchés de la ville de Kinshasa des produits maraîchers frais et diversifiés. D'autres vendeuses de produits maraîchers sillonnent les rues de Kinshasa chaque matin pour vendre directement aux ménages. La production maraîchère et la vente de ces produits sont ainsi devenues une importante source d'emplois et de revenus pour les femmes. Bien que ces activités soient reconnues comme substantielles à Kinshasa, elles demeurent non évaluées ni valorisées en termes d'apport financier spécifique de ces femmes. Cette recherche se propose de faire un

pas dans la valorisation du travail des femmes en évaluant le revenu que génère son activité et les affectations aux besoins des ménages.

La question que l'on se pose est de savoir si la production et la vente des produits maraîchers par ces femmes procurent un revenu leur permettant de contribuer aux besoins de leurs ménages et quelles sont les principales affectations de ces revenus aux besoins de ces ménages ?

Comment le maraîchage urbain pratiqué par les femmes à Kinshasa contribue-t-il à l'emploi, à l'économie de revenus et que font-elles de ressources tirées de cette activité ?

1.2. Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'analyser la contribution des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers à l'économie des ménages dans certaines zones périphériques de Kinshasa. Spécifiquement, cette recherche s'est proposée :

- de déterminer le profil socio-démographique de femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers à Kinshasa.
- d'évaluer le revenu des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers ainsi que leurs affectations de ce revenu aux besoins de leurs ménages ;
- d'identifier les principales raisons qui sous-tendent l'exercice de l'activité maraîchère ;
- d'identifier les principales difficultés auxquelles sont confrontées les productrices et vendeuses des produits maraîchers.

1.3. Hypothèses

- Les femmes qui produisent et commercialisent des produits maraîchers sont en mesure de créer des sources de revenus, leur permettant ainsi de contribuer aux dépenses au sein des ménages.
- Les femmes consacrent leur revenu essentiellement à l'alimentation quotidienne de leur famille, à l'éducation de leurs enfants et aux

soins de santé.

1.4. Concepts clés

Le maraîchage (Mpwo, 2019)

Par définition, le maraîchage ou agriculture maraîchère est la culture de végétaux à usage alimentaire, et plus particulièrement de légumes, certains fruits, de certaines fines herbes et fleurs à usage alimentaire de manière professionnelle dans le but d'en faire un profit ou simplement d'en vivre.

Il est défini aussi comme étant un secteur d'activité, une profession caractérisée par la production intensive des espèces légumières destinées essentiellement à la vente en frais. Alors que la culture de plantes alimentaires en potager concerne plutôt l'autoconsommation, mais le maraîchage concerne les cultures pour la vente à la consommation.

Le maraîchage se définit aussi comme une branche de la production qui comprend l'activité technico-économique et alimentaire déployée pour l'obtention des légumes.

Sont considérés comme producteurs et productrices maraîchers les agriculteurs maraîchers qui vendent leurs récoltes sous plusieurs formes : à des chaînes de supermarchés ou sur un marché. D'autres producteurs maraîchers vendent leurs produits en « court-circuit », aux vendeuses ou directement de l'agriculteur aux consommateurs, sur un marché, dans d'autres places. C'est cette catégorie des productrices et vendeuses des produits maraîchers qui fait l'objet de cette recherche.

L'activité informelle (Kinkela & N. J.M, 2008) a plusieurs significations notamment : activité souterraine, parallèle, clandestine, non contrôlée, non structurée, marginale, invisible, cachée, illégale, de survie, etc. L'informel, non structuré, illégal...marque une différence entre ce qui est permis ou connu et ce qui ne l'est pas. De là, on peut avancer que ce secteur regroupe toutes les activités qui échappent aux circuits officiels ou qui ne sont pas saisies par les statistiques offi-

cielles et les comptes nationaux.

L'économie de ménages

Par ménage, on entend l'ensemble d'individus occupant un même logement, participant au même budget et vivant sous l'occupation ou l'autorité d'un même individu appelé chef de ménage ou la personne de référence, que ces individus aient ou non des liens de parenté entre eux (Ngondo 2001). Cette définition spécifie mieux le ménage dont il est question dans cette étude.

L'économie des ménages (appelée aussi approche de l'économie des ménages) indique les types de revenus et de dépenses, les stratégies de survie employées par différents groupes et la capacité de ces groupes à résister à des périodes de pénurie et d'autres circonstances dans lesquelles ils ne peuvent plus accéder à des ressources essentielles.

Dans le cadre de ce travail, nous entendons par l'économie de ménages l'ensemble de ressources financières gagnées par la femme des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers susceptible de participer aux besoins de leurs ménages.

Selon le dictionnaire Larousse, le mot contribuer désigne une action de contribuer à quelque chose, part apportée à une dépense commune. La contribution à l'économie des ménages sous-entend le fait pour ses membres d'apporter leur revenu et l'affecter aux besoins du ménage, lesquels besoins peuvent être les dépenses alimentaires, de soins de santé, de scolarisation, de l'eau et l'électricité, de loisirs, d'habillement, etc.

1.4. Méthodologie

1.4.1. Brève description de Kinshasa

La ville de Kinshasa s'étend sur une superficie de 9.965 Km², le long de la rive méridionale du « Pool Malebo » et constitue un immense croisissant couvrant une surface plane peu élevée avec une altitude moyenne d'environ 300m. Sa densité moyenne d'habitant est de 400,38 hab. /km².

De nos jours, la ville de Kinshasa compte plus de 15 millions d'habitants répartis dans les 24 communes car l'exode rural n'a cessé de contribuer à l'accroissement de cette population (Shomba, 2015).

Les conséquences de la croissance démographique à Kinshasa sont multiples, mais les plus importantes sont : l'occupation anarchique des espaces sans respect des normes urbanistiques, les difficultés de trouver l'emploi et le revenu, l'accès difficile aux services sociaux de base. Les conséquences environnementales qui en découlent sont entre autres l'insalubrité, les érosions, l'extension désordonnée des quartiers, le déboisement, la pauvreté, etc. Cette pauvreté est à la base du développement de stratégies de survies notamment l'expansion des activités maraîchères dans la plupart des communes périphériques.

En effet, situé au bord du fleuve Congo et jalonné par plusieurs rivières, l'activité maraîchère est très répandue dans les communes périphériques et particulièrement dans les communes les plus proches du fleuve Congo et de grandes rivières (Mont-ngafula, Limeté, Masina, Nd'jili, Nsele, et Maluku).

Au regard de pluralités de sites maraîchers à Kinshasa, notre recherche s'est focalisée dans deux communes : Masina et Mont-Ngafula.

1.4.2. Choix des sites

Pour cette étude, deux sites maraîchers ont été retenus. Il s'agit de Masina petro Congo (le long de la rivière Ndjili) et de la vallée de la Funa/Monastère. C'est dans ces sites que l'enquête a été effectuée auprès de 108 femmes productrices et commerçantes des produits maraîchers. Les informations recueillies reflètent un état d'opinion d'un échantillon de ces femmes interrogées.

Etant donné que les femmes maraîchères sont dispersées à travers la capitale, la sélection de ces femmes a été guidée par un choix le raisonné. Cela sous-tend que l'enquêteur avait la pleine liberté de choisir les unités devant faire partie de l'échantillon tout en respectant un certain nombre

de critères. Le groupe ciblé se compose principalement de femmes engagées dans la production et le commerce de produits maraîchers. Ce choix de femmes engagées dans la production et la commercialisation de produits maraîchers s'appuie néanmoins sur des caractéristiques spécifiques des individus à interroger (Mangalu, 2019), à savoir :

- être une femme productrice et/ou vendeuse des produits maraîchers dans les lieux ciblés par l'étude ;
- être âgé d'au moins 18 ans révolus au moment de l'enquête ;
- manifester la volonté de participer à l'enquête (consentement oral).

1.4.3. Instrument de collecte de données

Pour la collecte des données, un questionnaire d'enquête a été conçu et distribué sous la forme d'un format électronique, utilisant l'application Kobo Toolbox sur des smartphones. Ce qui a permis de faciliter l'intégration des instructions de contrôle (comme le saut, le filtre, etc.), tout en diminuant les erreurs (afin d'améliorer la qualité des données).

1.4.4. Variables de l'étude

Dans cette étude ayant porté sur la contribution des femmes à l'économie des ménages, plusieurs variables ont été prises en compte dans nos analyses afin de rapprocher davantage les lecteurs de la réalité du phénomène.

Pour évaluer la contribution des femmes à l'économie des ménages, il a été demandé aux femmes de dire si les recettes de leur activité leur permettent de contribuer aux besoins (dépenses) du ménage. Cette variable est dichotomique et se décline en deux modalités :

- Oui, indiquant que les revenus permettent de contribuer aux besoins du ménage;
- Non, indiquant l'absence de contribution directe aux dépenses familiales.

1.4.5. Méthode d'analyse des données

Le choix des méthodes d'analyse est guidé par les objectifs de la recherche, la taille de l'échantillon, la nature (qualitative ou quantitative) et le nombre des variables. A cet effet, deux méthodes d'analyses statistiques ont été utilisées dans le cadre de ce travail, que nous déclinons dans les lignes qui suivent. Le logiciel SPSS 21 et le tableur Excel ont été utilisés pour créer les tableaux. L'analyse descriptive univariée nous a permis d'explorer l'ensemble de variable sous étude afin d'avoir une vision claire de caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon. L'analyse descriptive bivariée (tableau de contingence) croise les modalités des deux variables en présence et comptabilise le nombre d'unités d'analyse caractérisées simultanément par chacune des combinaisons possibles de couples de modalités de ces deux variables.

II. RESULTATS DE L'ETUDE

2.1. Caractéristiques socio-démographiques des enquêtées

L'échantillon de l'enquête est composé de 108 femmes dont 43,5% des femmes étaient productrices et 56,5% des femmes enquêtées étaient commerçantes des produits maraîchers.

Les enquêtées ont un âge compris entre 18 et 65 ans. 82% des commerçantes de produits maraîchers ont l'âge qui varie entre 25 et 34 ans contre 18% des femmes vendeuses. 42% des femmes productrices de produits maraîchers ont un âge qui varie entre 35 et 44 ans, alors que les femmes vendeuses de cette même tranche d'âge sont à 58%. Cette même tendance est aussi observée chez les femmes âgées de 45 ans et plus.

Concernant le niveau d'instruction, les résultats montrent qu'il y a plus de productrices de produits maraîchers (64%) de niveau primaire par rapport aux vendeuses de ces produits (36%). Il en est de même pour les femmes sans instruction, avec respectivement 71% contre 29%. Les résultats révèlent que les commerçantes de produits maraîchers étaient en majorité (84%) de niveau

secondaire par rapport aux vendeuses de ces produits (16%).

S'agissant du statut matrimonial, il ressort des analyses que 56% de femmes productrices des produits maraîchers étaient mariées au moment de l'enquête contre 44% des vendeuses des produits maraîchers. Les femmes célibataires étaient dans la majorité des cas commerçantes (97%). Les femmes commerçantes qui avaient un statut (veuves ; divorcées) représentaient 54% de l'échantillon et 46% de ces femmes étaient productrices des produits maraîchers.

En ce qui concerne la taille de ménage, les ménages de nos enquêtées ont une taille de 2 à 10 personnes. Une taille moyenne de ménage de 6,8 personnes. Nos résultats ont encore révélé que 69% des femmes commerçantes de produits maraîchers vivaient dans les ménages composés de 1 à 3 personnes, alors que 31% des femmes productrices ont cette même taille de ménage. 52% de productrices des produits maraîchers vivaient dans les ménages composés de 7 personnes et plus, contre 48% de vendeuses des produits maraîchers.

Pour ce qui est du statut d'occupation du logement, l'on note que 73% de commerçantes étaient des locataires au moment de l'enquête contre 27% des productrices. L'enquête montre que 76% des producteurs sont propriétaires de leurs logements.

Il ressort des caractéristiques sociodémographiques de productrices et vendeuses des produits maraîchers que ce sont des femmes peu instruites (en majorité de niveau primaire et secondaire), en âge actif, mariées, et vivant dans les ménages composés de 7 personnes ou plus. Avec cette taille de ménage, il est tout à fait clair que l'exercice d'une activité génératrice de revenus pour faire face aux besoins de survie de leurs ménages est indispensable.

Tableau N°1: Description de la population enquêtée

Caractéristiques des femmes	Catégorie des femmes productrices et commerçantes				
	Commerçantes	Effectif	Productrices	Effectif	Effectif total
Age de la femme					
Moins de 25 ans	100,00%	15	-	0	15
25-34 ans	82,40%	28	17,60%	6	34
35-44 ans	41,70%	15	58,30%	21	36
45 ans et plus	13,00%	3	87,00%	20	23
Niveau d'instruction					
Sans instruction	28,60%	4	71,40%	10	14
Primaire	36,00%	18	64,00%	32	50
Secondaire	83,90%	26	16,10%	5	31
Universitaire	100,00%	13		0	13
Statut matrimonial					
Célibataire	100,00%	22		0	22
Mariée	43,80%	32	56,20%	41	73
Autres (veuves, divorcée)	53,80%	7	46,20%	6	13
Taille de ménage					
1-3 personnes	69,20%	9	30,80%	4	13
4-6 personnes	67,70%	21	32,30%	10	31
7 personnes et plus	48,40%	31	51,60%	33	64
Statut d'occupation de logement					
Locataire	73,30%	22	26,70%	8	30
Propriétaire	24,50%	12	75,50%	37	49
Autres	93,10%	27	6,90%	2	29
Total	56,50%	61	43,50%	47	108

Source : Auteur sur base de l'enquête

2.2. Revenu des femmes maraîchères

L'évaluation des revenus des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers enquêtées consiste à déterminer la fourchette de revenus générés par les femmes dans l'exercice de ces activités et le revenu moyen.

D'un point de vue général, l'on note que le revenu varie entre 5000FC et 30000FC et une moyenne par semaine de 56.712,96 FC alors que le revenu médian est de 35000FC.

De manière détaillée, le revenu moyen des femmes commerçantes des produits maraîchers est de 31299,51 FC alors qu'il est d'à peu près trois fois plus élevé chez les productrices des

produits maraîchers (89787,93FC).

Il ressort des analyses que les productrices génèrent plus de revenus que les commerçantes des produits. Cela se justifie par le fait que les productrices vendent de grandes quantités (généralement de plates-bandes) alors que les vendeuses se contentent des quantités limitées selon les moyens disponibles et la tendance du marché.

Tableau N°2 : Répartition des femmes selon le revenu

Catégorie de la femme	Revenus des femmes (CDF)			
	Effectif	Moyenne	Médian	Mode
Commerçantes	61	31229,51	30000	35000
Productrices	47	89787,23	70000	75000

Source : Auteur sur base de l'enquête

2.3. Affectation de revenus des femmes aux besoins de ménages

Après avoir estimé les revenus des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers, cette section présente l'affectation de revenus de femmes aux besoins de ménages. Les résultats montrent que dans les deux catégories des femmes sous étude, les dépenses d'alimentation

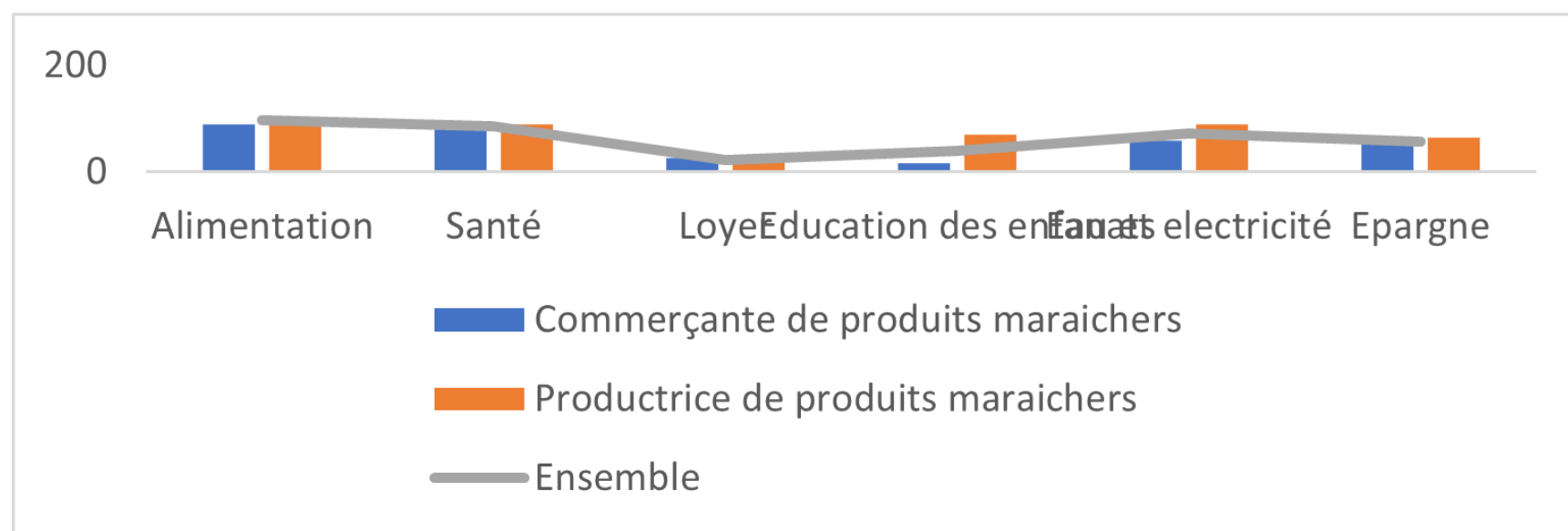
quotidienne sont la principale affectation de revenu qu'elles génèrent de leurs activités.

En effet, 94% des femmes productrices des produits maraîchers déclarent utiliser les revenus de leurs activités pour l'alimentation de leurs familles. Cette proportion est de 90% chez les femmes commerçantes.

Pour la santé, les proportions varient entre 84% chez les vendeuses à 89% chez les productrices. Parmi ces femmes, les résultats indiquent que 64% de productrices des produits maraîchers déclarent épargner une partie de leurs revenus alors que cette proportion est de 53% chez les commerçantes.

Cette capacité d'épargner chez les productrices et vendeuses des produits maraîchers constitue un motif d'encouragement pour les organismes qui octroient les crédits dans ce sens qu'elles peuvent être éligibles à recevoir de fonds pouvant aider à améliorer leurs activités parce qu'elles sont capables de rembourser.

Graphique n°1 : Affectation des revenus aux besoins de ménages



Source: notre enquête

2.4.. Appui à la création ou le développement de l'activité

Au moment de l'enquête, il a été demandé aux femmes si elles ont bénéficié d'une quelconque forme d'aide ou subvention pour commencer ou développer leur activité.

De manière globale, les résultats indiquent que

44,4% des femmes déclarent avoir reçu au moins une forme d'aide. Par contre, 55,6% des femmes n'ont jamais reçu une quelconque assistance, qu'elles soient productrices ou vendeuses des produits maraîchers. Il faut noter que les productrices sont nombreuses (51,1%) à recevoir de dons comparés aux commerçantes de ces produits (39,3%).

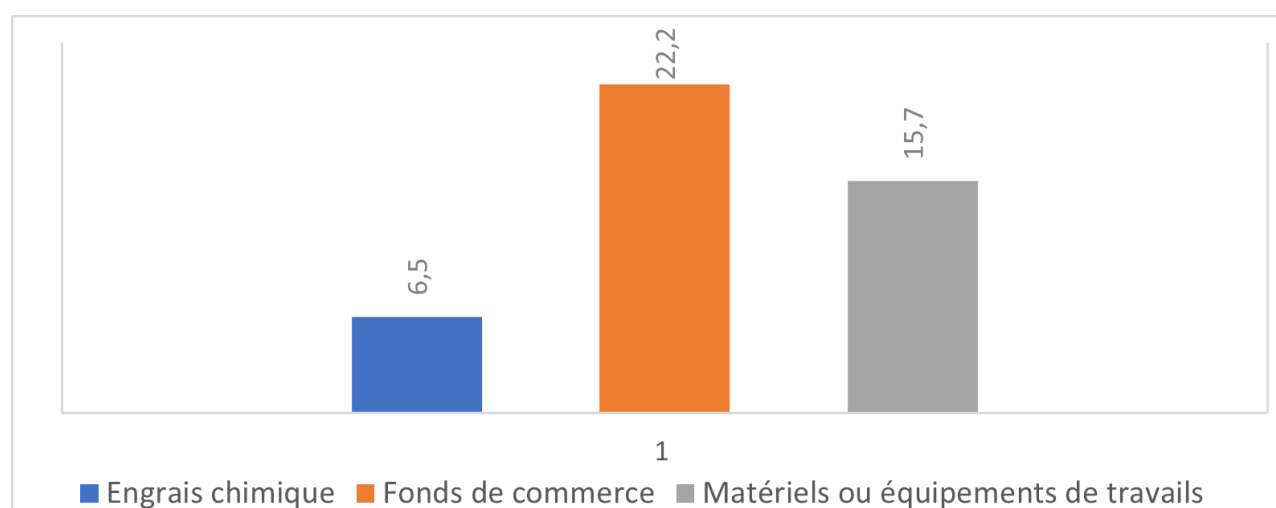
Tableau N°3: Description de répondants selon l'aide ou don

Catégorie des femmes	Avoir reçu de l'aide		
	Oui	Non	Effectif
Productrice de produits maraichers	51,10%	48,90%	47
Commerçante de produits maraichers	39,30%	60,70%	61
Total	44,40%	55,60%	108

Source : Auteur sur base de l'enquête

Concernant les formes d'aides reçus, les femmes productrices de produits maraichers déclarent avoir reçu entre autres : les engrais chimiques et fumiers (6,5%) ainsi que les matériels ou équipements de travail (15,7%). Certaines vendeuses quant à elles ont déclarées avoir reçu un fonds de commerce pour booster leur activité (22,2%).

Graphique 2. Forme d'aide ou de don reçu par les femmes maraichères



Source : Auteur sur base de l'enquête

Il est important d'observer que plus de la moitié de ces femmes maraichères enquêtées ne bénéficient pas d'un appui quelconque. Mais elles se démènent pour maintenir leurs activités. Pourtant, ces femmes nourrissent des familles à Kinshasa car le maraîchage reste pour la plupart de foyers une activité salvatrice pour subvenir aux besoins élémentaires de leurs familles.

2.5. Difficultés ou contraintes dans l'exercice de l'activité maraichère

Cette enquête a permis aussi de mettre en exergue les contraintes auxquelles les femmes produc-

trices et vendeuses des produits maraichers sont confrontées.

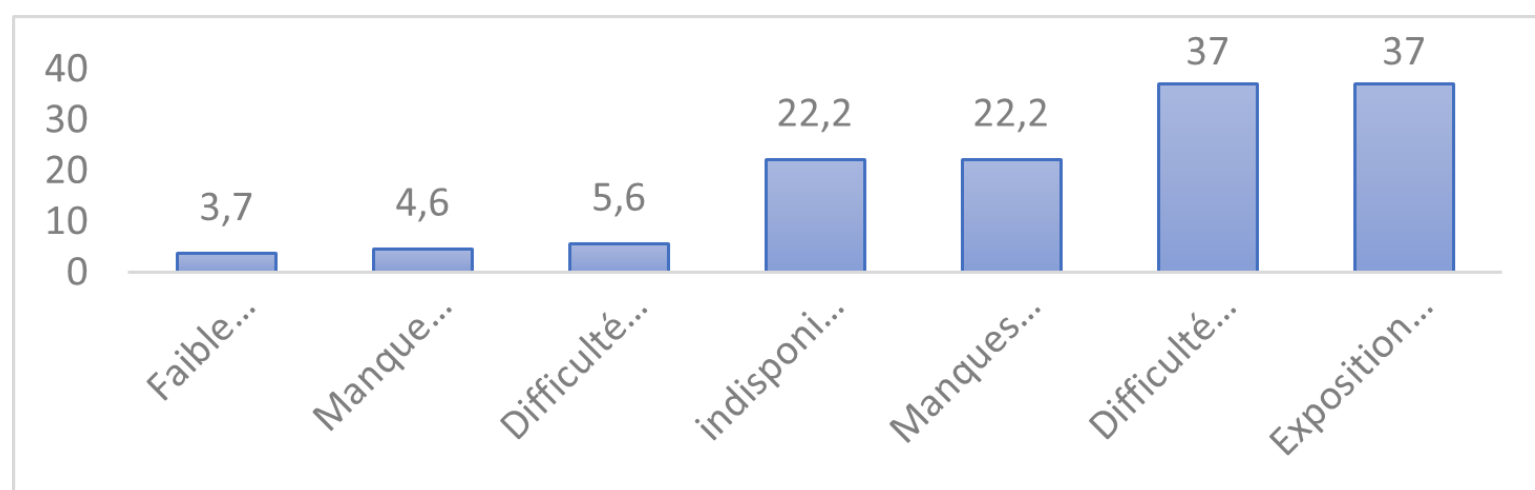
Pour les femmes productrices des produits maraichers, les résultats indiquent qu'elles font face à plusieurs maladies et autres intempéries (37%) ; elles éprouvent de difficultés d'écouler les produits (37%). Le manque de matériels adéquats de travail (22%), le manque de fumiers et engrais chimiques (22%) constituent des obstacles à l'épanouissement des productrices des produits maraichers.

Quant aux vendeuses des produits maraichers,

elles déclarent comme difficulté entre autres le fait de parcourir de longues distances pour évacuer la marchandise (37%), la difficulté de trou-

ver même les produits à vendre (5,6%). Certaines vendeuses déclarent le faible rendement (3,7%).

Graphique n°3 : Difficultés rencontrées par les femmes maraîchères dans l'exercice de leurs activités



Source : Auteur sur base de l'enquête

III. DISCUSSION DES RESULTATS

Les femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers à Kinshasa contribuent à l'économie de leurs ménages. L'analyse des données collectées a permis de dégager les revenus de femmes maraîchères ainsi que leurs affectations aux besoins vitaux de leurs ménages. Ce même constat de la contribution des revenus des femmes aux dépenses de ménages a été fait dans les études menées au Niger en 2012 par l'INS et PNUD, en Côte d'Ivoire par Kone (2002) et au Sénégal par (Promer, Fida, 2007).

Les analyses ont montré que le revenu moyen hebdomadaire des femmes vendeuses des produits maraîchers est de 31.299,51 FC alors qu'il est trois fois plus élevé chez les productrices des produits maraîchers soit 89.787,93 FC. Ce qui nous ramène à un revenu moyen mensuel de 125.196 FC pour les vendeuses des produits maraîchers et 359.148 FC pour les productrices.

Comme on peut le constater ce revenu n'est pas très important mais il est de loin supérieur au résultat de l'enquête 1-2-3 de 2012 montrant qu'au niveau que c'est dans le secteur agricole que les revenus sont faibles avec une moyenne de 27.964 FC. Comparer à la moyenne d'ensemble (56.712,96 FC), cette différence pourrait s'expli-

quer par le temps écoulé depuis l'enquête 1-2-3 et cette étude sur les femmes maraîchères de deux sites de Kinshasa.

En outre, l'enquête 1-2-3 est une enquête d'envergure nationale alors que l'échantillon de notre étude a porté seulement sur quelques femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers dans deux sites à Kinshasa et s'est focalisé sur l'activité maraîchère.

Quant aux affectations de ces revenus, les deux catégories des femmes placent les dépenses d'alimentation quotidienne en première position (97,1%) suivies de dépenses de soins santé (86%) et des dépenses en eau et électricité (72,2%). Ces résultats vont dans le même sens des études antérieures qui démontrent la participation de la femme aux dépenses du ménage. Les études antérieures ont montré également l'importance de la participation de la femme aux dépenses du ménage et sur la réduction de la pauvreté. Au Ghana, l'étude de la corrélation entre l'activité des femmes et leur pouvoir décisionnel montre que dans près de 83 % des ménages les femmes participent sur tout ou partie des dépenses du ménage (Warren 2009). Ce qui contribue à l'amélioration du bien-être familial.

Il ressort aussi des analyses que 50% des femmes

enquêtées affectent une partie de leurs revenus à l'épargne. Cette capacité d'épargner constitue permettrait aux institutions de micro finances et autres organismes d'octroyer les crédits aux femmes exerçant des activités maraîchères. La culture de l'épargne montre qu'elles pourraient être capables de rembourser le crédit qu'elles peuvent souscrire pour améliorer leurs activités.

D'après le rapport de l'enquête QUIBB/RDC 2016, l'accès au crédit est très limité dans l'ensemble de l'économie congolaise bien que le système bancaire comprend plus d'une vingtaine de banques commerciales, dont les agences sont situées principalement à Kinshasa et dans les chefs-lieux des provinces.

La diversification des institutions financières constituerait un atout pour se pencher à l'octroi de crédit aux femmes maraîchères en général et celles qui développent d'autres activités.

IV. CONCLUSION

Cette étude s'est proposée d'analyser la contribution des femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers à l'économie de ménages. En effet, une enquête sur un échantillon de 108 femmes dont 47 productrices et 61 vendeuses œuvrant dans deux sites maraîchers de Kinshasa spécifiquement à Masina Petro Congo (le long de la rivière Ndjili) et dans la vallée de la Funa / Monastère non loin de l'université de Kinshasa a permis de recueillir les données utilisées.

Au terme des analyses, nos hypothèses de départ selon lesquelles : (1) les femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers génère des revenus de leurs activités leur permettant de contribuer aux dépenses des ménages et (2) les femmes affectent leur revenu principalement à l'alimentation quotidienne de leur foyer, à la scolarisation de leurs enfants et aux soins de santé se sont avérées vraies.

En effet, le revenu des femmes maraîchères varie entre 5000FC et 30000FC par jour ; la moyenne hebdomadaire de 56.712,96 FC alors que le revenu médian est de 35000FC. Les analyses par

catégorie des femmes (productrice et vendeuse) montrent que revenu moyen hebdomadaire des femmes vendeuses des produits maraîchers est de 31.299,51 FC alors qu'il est de 89787,93FC chez les productrices des produits maraîchers.

Quant aux affectations de ces revenus, les deux catégories des femmes placent les dépenses d'alimentation quotidienne en première position (97,1%) suivi de dépenses de soins santé (86%) et des dépenses en eau et électricité (72,2%). Les dépenses pour l'éducation occupent la 5^e position (39,8%) sur la chaîne de dépenses de femmes enquêtées. Il ressort aussi des analyses que 50% des femmes enquêtées affectent une partie de leurs revenus à l'épargne.

Les femmes productrices et vendeuses des produits maraîchers rencontrent de multiples difficultés notamment : le quasi inexistence d'équipements ou matériels adéquats du travail, l'indisponibilité de fumiers ou engrais chimiques pour les productrices et l'exposition aux maladies et intempéries, difficulté d'écouler les marchandises pour les vendeuses. Au regard de ces difficultés et de risques encourues, la majorité (61,1%) des femmes sont tentées d'abandonner ce travail à cause de conditions difficiles inhérentes à l'exercice de ces activités. Mais dans le contexte de pauvreté actuelle, elles s'y accrochent grâce au revenu que cette activité génère et son apport dans la survie de leurs familles.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que l'importance de l'activité maraîchère à Kinshasa est une activité génératrice de revenus sûrs pour les femmes évoluant dans ce domaine. Ce revenu permet à ces dernières de combler tant soit peu les besoins économiques du ménage. Leurs conditions de travail s'amélioreraient par l'octroi des intrants agricoles, l'encadrement et conservation de produits maraîchers périssables car cela est souvent évoqué est l'une de causes des pertes de revenu des femmes maraîchères.

L'accès au micro crédit s'avère aussi indispensable à l'accroissement des activités maraîchères. Aux autorités œuvrant dans le domaine d'agriculture d'apporter un soutien visant à accroître la

production, à protéger la santé des productrices et vendeuses des produits maraîchers.

VI. BIBLIOGRAPHIE

Andrey, B.-F., et al. (2016). Le crédit à l'agriculture, un outil-clé du développement agricole. Techniques financières et développement.

Badibanga, T., et CISRI-L'Harmattan. (2013). Introduction : l'agriculture est un enjeu stratégique pour la République démocratique du Congo. Développement de l'agriculture en RDC : contraintes et opportunités.

Baudouin, M. (2021). Enfin une politique agricole pour le Congo?

Carmel, N. M. (2022). Contribution des cultures maraîchères au revenu des ménages dans la vallée de N'djili. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 875.

Eyanga, D. E. (2004). Stratégie socioéconomique de survie des femmes chefs des ménages dans la ville de Yaoundé et Douala: Recherches des facteurs explicatifs. Mémoire de DESSD ; IFORD.

FAOLEX, (2023, 17 mars). Document juridique.
Henckel, H. (2017). À la découverte des femmes entrepreneurs de RDC : entre nécessité et ambition. Kinshasa : Banque Mondiale.

Institut National de la Statistique. (2014). Enquête 1-2-3 : Enquête avec les phases I (Emploi), II (Secteur Informel) et III (Consommation des ménages). Kinshasa : Institut National de la Statistique.

Jaumotte, F. (2003). Les femmes sur le marché du travail : évidence empirique sur le rôle des politiques économiques et autres déterminants dans les pays de l'OCDE. *Revue économique de l'OCDE*, (37).

Kinkela, N. J. M. (2008). Économie sociale et lutte contre la pauvreté en RDC : Regard sur tontines à caractère mutualité de Kinshasa. Thèse de doctorat en sociologie, FSSAP, Unikin.

Lebailly, P., et B. M. (2014). Quel développement agricole pour la RDC ?

Mangalu, J. (2019). Guide d'analyse des données en

sciences sociales et humaines. France : L'Harmattan. Ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage. (2009). Note de politique agricole. Kinshasa : Ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage.

Ministère de l'Agriculture. (2022). Politique de l'agriculture durable de la République démocratique du Congo.

Mpwo, M. L. (2019). Le maraîchage à Kinshasa : est-ce une activité de survie ou une stratégie de la lutte contre la pauvreté ? *MES-RIDS*, (109), avril-juin 2019.

PNUD & INS Niger. (2012). Contribution des femmes aux dépenses des ménages et à la réduction de la pauvreté à Maradi (pp. 11-14).

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2009). Pauvreté et conditions de vie des ménages. Kinshasa : PNUD RDC.

PROMER, F. (2007). Contribution des femmes aux dépenses des ménages et à la réduction de la pauvreté. Cité par UNDP, novembre 2012 (p. 12).

Radio Okapi. (2023). Entrepreneuriat féminin en RDC : opportunités et défis. <https://www.radiookapi.net/2023/03/09/emissions/okapi-service/entrepreneuriat-feminin-en-rdc-opportunités-et-défis#:~:text=En%20RDC%2C%2043%20%25%20du%20tissu,%2C%20dans%20les%20mines%2C%20etc.> consulté le 09 Mars 2023.

Shomba, K. S., et al. (2015). Monographie de la ville de Kinshasa. Kinshasa.

Yolou, I. (2021). Effets socio-économiques des activités maraîchères dans la commune d'Athieme (Sud-Ouest du Bénin). *International Journal of Innovation and Applied Studies*.

Auto-entrepreneuriat et insertion professionnelle des jeunes à Kinshasa. Un appui majeur à la survie des jeunes chômeurs

Par Didier BAKEKE BEN POSHO¹

R

ésumé

Cet article analyse l'apport réel de l'auto-entrepreneuriat des jeunes dans la création des emplois et des revenus. Il est indiqué que malgré les obstacles liés à l'auto-entrepreneuriat, il constitue la solution au chômage des jeunes du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema et à la survie de leurs ménages.

En effet, la crise économique et d'emploi qui a toujours caractérisé le pays a occasionné la naissance et l'évolution de l'entrepreneuriat à Kinshasa. Faute d'une vraie politique de création d'emploi par les pouvoirs publics, les jeunes recourent aux activités entrepreneuriales génératrices de revenus pour faire face à leurs besoins fondamentaux. En plus, il importe de faire observer que le domaine de l'entrepreneuriat est régi par des normes légales plus ou moins adaptées à la réalité congolaise, mais leur application pose problème. Il s'agit là d'une pathologie législative qu'il faudrait soigner.

Mots clés : Auto-entrepreneuriat, Insertion professionnelle, Jeunes, Économie informelle.

ABSTRACT

This article analyzes the real contribution of young people's self-entrepreneurship in the creation of jobs and income. It is indicated that despite the obstacles linked to self-entrepreneurship, it constitutes the solution to unemployment among young people in the Manenga District of the Municipality of Ngaliema and to the survival of their households.

Indeed, the economic and employment crisis which has always characterized the country has caused the birth and evolution of entrepreneurship in Kinshasa. In the absence of a more practical job creation policy, young people resort to income-generating entrepreneurial activities that help resolve their basic needs. In addition, it is important to note that the field of entrepreneurship is governed by legal standards more or less adapted to Congolese reality, but their application poses problems. This is a legislative pathology that should be treated.

Keywords: Self-entrepreneurship – Professional integration – Young people – Informal economy.

¹Apprenant et chercheur en Sociologie, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kinshasa.

I. INTRODUCTION

Dans la capitale Kinshasa, l'entrepreneuriat est de plus en plus complexe et d'actualité en Sciences sociales et humaines, du fait de l'engouement des jeunes spécialement qu'il entraîne. Plusieurs faits sont analysés et des formations, des programmes d'accompagnement, etc. sont aussi offerts par les experts scientifiques de ce domaine. Ainsi, pour nous, l'auto-entrepreneuriat des jeunes universitaires qui tentent de résoudre, tant soit peu, le problème de la crise d'emploi généralisée à Kinshasa et leur processus d'insertion professionnelle nous intéresse pour réaliser cette étude.

A cet effet, nous analysons l'« Auto-entrepreneuriat et insertion professionnelle des jeunes à Kinshasa. Un appui majeur à la survie des jeunes chômeurs ». Nous allons parcourir quelques travaux antérieurs en vue de nous démarquer de leurs recherches. Outre l'introduction et la conclusion, cet article est structuré en trois points essentiels, notamment : les considérations générales, l'impact de l'auto-entrepreneuriat sur l'économie informelle et les perspectives.

II. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Deux points sont développés brièvement à ce niveau. Il s'agit de la discussion des concepts exploités dans cet article et du cadre théorico-méthodologique de la recherche.

2.1. Définition des concepts

L'exigence de la définition des concepts fut soulignée par Émile Durkheim, lorsqu'il soutient que la première démarche pour un sociologue doit consister à définir les choses qu'il traite afin que l'on sache de quoi il est question (Durkheim, 2004).

En sciences sociales, la définition des concepts fondamentaux est une exigence qui permet de baliser le chemin et d'éviter des équivoques qui sont source des malentendus. D'où, la clarification des concepts permet de suivre le cheminement qui traduit une évolution réelle de la pensée. C'est ainsi que nous allons clarifier les concepts suivants : Auto-entrepreneuriat, insertion professionnelle, jeunes et économie informelle.

En effet, l'entrepreneuriat est le fait d'entreprendre, en créant une activité génératrice de revenus. La capacité d'entreprendre n'est pas exclusive aux hommes d'affaires (Shomba, 2015). A Kinshasa, certains

jeunes diplômés ou non, se lancent dans ce qu'on appelle « l'auto-entrepreneuriat. Or, être entrepreneur ne s'improvise pas, mais cela s'apprend en suivant des cours, en se documentant et en fréquentant d'autres entrepreneurs. C'est l'action d'entreprendre, de mener à bien un projet individuel ou collectif.

Le terme « entreprendre » signifie créer une activité (le plus souvent économique) pour atteindre un objectif, répondre à un besoin. Nous disons que l'entrepreneuriat est le processus de création et de développement d'une nouvelle entreprise, généralement en réponse à des opportunités de marché ou d'affaires.

Selon Fayolle et Filion « l'entrepreneuriat, c'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable, ces personnes pensent à des entreprises qu'elles pourraient créer, prennent connaissance de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise ».

Un certain nombre d'enjeux entrent en ligne de compte pour exercer l'auto-entrepreneuriat, notamment : la formation, l'expérience, la disponibilité de fonds, le réseau environnemental, la détection d'une opportunité d'affaire, l'envie de devenir son propre patron, la perte d'un travail, etc.

En prenant en compte les différentes modalités d'entrepreneuriat, on peut distinguer essentiellement deux types : l'individuel et le collectif. Les motivations qui sous-tendent le choix entre les deux alternatives sont divergentes, mais les deux visent à améliorer notre cadre de vie ou à générer un emploi personnel pour satisfaire les besoins essentiels.

L'entrepreneuriat individuel, ou auto-entrepreneuriat, représente la volonté de quelqu'un de se distinguer, d'obtenir davantage d'indépendance et de liberté, sans qu'une autorité ne vienne intervenir dans ses choix. L'entrepreneuriat collectif se caractérise par plusieurs individus qui partagent un besoin identique et qui décident de combiner leurs efforts pour satisfaire ce besoin. Dans le cadre de l'entrepreneuriat collectif, les participants répartissent à la fois les risques et les profits.

Dans le cadre de cet article, un entrepreneur est un visionnaire créatif, têtu, audacieux et curieux sur son entourage ou environnement. L'entrepreneur jouit

d'une imagination fertile et passionnée, il s'intéresse davantage aux défis qu'aux profits. Tenace souvent, il est prêt à lutter pour mener à bien ses projets en vue de s'intégrer socialement. C'est aussi un audacieux par le fait qu'il reste très conservateur dans la prise de risque. Il observe son environnement et écoute les autres et saisit les opportunités d'affaires.

Par ailleurs, l'insertion professionnelle est un terme très complexe à saisir. Mais les sociologues l'analysent sous l'effet de crise économique et d'emploi qui caractérisent les sociétés humaines. Dans le cadre de cette recherche, l'insertion professionnelle constitue l'accès à l'emploi par la création des activités génératrices de revenus. C'est aussi, dans le domaine de l'économie informelle, le fait de mettre en place des activités économiques informelles en vue de répondre aux besoins fondamentaux, notamment : le logement, les soins médicaux, l'éducation, la nourriture, l'habillement, etc. Ces activités d'auto-entrepreneuriat sont plus exercées par les jeunes diplômés pour se prendre en charge.

Selon le dictionnaire Larousse, l'insertion professionnelle désigne « l'action d'aider les jeunes, les demandeurs d'emploi, les handicapés à trouver une place dans la vie active ». De manière générale, l'expression « insertion professionnelle » renvoie à l'entrée d'une personne dans le monde du travail, dans la sphère professionnelle.

Selon Fournier G. et Monette M. (2000), l'insertion socioprofessionnelle est définie comme le passage réussi entre la formation et la vie active. Ils ont su montrer l'importance de la formation dans le processus d'insertion professionnelle. S'insérer dans la vie active impose à l'individu d'être détenteur d'une formation. Par conséquent, les personnes munies d'un diplôme, d'une qualification accéderaient plus facilement à un emploi permanent, à plein temps et mieux rémunéré (Fournier & Monette, 2000). Ce processus de formation nous pousse à évoquer le terme « jeunes », qui constitue une notion relative.

Selon la Charte Africaine de la Jeunesse, les jeunes représentent les individus qui ont un âge compris entre 15 et 35 ans (Charte Africaine de la Jeunesse, 2024)

. Or, cette considération varie d'une société à l'autre et selon les réalités socioculturelles.

En effet, la jeunesse n'est qu'un mot, rappelait Pierre Bourdieu (1984), pour souligner la diversité sociale des expériences vécues par cette classe d'âge, les

inégalités de condition d'un « jeune » à l'autre. La jeunesse est aussi une notion relative, d'un milieu à l'autre, en fonction de l'âge d'entrée dans la vie active et/ou de l'usure sociale et physique propre à chaque métier. À 35 ou 36 ans, on est encore un « jeune cadre » ou un « jeune chercheur », mais on n'est déjà plus un « jeune ouvrier » ni un « jeune policier ».

Avec la démocratisation des études puis la montée du chômage, le temps de la jeunesse s'est « allongé », cette situation étant, suivant les catégories sociales, plus ou moins choisie – pour les plus favorisés – ou plus ou moins subie – pour les plus modestes (Galland, 2011). De plus, l'âge biologique peut être découplé de la jeunesse dans le métier ou l'emploi quand une reconversion professionnelle est effectuée en milieu de carrière (Shomba, 2015).

Dans le cadre de ce travail scientifique, nous pensons que le terme jeune, part de l'âge adolescent à l'âge adulte en RDC. Mais, il se situe entre 12 et 35 ans. En effet, cet âge se précise dès la prise de conscience et donc, la responsabilité. Dans la société congolaise, ce terme « jeunes » renvoie à plusieurs connotations selon les contextes et les activités économiques qui les caractérisent. Les jeunes participent à « la construction de la vie » et met en exergue cette notion du pouvoir qui renvoie à l'image de soi, l'estime de soi, l'identité et la force psychologique (savoir être) mais aussi à la manière dont l'individu influence sa vie et propose des changements. Dans cette optique la jeunesse, c'est le stade à partir duquel la personne saura ce qu'elle sera demain, c'est-à-dire, se débrouiller et construire son avenir. Toute personne qui est dans cette posture est qualifiée de responsable et est par conséquent jeune. Bref, « être jeune, c'est prendre conscience des défis de sa communauté et s'engager à apporter des solutions ». Nous y reviendrons.

Par ailleurs, la notion d'économie formelle est complexe à définir. Elle fait allusion à la macroéconomie, laquelle est industrialisée et exploitée par les gros producteurs. Elle est aussi définie par un certain nombre d'indicateurs clés, tels que la quantité de produits, les moyens d'investissement suffisant, la plus grande distribution des produits finis, les relations plus étendues, la création d'emplois réelle et élargie, etc. Par contre, l'économie informelle est caractérisée par des activités économiques de nature à répondre aux besoins immédiats.

2.2. Cadre théorico-méthodologique

Le matérialisme dialectique est le cadre explicatif choisi pour analyser l'objet de cet article. Car, l'auto-entrepreneuriat fait partie intégrante de l'économie sociale. Ainsi, l'approche dialectique mérite notre attention pour expliquer les faits que nous traitons. Ses postulats seront exploités dans l'analyse de résultats. Nous avons utilisé quelques techniques, telles que la technique documentaire, l'entretien libre avec 50 jeunes entrepreneures du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema pour analyser les résultats de cet article.

Nous référant aux auteurs antérieurs qui ont écrit dans ce domaine, nous pensons que parmi les voies et les moyens d'insertion professionnelle existants, nous pouvons compter l'insertion professionnelle par l'entrepreneuriat. Celui-ci semble constituer, à ce jour, la solution palliative ou de résistance aux problèmes de sous-emploi, de chômage et de la pauvreté dans la ville de Kinshasa.

A ce propos, la recherche menée par Silumpunisa Ndombele N'Kezi (Silumpunisa, 2017) semble corroborer nos propos. Dans « Perspectives entrepreneuriales à la fin des études en Sciences Sociales comparativement à celles des Sciences Économiques, de Gestion et de l'Organisation du Travail à l'Université de Kinshasa », cet auteur établit les liens entre esprit d'entreprendre et le domaine d'études chez les étudiants congolais. La question principale posée dans sa contribution était celle de savoir si un environnement et des formations a priori plus orientées vers le monde de l'entreprise, pris au sens large, entraînent des croyances entrepreneuriales plus favorables qu'une filière scientifique, plus éloignée a priori du domaine de l'entrepreneuriat, ne le fait. Même si cette question est posée en amont de la création effective d'entreprise, les croyances entrepreneuriales ne demeurent pas moins un ensemble d'indicateurs à la perspective d'insertion professionnelle.

Tout comme le présent travail, celui de Kituku Madia (Kituku, 2022) présente des similitudes assez proches. Elle s'est intéressée, en effet, à l'éveil des congolais, en particulier de femmes congolaises, à l'entrepreneuriat dans un contexte de pauvreté, c'est-à-dire celui du manque de ressources ou de chômage.

Toutefois, en proposant une orientation théorique qui consiste à structurer la participation des femmes

entrepreneures à la survie des familles, Kituku Madia a fait un choix d'inscrire sa recherche dans une grille de lutte des femmes vis-à-vis des hommes par leur autonomisation économique. Ceci constitue une ligne de démarcation nette avec le présent article.

Toujours dans ce contexte de pauvreté et de chômage à Kinshasa, May-Omoyi s'est, de son côté, intéressé à l'une des structures, le procès, qui vient en soutien financier, éducationnel ou matériel des femmes congolaises. En examinant les faiblesses de cette structure d'appui aux femmes congolaises pauvres, particulièrement kinoises, May-Omoyi (May O., 2022).

a élargi son questionnement sur le profil des femmes qui utilisent à bon compte le soutien de cette structure. Nous pouvons ici également conclure, sans risque d'être contredit, qu'il s'agit d'un travail dont le regard a porté sur l'insertion professionnelle des femmes kinoises par la voie de l'appui d'une institution. D'autres travaux également très intéressants que les précédents examinés, existent.

En République Démocratique du Congo en général, et à Kinshasa en particulier, la création des entreprises est l'un des objectifs du gouvernement congolais. C'est à quoi s'attèle le Programme Cadre de Création d'Emplois et de Revenus. Le Secrétariat technique pour la promotion de l'emploi qui en est l'organe technique avait entrepris des études documentaires et mené des enquêtes sur le terrain en vue de l'élaboration de programmes et projets de création d'emplois dans le secteur des micro-petites et moyennes entreprises et artisanat pour les provinces de Kinshasa, Bandundu et Congo-central (Stpe/Procer, 2009).

Par ailleurs, notons aussi que le séminaire atelier organisé à Kinshasa du 29 au 30 novembre 2005 par le Ministère du Travail et de la Prévoyance Social, avait débouché sur la formulation d'un plan d'action national comportant onze (11) domaines prioritaires dont deux relatifs aux micros, petites, moyennes entreprises et artisanat ainsi qu'à celui de l'entrepreneuriat coopératif (Ministère du Plan & Ministère du Travail et de la prévoyance sociale, 2005). Ces deux termes de référence se résument en la réduction des pauvretés par l'objectif de la création des emplois et des revenus pour l'autonomisation des femmes entrepreneures, voire tous les jeunes congolais. Mais, dans la pratique, les réalisations concrètes tardent encore à venir.

En s'intéressant à l'auto-entrepreneuriat comme voie d'insertion professionnelle des jeunes kinois et à son impact dans l'économie informelle, par rapport travaux antérieurs examinés ci-haut, dans un contexte de crise d'emplois, de pauvreté des jeunes en RDC, spécialement à Kinshasa, cet article scientifique développe une problématique inédite. Celle-ci consiste à évaluer les connaissances des ressources, la question de création d'emplois individuels et des opportunités disponibles pour démarrer une entreprise et satisfaire réellement les multiples besoins des jeunes du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema à Kinshasa.

2.3. Population et échantillonnage

2.3.1. Population d'étude

La notion de la population d'étude dans le cadre d'une investigation n'est pas à confondre avec celle de la population qui s'inscrit dans le contexte d'un recensement démographique.

De ce fait, nous avons utilisé la méthode statistique descriptive selon laquelle, une population d'étude est définie comme étant un ensemble fini d'objets, des individus ou des unités statistiques sur lesquelles une étude porte et dont les éléments répondent à une ou plusieurs caractéristiques communes. Donc, elle est l'ensemble des individus auxquels s'applique l'étude.

Nous pouvons dire aussi qu'une population d'étude est un groupe considéré pour une étude ou un raisonnement statistique. Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi comme population d'étude, les diplômés entrepreneurs (diplômé d'état, gradué, licencié) du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema.

2.3.2. Échantillon

Pour bien mener notre étude, nous avons réalisé une enquête fondée sur l'entretien, qui est une méthode de recueil de données ou d'informations, à partir d'un entretien libre, auprès d'un échantillon issu d'une population cible.

En effet, pour atteindre les objectifs de cette étude, nous avons réalisé une enquête sur terrain ; cette enquête a porté sur un échantillon constitué de 50 diplômés tirés par la méthode de choix raisonnée. Il s'agit en particulier d'un échantillon de commodité ou de convenance puisque nous avons préalablement défini les critères de sélection des enquêtés, notamment être diplômé et entrepreneur, mais aussi avoir un degré acceptable de l'organisation des affaires dans ce domaine.

2.3.3. Instrument de collecte des données

Pour cette recherche, nous avons eu recours à l'entretien libre comme outil de récolte des données. Cet outil a été destiné aux diplômés, qu'ils soient chômeurs, salariés ou entrepreneurs.

A cet effet, un guide d'entretien destiné aux sujets ciblés à été utilisé pour collecter les données nécessaires en vue de répondre aux questions qui ont constitué la problématique de cette étude. Les différentes caractéristiques de diplômés entrepreneurs, salariés ou chômeurs. De deux parties qui ont constitué le guide d'entretien, l'une cherchait à recueillir les informations démographiques, telles que : l'âge ; le sexe ; le niveau d'éducation ; le domaine d'étude et l'année d'obtention de diplôme. L'autre partie comprend aussi bien des questions fermées auxquelles l'enquêté répond par oui ou non que des questions ouvertes pour lesquelles les sujets enquêtés répondent par leur propre production en exprimant leur propre opinion ou point de vue. Il a été construit autour des variables suivantes : l'expérience professionnelle ; la perception de l'auto-entrepreneuriat ; les opportunités et les ressources pour les auto-entrepreneurs en RDC et les difficultés ou contraintes rencontrées.

En ce qui concerne le déroulement des entretiens, nous avons procédé d'abord au contact avec les personnes cibles à interviewer. A l'issue de ce processus, nous procédions aux descentes sur terrain pour effectuer nos entretiens, et cela sur rendez-vous. Ceci nous a pris plus de deux mois de terrain, soit du 05 Février 2024 au 16 Juin 2024, du fait que nous étions aussi partagés entre le service, les séminaires et la recherche. Ces stratégies nous ont permis d'atteindre le nombre total d'échantillon : 50 enquêtés ou répondants dont 28 femmes et 22 hommes.

Du fait que les enquêtés sont éparpillés dans le Quartier Manenga, nous avons été obligées de faire « avenue par avenue » de ce quartier pour des contacts et de circuler les marchés et les artères où se situent les petites établissements d'entrepreneuriat pour effectuer des entretiens. Ainsi, nous présentons le profil des enquêtés.

2.3.4. Profil des enquêtés

Rappelons que l'échantillonnage de convenance a été adopté pour sélectionner les répondants de cette recherche. Celui consiste à interroger tout enquêté qui remplit les critères tels que l'exercice d'une activité entrepreneuriale, la disponibilité et la capacité de

comprendre et de participer aux entretiens. A côté de ces critères, les variables tels que le sexe, l'âge, l'état matrimonial et le niveau d'éducation.

Tableau n°1 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Indicateurs	Variables	
	Effectif	%
Masculin	22	44
Féminin	28	56
Total	50	100

Source : Nos données de terrain, 2024.

Ce tableau indique que la majorité d'enquêtés, 28 soit 56%, est composée des femmes entrepreneures, contre une minorité masculine de 22 enquêtées soit 44%. Cet écart d'effectif s'explique par le fait que les femmes se montraient beaucoup plus inclinées pour l'auto-entrepreneuriat et disponibles à partager leurs expériences dans ce domaine, contrairement aux hommes minoritaires et qui semblaient être indisponibles.

Tableau n°2 : Tranches d'âge des enquêtés

Tranche d'âge	Effectif	%
Moins de 25 ans	5	10
De 25-30 ans	11	22
De 31-35 ans	31	62
De 36-40 ans	3	6
Plus de 40 ans	-	-
Total	50	100

Source : Nos données de terrain, 2024.

Les données du tableau montrent que 31 enquêtés soit 62% se situent dans la tranche d'âge allant de 31 à 35 ans ; 11 enquêtés soit 22% se retrouvent entre 25 et 30 ans ; 5 enquêtés soit 10% ont moins de 25 ans et 3 répondants soit 6% se situent entre 36 et 40 ans.

Tableau n°3 : État matrimonial des enquêtés

État matrimonial	Effectif	%
Marié(e)s	35	70
Célibataires	15	30
Divorcé(e)s	-	-
Veuf(ve)s	-	-
Total	50	100

Source : Nos données de terrain, 2024.

Au sujet de l'état matrimonial, il est indiqué dans ce tableau que la grande majorité d'enquêtés, 35 soit 70% est constituée des marié(e)s et 15 enquêtés soit 30% de célibataires.

Tableau n°4 : Niveau d'étude des enquêtés

Niveau d'étude	Effectif	%
Diplôme d'État	5	10
Graduat	12	24
Licence	33	66
Total	50	100

Source : Nos données de terrain, 2024.

Ce tableau illustre que la grande majorité d'enquêtés, 33 soit 66%, a le niveau d'études de licence ; suivi des gradués, 12 soit 24%, et 5 enquêtés soit 10% des diplômés d'État. Après avoir présenté le profil des enquêtés, nous passons aux informations relatives aux questions d'opinion. Du fait que nous avons effectué des entretiens, l'analyse des résultats est qualitative, c'est-à-dire que les tableaux n'ont sa raison d'être, sauf dans la partie liée au profil. Après avoir présenté les données en rapport avec le profil des enquêtés, abordons les données d'opinion des enquêtés, à savoir : l'impact de l'auto-entrepreneuriat des jeunes diplômés sur l'économie informelle de ménages.

III. IMPACT DE L'AUTO-ENTREPRENEURIAT DES JEUNES SUR L'ÉCONOMIE INFORMELLE DANS L'AGIR HISTORIQUE DE SES GOUVERNANTS

Au sujet de l'impact de l'auto-entrepreneuriat des jeunes diplômés sur l'économie informelle, la plus grande majorité, 47 enquêtés sur 50, soit 94%, a indiqué que l'impact est positif sur l'économie informelle. Car, les revenus issus de l'auto-entrepreneuriat répondent tant soit peu aux besoins fondamentaux de leurs ménages. Cela s'explique par le fait qu'une activité entrepreneuriale vise à renforcer et soutenir le pouvoir d'achat et de lutter contre le chômage et la pauvreté au sein des familles kinoises. Elle constitue aussi une réponse réelle pour une jeunesse ou une population livrée à elle-même. Les activités rattachées à l'auto-entrepreneuriat concernent les cabines téléphoniques, les petites boutiques, les salons de coiffure, le malewa (restaurants), etc. ont expliqué les enquêtés (94%). C'est pour ces raisons que les activités commerciales, artisanales, artistiques couvrent presque toutes les grandes artères ou avenues du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema.

En effet, ces activités d'auto-entrepreneuriat ont des résultats positifs dans certaines familles de cette commune. Selon 39 jeunes entrepreneurs interrogés soit 78%, ces activités tendent tant soit peu à répondre aux besoins de leurs familles ou ménages, bien qu'il y ait encore des efforts à fournir pour régler ce secteur pour qu'ils exercent ces dernières sans beaucoup de tracasseries administratives. En effet, dans un contexte socio-économique caractérisé par un taux de chômage croissant, les dirigeants politiques (les gouvernements) des pays développés recourent à des politiques diversifiées pour lutter contre le chômage. Leurs politiques d'emploi reposent sur deux types de mesures : il y a d'une part des règlements et la création d'institutions qui relèvent des politiques passives et, d'autre part, des mesures en termes d'apport qui relèvent des politiques actives. Ce qui n'est pas le cas pour la République Démocratique du Congo qui, à travers ses services administratifs, procède aux tracasseries de ces jeunes entrepreneurs, en lieu et place de les encadrer, ont indiqué 78% d'enquêtés.

Au sujet des politiques passives, les instruments passifs d'insertion recouvrent la politique d'indemnité du chômage, des lois visant à limiter le recours au licenciement et la politique de réduction de l'offre du travail. Et Frédéric Teulon (Teulon, 1999) (1996), dans son livre « le chômage et les politiques de l'emploi »,

décrit les mesures suivantes : assurance chômage et les dispositions relatives à l'indemnisation des chômeurs ; les mesures qui éloignent du marché du travail des personnes ayant des profils particuliers : travailleurs âgés (préretraites), les immigrés (aide au retour), les femmes (salaire familiale, etc.) ; le partage du travail qui s'efforce de répartir sur un plus grand nombre de personnes une quantité de travail jugée insuffisante : réduction de la durée de travail, limitation des heures supplémentaires, chômage partiel, etc. A travers ces mesures, on ne cherche pas à agir sur les causes du chômage, mais on s'efforce d'en atténuer les effets.

Tandis que les politiques actives s'efforcent d'accroître le nombre d'emplois. Ces mesures comportent quelques préalables à prendre en compte : les mesures de relance de l'activité de soutien à la consommation ou à l'investissement, de création d'emplois publics ; la subvention à l'embauche ; la formation professionnelle et les stages de formation ; la politique de réduction des coûts des entreprises ; les aides à la création d'entreprise, etc. Pour cet auteur, ces mesures ne sont possibles ou ne peuvent être déployées que dans une économie organisée, structurée (donc formelle), où le chômage est comptabilisé (nombre de chômeurs connus par catégorie et par âge) et les politiques d'emploi sont définies et les moyens sont dégagés .

Paradoxalement en République Démocratique du Congo, ces genres de politiques n'existent presque pas ; et les chômeurs de plus en plus nombreux ont du mal à trouver de l'emploi décent et confortable. C'est le cas de certains jeunes diplômés universitaires de la Commune de Ngaliema. Pour survivre, ils se sont lancés, à l'issue d'une formation professionnelle pour certains, dans l'auto-entrepreneuriat en vue de contribuer au revenu familial et individuel.

En effet, il découle de cette crise persistante et généralisée la destruction du tissu économique et la disparition des emplois que les entreprises étrangères offraient aux congolais jadis. Dans ce contexte de crise économique et sociale durable, les jeunes diplômés d'universités de Ngaliema ont commencé à réinventer certains moyens de leur survie. C'est l'économie de « la débrouille » qui est actuellement un état d'esprit qui aide lesdits jeunes de se prendre en charge et secourir leurs familles, du fait que le pouvoir public congolais n'a pas encore mis en action une politique d'emploi réelle.

C'est dans ce contexte de chômage généralisé que la quasi-totalité, 50 enquêtés soit 100% de ces jeunes, recourt à l'auto-entrepreneuriat, surtout chez les

jeunes femmes, pour répondre à leurs besoins. En effet, à cause du taux de chômage en croissance, 100% de jeunes gens diplômés interrogés du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema qui ne trouvent pas du travail salarié, tentent de créer leur propre activité au lieu de croiser les bras. Ce qui est nouveau, c'est que ces jeunes universitaires sont de plus en plus nombreux à se lancer dans cette activité de création d'entreprises, surtout dans les domaines cosmétique, alimentaire, etc., comme nous l'avons indiqué. De ce fait, cette crise demeure un élément déclencheur de l'entrepreneuriat des jeunes, alors que ces jeunes, après leur formation universitaire, sont sensés être de salariés à travers la politique sociale du gouvernement. Devant ce tableau sombre, nous nous sommes entretenus avec 50 jeunes de cette commune autour des thèmes suivants : 1) Ce que représente la crise des emplois ou chômage pour eux ; 2) l'impact de l'auto-entrepreneuriat sur leur revenu ménager ; 3) les principales contraintes et opportunités de l'auto-entrepreneuriat. Nous allons recourir aux postulats de la dialectique pour analyser les points de vue des répondants dans les sous-points qui suivent.

3.1. Ce que représente la crise d'emplois ou chômage pour eux

Pour 100% des jeunes interviewés, la crise d'emplois en RDC en général et à Kinshasa en particulier apparaît comme une crise de transformation sociale pour les diplômés congolais désirant créer leur propre entreprise. C'est un moment de basculement social où ils transforment, en effet, les difficultés (chômage) en opportunité (création d'entreprise). Cette opportunité permet la production des richesses en termes de biens et des services pour la satisfaction de besoins. En effet, 50 jeunes interviewés soit 100% qui réussissent à créer leurs activités entrepreneuriales profitent de cette crise d'emplois. Ils le font souvent au plus petit niveau avant de se développer. L'esprit d'initiative, la patience et l'écoute des autres entrepreneurs constituent les principaux atouts majeurs.

Du point de vue de la loi de la connexion universelle des faits ou phénomènes sociaux, il est indiqué que tout est en corrélation et en interrelation ; le monde matériel forme un tout unique et cohérent, où les objets sont liés organiquement entre eux, dépend les uns des autres et se conditionnent réciproquement. Dans le cadre de cette recherche, il y a lieu de constater, conformément à cette loi, que la crise d'emplois que connaît la RDC se répercute aussi dans la Commune de Ngaliema qui en constitue une partie. Du coup, les

problèmes d'insertion professionnelle se manifestent de la même façon partout pour les jeunes diplômés kinois. Et les stratégies ou mécanismes de survie se transmettent entre les jeunes qui sont connectés ou en relation entre eux.

3.2. Principales opportunités de l'auto-entrepreneuriat sur leur revenu ménager

Les principales opportunités de l'auto-entrepreneuriat de jeunes dans leurs ménages sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau n°5 : Opportunités de l'auto-entrepreneuriat

Opportunités	Effectif	%
Création d'emploi individuel ou collectif	12	24
Source de revenus réelle pour les ménages	13	26
Autonomisation financière	11	22
Création des relations entrepreneuriales	8	16
Acquisition des connaissances entrepreneuriales	6	12
Total	50	100

Source : Nos données de terrain, 2024.

Comme nous le remarquons dans ce tableau, 13 enquêtés soit 26% pensent que l'auto-entrepreneuriat est une source de revenus réelle pour les ménages ; 12 enquêtés soit 24% estiment que l'auto-entrepreneuriat constitue aussi une occasion de création d'emploi individuel ou collectif ; 11 enquêtés soit 22% évoquent l'autonomisation financière ; 8 enquêtés soit 16% citent la création des relations entrepreneuriales et, enfin, 6 enquêtés soit 12% ont parlé de l'acquisition des connaissances dans le domaine entrepreneurial.

En effet, toutes ces opportunités qu'offre l'entrepreneuriat constituent quelques-unes des sources de survie des ménages de ces jeunes diplômés du Quartier Manenga. Car, la quasi-totalité des répondants de cette étude, 50 jeunes soit 100%, a indiqué que grâce à leurs activités entrepreneuriales, ils se procurent les besoins de survie de leurs ménages tels que la nourriture, les soins de santé, le logement.

Il s'ensuit que d'autres besoins comme la hausse du revenu familial, la scolarisation des enfants, l'eau, l'électricité, l'habillement, etc. sont résolus grâce à ces activités entrepreneuriales.

A côté de ces opportunités, s'ajoutent l'autonomie, l'épanouissement personnel et collectif, la formation, l'élargissement de connaissances dans le domaine de l'entrepreneuriat, etc. sont aussi acquises. Ces aspects justifient l'engouement de jeunes entrepreneurs et de leurs activités informelles à travers le quartier Manenga de la Commune de Ngaliema.

A ce propos, Fouda C. souligne que la réussite d'une femme dépend de sa capacité à saisir les bonnes opportunités qui existent crée sur les mondes, et faire en sorte d'avoir une longueur d'avance sur ses conquérants (Fouda, 2014). Cela témoigne une véritable lutte économique d'individus pour la survie. C'est ainsi que les femmes sont majoritaires dans cette étude, 28 enquêtées soit 56%, contre 22 hommes enquêtés soit 44%. Mais, l'exercice de ces activités entrepreneuriales n'est pas exempt des contraintes.

3.3. Contraintes de l'auto-entrepreneuriat et solutions possibles

Les contraintes liées à l'exercice des activités d'auto-entrepreneuriat au Quartier Manénga de la Commune de Ngaliema sont repris dans le tableau ci-après.

Opportunités	Effectif	%
Création d'emploi individuel ou collectif	12	24
Source de revenus réelle pour les ménages	13	26
Autonomisation financière	11	22
Création des relations entrepreneuriales	8	16
Acquisition des connaissances entrepreneuriales	6	12
Total	50	100

Source : Nos données de terrain, 2024.

Au sujet des contraintes de l'auto-entrepreneuriat, 15 enquêtés soit 30% ont évoqué les contraintes politiques et administratives, c'est-à-dire les politiques liées à la réglementation de ce secteur et les tracasseries

administratives ; 13 enquêtés soit 26% ont parlé de contraintes psychologiques et socioculturelles, qui sont liées au stress occasionné par le climat d'affaires entrepreneuriales ; 12 enquêtés soit 24% ont indiqué les contraintes économiques et professionnelles, lesquelles sont liées à l'instabilité des prix de vente et d'achat sur le marché de Kinshasa, et enfin, 10 autres enquêtés soit 20% ont souligné les contraintes infrastructurelles.

En effet, ces quelques contraintes citées par les répondants caractérisent l'exercice de l'auto-entrepreneuriat à Kinshasa en général, et dans le quartier Manenga de Ngaliema en particulier. A titre illustratif, les préjugés et l'accès au crédit pour démarrer une activité économique à Kinshasa constituent un des obstacles majeurs. Le manque d'un environnement incitatif aussi n'est pas exclu. Comme on dit, « à chaque choses son contraire ».

En effet, la loi de la lutte des contraires stipule que, dans la société chaque élément développe en son sein ses propres contraires qui entraînent sa transformation et son dépassement. Dans le cadre de l'auto-entrepreneuriat et de l'insertion professionnelle, le chômage et l'emploi sont deux phénomènes d'une même médaille. L'un peut expliquer l'autre par leur contradiction.

En plus de cet aspect, ajoutons que la loi de négation de la négation s'impose à ce niveau. Car, les sociétés changent, elles sont mouvantes, elles sont soumises à des changements perpétuels. Cette loi nous a aide à faire observer qu'il y a le changement de paradigme des jeunes diplômés dans leur quête des possibilités à l'insertion professionnelle. Ce changement s'explique par le fait de passer tantôt du chômage au salariat, tantôt du chômage à l'auto-entrepreneuriat pour chercher à améliorer ainsi leurs conditions sociales.

De ce fait, ce changement quantitatif au changement qualitatif est bien réel selon la quasi-totalité d'informateurs : 50 soit 100%. Donc, le fait de créer son emploi par l'auto-entrepreneuriat ressemble à la « loi du progrès par bonds ». Car, l'accumulation de contradictions (quantité) engendre leur dépassement qui donne naissance à un état nouveau (qualité), c'est-à-dire la création d'une activité entrepreneuriale génératrice des revenus pour l'économie ménagère. Mais cela n'arrive pas immédiatement, ça peut durer, connaître des échecs, mais le changement dialectique finira par se produire.

En effet, l'aspect quantitatif, en ce qui concerne cette étude, peut-être mesuré par le chômage de certains jeunes. D'autres jeunes diplômés que nous avons enquêtés essaient les tentatives d'insertion professionnelle par l'entrepreneuriat et qui finissent par réussir pour l'amélioration de leurs conditions sociales comme précédemment indiquées (aspect qualitatif). En bref, la transformation des difficultés (chômage par exemple) en opportunités (création des activités d'affaires) qui enrichissent (biens et services) est une démarche dialectique. Elle est la transformation de fait, par conséquent, aux instruments de type dialectique pour mieux comprendre son cheminement. Ainsi analysé, que faire pour améliorer cette situation ?

IV. PERSPECTIVES POSSIBLES

Dans une société où l'économie nationale demeure extravertie, le recours aux activités entrepreneuriales ou de l'économie informelle restent la meilleure solution pour les ménages. L'auto-entrepreneuriat des jeunes devrait être encadré, soutenu et protégé par l'État en vue d'en tirer profit. S'inscrivant dans la logique de l'économie sociale, l'auto-entrepreneuriat des jeunes diplômés de la capitale Kinshasa en général, et du Quartier Manenga de la Commune de Ngaliema devient créateur des revenus réels pour les familles, ont indiqué 50 soit 100% d'enquêtés. Elle procure des ressources relativement suffisantes pour répondre aux multiples besoins de ces derniers et de leurs familles.

Partant des opportunités économiques de l'auto-entrepreneuriat des jeunes et leur impact réel sur les besoins sociaux, nous recommandons ce qui suit : que l'État congolais procède à la structuration de l'auto-entrepreneuriat et disponibilise des crédits suffisants, sur base des études de terrain approfondies, aux jeunes entrepreneurs de cette partie de la capitale Kinshasa ; que les services administratifs étatiques fassent appliquer les mesures d'encadrement des activités entrepreneuriales et créent des espaces ou des infrastructures appropriées à celles-ci ; que l'État congolais et les experts de ce domaine organisent des formations entrepreneuriales en vue de promouvoir ce domaine et offrir aux jeunes kinois des connaissances réelles et adaptées dans ce domaine ; que l'État, à travers ses services institutionnels (Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale), finance la formation professionnelle et les stages de formation en auto-entrepreneuriat et mette en œuvre une politique pratique de réduction des coûts des entreprises individuelles ou collectives des jeunes kinois ; que les

jeunes eux-mêmes se soutiennent en organisant des ateliers d'échanges d'expériences entrepreneuriales pour soutenir les moins expérimentés. Toutes ces actions auront comme impact d'encourager et d'encadrer l'auto-entrepreneuriat susceptible de contribuer au développement économique du pays et à l'épanouissement des jeunes et de leurs familles.

V. CONCLUSION

Si l'auto-entrepreneuriat conduit à l'insertion professionnelle des jeunes et à la création d'emplois susceptibles d'offrir des revenus réels pour leur survie, le soutien et l'encadrement des activités entrepreneuriales est une nécessité. Pour survivre, certains jeunes de Ngaliema ont mis en place leurs propres entreprises qui leur procurent des moyens de vivre et de s'épanouir. Ces activités liées à l'évolution de l'économie informelle à Kinshasa et en RDC, constituent une solution pour de nombreux jeunes chômeurs et pour la survie de leurs familles ou ménages.

En effet, malgré les difficultés administratives, psychologiques, économiques, socioculturelles, certains jeunes ont développé des stratégies pour les surmonter et persévérer dans leurs petites entreprises. Ainsi, compte tenu de l'apport de ces activités entrepreneuriales, nous avons suggéré à l'État congolais d'encadrer, d'organiser et de financer les formations professionnelles et les stages de formation en auto-entrepreneuriat pour matérialiser la politique de création d'emploi, de réduire aussi les coûts des entreprises individuelles ou collectives des nationaux déjà créées et de soutenir les jeunes entrepreneurs en organisant les ateliers d'échanges d'expériences entrepreneuriales pour un développement durable.

leurs familles ou ménages.

En effet, malgré les difficultés administratives, psychologiques, économiques, socioculturelles, certains jeunes ont développé des stratégies pour les surmonter et persévérer dans leurs petites entreprises. Ainsi, compte tenu de l'apport de ces activités entrepreneuriales, nous avons suggéré à l'État congolais d'encadrer, d'organiser et de financer les formations professionnelles et les stages de formation en auto-entrepreneuriat pour matérialiser la politique de création d'emploi, de réduire aussi les coûts des entreprises individuelles ou collectives des nationaux déjà créées et de soutenir les jeunes entrepreneurs en organisant les ateliers d'échanges d'expériences entrepreneuriales pour un développement durable.

VI. BIBLIOGRAPHIE

Durkheim, E. (2004). *Les règles de la méthode sociologique* (12e éd., coll. Quadrige). Paris : Presses Universitaires de France.

Fouda, C. (2014). *Entrepreneuriat féminin au Maghreb*. *Revue Tunisienne de Gestion*. Tunisie.

Fournier, G., & Monette, M. (2000). *L'insertion socioprofessionnelle : un jeu de stratégie ou un jeu de hasard ?* Québec : Presses de l'Université de Laval.

Google.cd. (2024, 18 juin). Info. Consulté à l'adresse : www.google.cd.cain/info/.

Google.cd. (2024, 22 mai). *Entrepreneuriat Fayolle et Filion*. Consulté à l'adresse : www.google.cd/entrepreneuriat/fayolle-et-filion/.

Google.com. (2024, 16 juin). *Gipfcip Martinique*. Consulté à l'adresse : www.google.com/Gipfcip-martinique/fr.

Grawitz, M. (2004). *Lexique de sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

Kituku, M. (2022). *Entrepreneuriat féminin à Kinshasa : Regard sur la participation des femmes à la survie des ménages* (Mémoire de licence en sociologie). Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kinshasa.

Marx, K. (1867). *Le capital*. Hambourg : Verlag Von Otto Meissner.

May-Omoyi. (2022). *Appui à l'entrepreneuriat féminin par le procès : Évaluation des objectifs du projet de la génération 2020* (Mémoire de licence en sociologie). Université de Kinshasa.

Ministère du Plan et Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale. (2005, août). *Séminaire atelier de création d'emploi pour la ville de Kinshasa*. Termes de référence. Kinshasa, RD Congo.

Shomba, K. S., et al. (2015). *Mutation du secteur informel en économie sociale en RD Congo : Nécessité et condition de faisabilité*. Kinshasa : Éditions M.E.S.

Silumpunisa N. F. (2016-2017). *Perspectives entrepreneuriales à la fin des études en sciences sociales comparativement à celles des sciences économiques, de gestion et de l'organisation du travail à l'Université de*

Kinshasa (Thèse en sociologie). Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kinshasa.

Smith, A. (1776). *La richesse des nations*. Paris et Londres.

STPE/PROCER. (2009, mars). *Contribution du programme cadre de création d'emplois et de revenus au processus de formation de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (Rapport)*. RD Congo.

Teulon, F. (1999). *Le chômage et les politiques de l'emploi au XXe siècle* (coll. Major). Paris : Presses Universitaires de France.

Vernières, M. (1997). *L'insertion professionnelle : Analyse et débats*. Paris : S. l.

Déterminants de l'inclusion financière numérique en République Démocratique du Congo : vérification empirique dans la ville de Kinshasa

Par Constantin NDAYE BINKU ¹
Freddy Clever LUBALA KASUMBI

R

ésumé

L'objectif de cette étude est d'identifier les déterminants de l'inclusion financière numérique des cadres universitaires de la ville de Kinshasa. De manière spécifique, il est question de déterminer les raisons de détention du compte mobile money par des personnes considérées élites de la ville de Kinshasa.

Pour atteindre cet objectif, une démarche méthodologique, à la fois descriptive et économétrique a été mise à contribution. 275 agents et cadres enseignants universitaires ont été tirés sur base d'un choix raisonné dans le milieu universitaire de la ville province de Kinshasa pour répondre au questionnaire conçu à cet effet. Il s'agit de l'université de Kinshasa (Unikin), de l'Université Catholique du Congo (UCC), de l'Université Protestante au Congo (UPC) et la Haute Ecole Supérieure du Commerce (HESC). Au regard des analyses faites à partir d'une régression logistique binaire, il ressort que les principaux déterminants de l'inclusion financière numérique en RDC sont : la situation d'urgence, la confiance envers les mobiles money, la connexion internet, la proximité avec les institutions financières, la détention d'un compte bancaire, la possession des smartphones, le lieu de résidence et la classe sociale.

Mots clés : inclusion financière numérique

ABSTRACT

The objectives of this study is to identify the determinants of digital financial inclusion of university executives in the city of Kinshasa. Specifically it was a question of determining reasons for holding a mobile money account by people considered elites in the city of Kinshasa and to achieve this objective, a methodological approach that is both descriptive and econometric was used. 275 agents and teaching executives were drawn on the basis of a reasoned choice in the university environment of the city province of Kinshasa in order to answer the questionnaire designed for this purpose.... And in view of the analysis made from a binary logistic regression, it appears that the main determinants of digital financial conclusion in the DRC are: emergency situation, trust in mobile money, internet connection, proximity to financial institutions, holding a bank account, possession of smartphone.

Keywords: digital financial inclusion.

1

I. INTRODUCTION

Au cours de ces dernières années, la promotion de l'inclusion financière est devenue une préoccupation importante dans la mesure où elle peut contribuer à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté, au développement économique et social. Elle représente désormais un des axes prioritaires des politiques publiques car le manque d'accès aux services financiers est souvent présenté comme l'une des causes de la persistance de la pauvreté dans le pays en voie de développement [Addison T., Chowdhury R. et al., 2002]. La stratégie de développement du système bancaire et financier d'un pays se traduit par l'accès à une gamme variée des services financiers, telle que l'épargne, le crédit, l'investissement, le paiement, le transfert et tant bien d'autres.

Le problème d'accès aux services financiers devient une nécessité et une condition pour une croissance inclusive de tous les Etats, notamment ceux qui sont faiblement bancarisés et dotés des institutions médiocres (Tsasa, 2015). Ainsi, la détention d'un compte bancaire et l'utilisation régulière des services financiers fournis par les acteurs de finance est presque incontournable pour mener une vie sociale normale. Dès lors qu'on reconnaît l'impact des institutions financières notamment dans la croissance et dans la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité, les débats sur l'inclusion bancaire devient une préoccupation et une obligation pour les pays moins avancés de reconstruire les systèmes financiers solides, ouverts et accessibles à tous (Sam H., 2019). Ainsi, avec le phénomène actuel de la mondialisation, il est tout à fait inimaginable de parler d'une croissance économique durable sans au préalable soulever la problématique du financement de l'économie, vu que les agents ont besoin de ce financement pour pouvoir engager toutes les charges nécessaires au bon fonctionnement de leurs activités et dont elles ne disposent toujours pas. Ils sont donc, dans la plupart des cas, obligés d'emprunter auprès des établissements des crédits. En conséquence, lorsque les banques n'arrivent pas à bien fonctionner, c'est l'économie toute entière qui connaît un grand problème dans la mesure où les différents secteurs sur lesquels elle repose manquent des ressources financières nécessaires à leur bon fonctionnement et donc à leur développement... ainsi le bon fonctionnement du système financier est non seulement un impératif au développement économique mais aussi et surtout une garantie réelle de sa stabilité (Mayembe B. M., 2022 P.183-184).

A cet effet, l'accès aux services financiers est devenu indispensable pour participer pleinement à la vie économique et sociale de nos sociétés modernes, spécialement l'accès et le recours à un compte bancaire permettant d'effectuer des transactions de base qui sont devenus essentiels pour l'intégration sociale. Par contre, l'utilisation des espèces recule, le paiement des salaires, des allocations sociales et des services d'utilités publiques sont de plus en plus effectués via des comptes bancaires. De l'autre côté, la carte bancaire rencontre un succès croissant pour le paiement des biens et des services dans le monde entier mais peine à avoir le même rythme dans les pays en voie de développement, particulièrement en RDC. Cette situation est expliquée par plusieurs facteurs, entre autres : le faible développement du système bancaire, les coûts élevés des services financiers, le faible accès au crédit (Mukoko S., 2005.P42). Ainsi, l'inclusion financière qui, étant considérée, d'après la communauté internationale, comme l'une des bases du décollage vers le développement durable, connaît une grande difficulté en RDC. A Kinshasa, près de 500 millions de personnes pauvres économiquement actives ne peuvent pas accéder à des services financiers. Cet état de chose constitue un frein au développement de leurs activités et du pays. Par conséquent, on parle de creux bancaire pour désigner cette exclusion du système financier classique (Mayembe B. M., 2013 P.239).

Selon le rapport sur le diagnostic de l'inclusion financière en RDC : « La RDC est un pays où il est très difficile de faire des affaires et le secteur financier ne fait pas exception. Les décennies de conflit ont paralysé tous les secteurs financiers. En conséquence, toute une génération de congolais a grandi sans avoir accès aux services financiers officiels. Ils comprennent très difficilement leur fonctionnement, et n'ont surtout pas accès aux institutions financières. Ils sont également confrontés aux contraintes graves d'accessibilité. Seulement 7 % de Congolais travaillent officiellement et la majorité exerce dans le secteur de l'agriculture de subsistance. 71 % de la population éprouvent des difficultés financières et près de la moitié de la population adulte est si profondément enracinée dans les zones rurales qui ne sont même pas prises en compte pour les besoins du sondage relatif à l'inclusion financière. La RDC détient encore l'un des plus faibles taux de pénétration bancaire au monde, avec 6 comptes de dépôts seulement pour 1.000 adultes, et les prêts bancaires aux particuliers représentent moins de 5% de toutes les opérations de banques » [Rapport sur le

diagnostic de l'inclusion financière RDC, 2016].

Cependant, Le développement de la technologie dans tous les secteurs économiques à nos jours a influencé les institutions financières à investir dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces dernières sont devenues des moyens indispensables et nécessaires à l'émergence de l'activité bancaire dans plusieurs pays, permettant l'amélioration et la modernisation du système de paiement. L'utilisation des nouvelles pratiques digitales est devenue prioritaire pour les institutions financières (Roman & Tchibozo, 2017) ; elle impacte positivement et significativement la performance de bancarisation des institutions financières par le canal de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle [Mbantshi et al 2022].

Le fait d'offrir des services aux clients via des applications mobiles, rend les institutions financières performantes. Cette évolution numérique des activités offre des nouvelles opportunités aux institutions financières dans le sens où l'on remarque une facilitation des démarches, c'est-à-dire qu'un service réalisé auparavant en se déplaçant à la banque peut aujourd'hui être accompli par un simple clic. La banque digitale permet donc de pouvoir consulter son compte en ligne, mais aussi de réaliser toutes les opérations bancaires quotidiennes : retrait, virement, transfert, règlement des factures, etc. sans pour autant se déplacer vers l'agence [Kalala T. F. & al., 2023] . Le développement des opérations digitales s'avèrent être un élément primordial car les applications mobiles peuvent faciliter les opérations bancaires à des personnes vivant dans des zones rurales, qui étaient jusque-là largement exclues du système de financement bancaire classique (ITU news, inclusion financière numérique, magazine 2023). Cela étant, passant par le numérique, l'émergence de l'inclusion financière est un catalyseur pour booster positivement la performance économique des pays moins avancés. L'offre de services financiers digitaux pourrait profiter à des milliards de personnes en stimulant une croissance inclusive en l'espace d'une décennie, et d'ajouter plus 3700 milliards d'USD au PIB des économies émergentes (Rapport ADFI, Accélérer l'inclusion financière numérique en Afrique 2020).

Ainsi dans ce papier le problème est de savoir: Quelles sont les raisons principales de l'inclusion financière numérique des cadres universitaires de la ville province de Kinshasa ?

L'objectif dans ce travail est de déterminer les facteurs d'inclusion financière numérique des cadres universitaires de la ville de Kinshasa. Cet article comprend hormis l'introduction et la conclusion les points suivants: Revue de littérature, méthodologie, résultats et discussions.

II. REVUE DE LITTÉRATURE

Tout en gardant à l'esprit le fait qu'il n'existe pas de définition standard de l'inclusion financière, il s'avère tout de même important de passer en revue un certain nombre d'appréhensions issues de la littérature économique dédié aux systèmes financiers inclusifs et de passer en revue certains travaux théoriques et empiriques traitant les déterminants de l'inclusion financière.

Demirguc-kunt et klapper (2012). Définissent l'inclusion financière en termes d'accès et d'usages des services financiers formels comme l'épargne, le crédit, le paiement, l'assurance et le transfert par les ménages et les firmes.

Kendal et al., (2010), estiment eux, que l'inclusion financière est un processus permettant d'assurer la facilité d'accès et d'usages des services financiers formels aux populations de toutes les catégories indépendamment de leur rang social.

Ainsi, promouvoir l'inclusion financière revient à permettre à plus d'individus et des firmes, d'avoir accès à un éventail de services financiers fournis d'une manière responsable et durable par les institutions financières.

Concernant les déterminants, la littérature sur l'inclusion financière a mis en évidence un certain nombre des déterminants qui peuvent être regroupés en trois catégories: les facteurs d'offre, les facteurs de demande et les facteurs institutionnels. Dans leurs études sur les déterminants de l'inclusion financière dans les pays de l'UEMOA. Ibrahim chaibou oumarou et célestin mayoukou (2021) révèlent que le PIB réel, le taux d'alphabétisation, la pénétration de la téléphonie mobile ont un impact significatif sur l'inclusion financière.

(Mbantshi M. H.,2021). Renchérie qu'en, étudiant la relation entre la pénétration des opérations bancaires mobile, la détention des comptes et l'accès au crédit auprès des institutions financières, les résultats de la modélisation ont montré qu'il y a une relation positive entre les opérations bancaires mobiles et le nombre de compte de dépôts et d'emprunts auprès des banques

commerciales. Cette étude a démontré qu'en plus de la pénétration du mobile banking qui explique l'accès aux services bancaires de base, le PIB par habitant et le nombre de succursales bancaires constituent également des variables à prendre en compte dans la définition des stratégies visant la promotion de la bancarisation.

Toujours selon Le même auteur, en étudiant les effets des opérations bancaires mobiles sur les individus, particulièrement en termes de bancarisation, les résultats économétriques structurels ont démontré que la bancarisation des individus est influencée par la proximité avec les points d'accès et la flexibilité des conditions d'accès induites par la souscription au système Bancaire Mobile.

Henry gerendawele(2017), stipule qu'à partir d'analyses des données des rapports de la Banque Centrale du Congo et celles de l'enquête effectuée dans la ville de Kinshasa, dans les provinces du Kongo Central et du Kwilu, a abouti aux résultats ci-après : sur une population de 1027 enquêtés, la proportion des personnes incluses aux services des banques et des Institution du système financier décentralisé, séparément, dépasse à peine le tiers des enquêtés, soit 36%. Les 2/3 demeurent exclus ; en milieu urbain, (43%/465) enquêtés ont accès aux services d'institutions financières dont: 8,2% auprès des ISFD, 2,8% des banques commerciales et 32% ISFD et des banques ;en milieu urbano-rural et rural, (30,2%/562) enquêtés ont accès aux services financiers, dont 4,6% au près des Institution du système financier décentralisé, 4,3% des banques commerciales et 21,4% des services mixtes des Institutions du système financier décentralisé et banques, contre une exclusion de 69,8%. L'analyse des variables de segmentation montre que les déterminants qui influencent positivement le niveau d'inclusion financière en RDC sont pour l'essentiel, le niveau d'études (5,3%), la province d'origine (4%), le milieu de résidence (3%), l'âge (1,5%), et la profession (1,1%).

Bouchra Benyacoub (2021) pour sa part, à mener une étude sur les freins à l'inclusion financière des femmes au Maroc, les résultats obtenus ont montré que: le niveau de scolarisation, les facteurs culturels ou religieux, le manque de provisions ou aversion aux crédits expliquent négativement la détention du compte bancaire.

Kouet bi Kouet Gildas Christian (2021), à leur tour, étudiant l'impact de l'inclusion financière sur

la croissance économique en Côte d'Ivoire, leurs résultats économétriques montrent que l'inclusion Bancaire des particuliers à un impact négatif à court terme et positif à long terme Tandis que l'inclusion bancaire des entreprises à un impact sur la croissance Économique dans un horizon de court et long terme.

'Sodokin K.,2022), examinant l'effet de l'inclusion financière sur la stabilité bancaire, les résultats de ses estimations montrent qu'une concentration bancaire associée à l'inclusion financière permettrait la stabilité bancaire d'un pays.

(AminaH. &Ayoub Rabhi.,2020), à mener une étude sur les déterminants de l'inclusion financière en Afrique: Évidence sur la détention d'un compte courant, chez lui l'étude économétrique a montré que la couverture géographique, la densité des infrastructures bancaires se montre favorable à l'inclusion financière.

Léonard nkouka safoulanitou (2019) a mené une étude sur les facteurs d'inclusion financière dans les pays de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Les résultats économétriques montrent que le PIB par habitant, les crédits accordés aux entreprises privées, le taux d'intérêt d'emprunt, le nombre d'internautes et le taux d'alphabétisation sont aussi les déterminants d'inclusion financière.

Le même auteur a analysé dans son article, « Inclusion Financière»: Vérification Empirique Auprès des Ménages au Congo-Brazzaville, et les résultats économétrique ont montré que l'âge, le sexe, le revenu et l'éducation influencent positivement la détention du compte bancaire et utilisation du service financier.

Beck, Demurguc-Kunt et Martinez (2011), ont conclus dans leurs études que la qualité des infrastructures et la qualité des institutions constituent les facteurs susceptible d'influencer l'expansion des services bancaires, un pays doté des institutions chaotiques influence négativement la croissance économique et par ricochet le système bancaire.

Sarma et al (2011) ; pour leur part, ont montré que le mobile banking, l'accès à l'internet et le niveau d'éducation sont des facteurs importants qui déterminent l'inclusion financière dans un pays.

Théogène Nsengiyumva Et Léonidas Ndayizeye(2023), étudiant les Déterminants de l'inclusion financière au Burundi : ont montré, de part leurs résultats économétriques que L'inclusion financière est mise en évidence à travers des variables comme le genre

du répondant, son niveau d'étude, le fait d'avoir un compte pour les opérations financières traditionnelles ou numériques, l'usage de comptes pour le virement de salaire, le transfert des fonds ou le paiement des factures.

Kalala Tshimpaka Frédéric, étudiant les facteurs d'adoption de la banque mobile par les clients, révèlent que l'âge, le statut professionnel, le revenu, l'existence d'un accès à l'internet, l'influence sociale, l'utilité perçue, la sécurité perçue, etc influencent positivement l'adoption de la banque mobile et l'utilisation des services financiers formels.

Honohan et King (2012) ont mené une étude en Afrique et ils ont démontré sur base des résultats économétriques que la localisation en termes de résidence urbaine et rurale est un élément important pour l'accès aux services financiers.

En Inde, Chithra et Selvam (2013) ont démontré que le revenu et le niveau d'éducation sont significativement associés à l'inclusion financière.

En Argentine, Tuesta et al (2015) ont trouvé que le niveau d'éducation est un facteur important pour l'inclusion financière.

Fungáčová et Weill (2015) ont trouvé qu'en Chine, le niveau de scolarisation et les revenus expliquent l'utilisation des services financiers formels.

Clamara et al. (2014) ont utilisé une approche quantitative pour analyser les déterminants de l'inclusion financière au Pérou, basée sur des micro-données issues d'enquêtes. Ils ont trouvé des corrélations significatives entre les caractéristiques socioéconomiques des ménages et l'inclusion financière. Selon leurs résultats l'âge, le sexe, l'éducation et le niveau de revenu semblent influencer l'inclusion financière.

Hoyos et al. (2014) montrent dans leur étude sur le Mexique que l'éducation est l'un des déterminants les plus importants pour expliquer l'inclusion financière.

Gu et al. (2009) ont démontré à partir des équations structurelles que la confiance en vers les opérations bancaires mobiles est un facteur ayant un impact sur l'intention d'utilisation et d'adoption du mobile banking.

Gaëlle Tatiana Timba, Votsoma Djekna & Emmanuel Meido Sime(2020), étudiant l'utilisation du Mobile Banking dans une économie moins avancée

particulièrement au Cameroun, ont démontré la fréquence de dépôts et retraits affectent négativement l'adoption, alors que la fréquence de consultation du solde en compte, le nombre des succursales bancaires affectent positivement l'adoption du mobile banking et renforce l'inclusion financière.

Lee et al. (2009) ont révélé que l'avantage relatif et la compatibilité sont des déterminants qui ont un impact positif sur l'utilisation des services financiers digitaux.

Amin et al. (2008). Après avoir effectué une régression linéaire, le résultat montre que la facilité d'utilisation perçue influence de façon significative l'inclusion financière digitale. L'intention d'utilisation est significativement affectée par l'utilité perçue et la facilité d'utilisation perçue.

III. METHODOLOGIE

3.1. Données

Il a été question de mener une étude sur les principaux déterminants de l'inclusion financière ou bancaire en République démocratique du Congo. La zone d'investigation choisie est le milieu universitaire de la ville province de Kinshasa composé de l'université de Kinshasa, université catholique du Congo, université protestante au Congo et la Haute école supérieure du commerce. Un échantillon de 275 agents et cadres enseignants a été tiré sur base d'un choix raisonné. Les enquêtés ont été soumis à un questionnaire élaboré par le laboratoire d'économie de l'université de Rouen dans le cadre du projet « monnaies, micro finance et inclusion financière numérique » soutenu par l'ambassade de France dans le cadre du consortium « université de Rouen, université nouveaux horizons et l'université catholique de Bukavu » comprenant 300 questions. Le mode de collecte des données est celui d'entretien direct, face à face, au sein du milieu professionnel concerné. Il s'agit ici de faire l'entretien auprès de l'enquêté dans son milieu du travail. Hormis l'enquête Nous avons également utilisé la technique documentaire et la méthode d'observation. Le logiciel STATA 17 a été utilisé pour l'analyse statistique et économétrique.

3.2. Modèles

La modélisation des variables qualitatives nécessite l'utilisation des modèles particuliers tels que le modèle logit ou probit. S'agissant du cadre opératoire, il est question de déterminer pour la variable à expliquer

(du compte mobile money), les variables explicatives correspondantes qui permettent de faire une analyse. Nous avons choisi d'utiliser le modèle probit du fait que les personnes enquêtées disposent les mêmes caractéristiques socioéconomiques, démographiques et financières.

La littérature empirique tire des conclusions mitigées sur les déterminants de l'inclusion financière. Ce problème économétrique peut être causé, entre

autres, par des variables omises qui affectent la variable dépendante et les variables explicatives. Formellement le modèle probit se présente ainsi :

$$y_i = \begin{cases} 0 & \text{Si l'individu détient un compte bancaire} \\ 1 & \text{Si non} \end{cases}$$

3.1. Définition des variables et leurs modalités

Tableau N°1: Présentation des variables

Variabiles	Modalités
Age	26-35 ans
	36-45 ans
	46 et plus
Etat civil	Célibataire
	Marié
	Veuf, Ve
Genre	Homme
	Femme
Niveau d'étude	Secondaire
	Universitaire
	Post universitaire
Electricité	Oui
	Non
Connexion internet	Oui
	Non
Statut d'occupation	Secteur privé
	Secteur public
Détenion compte MM	Oui
	Non
Possession des smart-phones	Oui
	Non
Offres des services MM	Oui
	Non
Electricité	Oui
	Non
Promite avec les IP	Oui
	Non
Lieu de résidence	Urbain
	Rural
Confiance envers les MM	Oui
	Non
Situation d'urgence	Oui
	Non
Electricité	Oui
	Non
Taille du ménage	1
	2
	3
Revenu	350-500
	501-650
	651 et plus

Source : Auteur sur base des données d'enquête

IV. RESULTATS ET DISCUSSION

Pour mettre en exergue l'influence de chaque variable, nous avons estimé le modèle probit à l'aide de stata 17. Les résultats issus de ces estimations sont renseignés dans le tableau

4.1. Statistiques descriptives

Variabiles	Modalites	Effectif	Frequence
Age	15-25	1	,3
	26-35 ans	82	29,6
	36-45 ans	60	21,7
	46-55 ans	41	14,8
	56-65 ans	33	11,9
	Supérieur à 65 ans	58	20,9
	Total	275	100,0
genre	femme	157	56,7
	homme	118	42,6
	Total	275	100,0
niveau d'etude	formation	113	40,8
	primaire	1	,4
	secondaire	1	,4
	superieur	160	57,8
	Total	275	100,0
situation matrimo-niale	celibataire	101	36,5
	divorcee	95	34,3
	mariee	79	28,5
	Total	275	100,0
proximite avec les IF	Oui	270	98,2
	Non	5	1,8
	Total	275	100,0
la connexion inter-net	oui	261	94,9
	Non	14	5,09
	Total	275	100,0
situation d'urgence	oui	261	94,9
	non	14	5,1
proximite avec les IF	Oui	270	98,2
	Non	5	1,8
	Total	275	100,0
la connexion inter-net	oui	261	94,9
	Non	14	5,09
	Total	275	100,0
situation d'urgence	oui	261	94,9
	non	14	5,1

Source : Auteur sur base des données d'enquête

variables	Modalites	Effectif	Frequence
niveau de revenu	Entre 251 et 300	2	,7
	Entre 301 et 350	1	,4
	Entre 351 et 400	18	6,5
	Entre 401 et 450	15	5,4
	Entre 451 et 500	69	24,9
	Entre 501 et 550	25	9,0
	Entre 551 et 600	39	14,1
	Entre 601 et 650	35	12,6
	Entre 651 et 700	30	10,8
	Entre 701 et 750	15	5,4
	Entre 751 et 800	13	4,7
	Entre 801 et 850	2	,7
	Entre 851 et 900	7	2,5
	Entre 901 et 950	4	1,4
	Total		275
possession de smart-phone	non	22	7,9
	oui	253	91,3
	Total	275	100,0
Connaissance MM	non	1	,4
	oui	274	98,9
	Total	275	100,0
acces aux Services mobile baking	non	1	0,4
	Oui	274	99,6
	Total	275	100,0
tarification abordable	oui	272	98,9
	Non	3	1,1
	Total	275	100,0

Source : Auteur sur base des données d'enquête

Tableau N°3: Matrice d'intercorrélation

```

-----+-----
      |  genre  |  niveau de revenu  |  possession de smart-phone  |  connaissance MM  |  acces aux Services mobile baking  |  tarification abordable  |
-----+-----
genre  |  1,0000  |                    |                    |                    |                    |                    |
niveau de revenu |  0,1748  |  1,0000  |                    |                    |                    |                    |
possession de smart-phone |  0,0761  |  0,1841  |  1,0000  |                    |                    |                    |
connaissance MM |  0,1961  |  0,1841  |  0,1666  |  1,0000  |                    |                    |
acces aux Services mobile baking |  0,0878  |  0,1807  |  0,1629  |  0,1811  |  1,0000  |                    |
tarification abordable |  0,1741  |  0,1801  |  0,1629  |  0,1811  |  0,1811  |  1,0000  |
-----+-----
      |  genre  |  niveau de revenu  |  possession de smart-phone  |  connaissance MM  |  acces aux Services mobile baking  |  tarification abordable  |
-----+-----
genre  |  1,0000  |                    |                    |                    |                    |                    |
niveau de revenu |  0,1748  |  1,0000  |                    |                    |                    |                    |
possession de smart-phone |  0,0761  |  0,1841  |  1,0000  |                    |                    |                    |
connaissance MM |  0,1961  |  0,1841  |  0,1666  |  1,0000  |                    |                    |
acces aux Services mobile baking |  0,0878  |  0,1807  |  0,1629  |  0,1811  |  1,0000  |                    |
tarification abordable |  0,1741  |  0,1801  |  0,1629  |  0,1811  |  0,1811  |  1,0000  |
-----+-----
      |  genre  |  niveau de revenu  |  possession de smart-phone  |  connaissance MM  |  acces aux Services mobile baking  |  tarification abordable  |
-----+-----
genre  |  1,0000  |                    |                    |                    |                    |                    |
niveau de revenu |  0,1748  |  1,0000  |                    |                    |                    |                    |
possession de smart-phone |  0,0761  |  0,1841  |  1,0000  |                    |                    |                    |
connaissance MM |  0,1961  |  0,1841  |  0,1666  |  1,0000  |                    |                    |
acces aux Services mobile baking |  0,0878  |  0,1807  |  0,1629  |  0,1811  |  1,0000  |                    |
tarification abordable |  0,1741  |  0,1801  |  0,1629  |  0,1811  |  0,1811  |  1,0000  |
-----+-----
      |  genre  |  niveau de revenu  |  possession de smart-phone  |  connaissance MM  |  acces aux Services mobile baking  |  tarification abordable  |
-----+-----
genre  |  1,0000  |                    |                    |                    |                    |                    |
niveau de revenu |  0,1748  |  1,0000  |                    |                    |                    |                    |
possession de smart-phone |  0,0761  |  0,1841  |  1,0000  |                    |                    |                    |
connaissance MM |  0,1961  |  0,1841  |  0,1666  |  1,0000  |                    |                    |
acces aux Services mobile baking |  0,0878  |  0,1807  |  0,1629  |  0,1811  |  1,0000  |                    |
tarification abordable |  0,1741  |  0,1801  |  0,1629  |  0,1811  |  0,1811  |  1,0000  |
-----+-----

```

Source: Auteurs, sur base de stata 17

4. 3. Résultat de la régression logistique

Modèle de detection du compte Mobile money				
probit regression			Numbers of obs=275	
			LR chi2(16)=174,5	
			prob>chi2=0.000	
Log likelihood=-76,3551 Pseudo R2	0,5532			
Robust Modèle de detention compte mobile money				
Detention du compte mobile mone	Coeff	Std.Err.	dy:dx	p> z
age [26-35]	-0,078214	0,022785	-0,0245	0,782
age[36-45]	-0,357569	0,331647	0,0841	0,031
age[46-plus]	-1,095078	0,3216734	-0,0421	0,081
genre(Homme)	-1,193294	0,567754	0,6097	0,227
genre(femme)	-0,457035	0,3253611	0,3824	0,312
Niveau d'étude(universitaire)	1,0054821	2,7849223	0,3122	0,945
Niveau d'étude(post universitaire)	0,585193	0,6115986	0,078	0,346
Electricité	2,842787	0,747861	0,552	0,854
Situation d'urgence	1,552464	0,3786891	0,4628	0,004
Confiance envers les MM	2,410171	0,7764152	0,1907	0,092
Statut d'occupation	-0,3124364	0,2845129	-0,016	0,092
Connexion Internet	0,13225	0,75661462	0,01897	0,075
Proximités avec les IF	-0,738156	0,3098513	-0,1142	0,045
Offre des services Banking Mobiles	0,2314706	0,560582	0,0498	0,651
Detention du compte bancaire	2,071125	-0,3544792	0,482	0,001
Possession des smartphone	0,9869143	0,5109158	0,2812	0,003
Lieu de résidence (Urbaine)	0,6054623	0,2220377	0,091	0,065
Classement social(moyen)	0,205462	0,220377	0,0918	0,015
Etat civil (marie)	-0,5302091	0,54221	-0,091	0,0942
Etat civil (celibataire)	-0,0537585	0,4020616	-0,078	0,07
Taille du menage (2)	-0,2314706	0,959727	-0,11	0,998
Taille du menage (3)	-0,1854217	0,857811	-0,021	0,542
Revenu(501-650)	0,2458711	0,32415	0,5021	0,671
Revenu(651-plus)	0,1521485	0,201845	0,5021	0,9782
CONST	-9,82569	1,31876		

Source: Auteurs sur base de stata 17

Sur base de ce modèle, nous constatons que:

- La variable Age (36-45) est significative au seuil de 5% et la probabilité d'inclusion dans le système financier est négative, la tranche d'âge de 46 ans a plus, est significative au seuil de 10% avec une probabilité d'inclusion négative.
- L'utilisation des services financiers pour des raisons d'urgence est significative au seuil de 5% avec une probabilité de 46.28%.
- La confiance envers la monnaie mobile, la connexion internet, le lieu de résidence et la situation matrimoniale sont significatives au seuil de 10% avec une probabilité de 19% pour la confiance envers les monnaies mobiles, 1.8% pour la connexion internet et 9.1% pour le lieu de résidence
- La détention du compte bancaire et la téléphonie mobile, ces variables sont significatives au seuil de 5%, avec 48.2% pour la détention du compte bancaire, 28.2% pour la téléphonie mobile.

4.4. Test post estimation

Probit model for detentionducomptemobilemoney

Classified	True		Total
	D	~D	
+	188	22	210
-	13	52	65
Total	201	74	275

Classified + if predicted $\Pr(D) \geq .5$

True D defined as detentionducomptemobilemoney != 0

Sensitivity	$\Pr(+ D)$	93.53%
Specificity	$\Pr(- \sim D)$	70.27%
Positive predictive value	$\Pr(D +)$	89.52%
Negative predictive value	$\Pr(\sim D -)$	80.00%

False + rate for true ~D	$\Pr(+ \sim D)$	29.73%
False - rate for true D	$\Pr(- D)$	6.47%
False + rate for classified +	$\Pr(\sim D +)$	10.48%
False - rate for classified -	$\Pr(D -)$	20.00%

Correctly classified 87.27%

Sur base de ce test, nous constatons que la proportion des bonnes réponses est de 87.27 pourcent.

1 Test de la qualité de régression de Pearson et hosmer-lemeshow

Number	of	Observations = 275
Number	of	Covariat patterns = 34
		Pearson chi2(28) = 20.14
		Prob > chi2 = 0.0024

Sur base de ce test, nous constatons que le modèle est bon car la probabilité est inférieure à 5 pour-cent.

V. CONCLUSION

Ce travail avait comme objectif d'identifier les déterminants de l'inclusion financière numérique des personnes aisées dans la ville de Kinshasa spécifiquement il était question de déterminer les raisons de détention du compte mobile money. Ainsi à partir d'une enquête réalisée auprès de ces personnes, nous avons montré que certaines de leurs caractéristiques influent sur la détention du compte mobile money. Ainsi, les raisons d'inclusion financières des personnes aisées sont liées à la digitalisation des services financiers. Pour arriver aux résultats, nous avons utilisé une démarche empirique en recourant à une régression logistique binaire.

Sur base de ce modèle, nous constatons que:

- La variable Age (36-45) est significatif au seuil de 5% et la probabilité d'inclusion dans le système financier est négative, la tranche d'âge de 46 ans a plus est significative au seuil de 10% avec une probabilité d'inclusion négative.
- L'utilisation des services financiers pour des raisons d'urgence est significative au seuil de 5% avec une probabilité de 46.28%.
- La confiance envers la monnaie mobile, la connexion internet, le lieu de résidence et la situation matrimoniale sont significatives au seuil de 10% avec une probabilité de 19% pour la confiance envers les monnaies mobiles, 1.8% pour la connexion internet et 9.1% pour le lieu de résidence

La détention du compte bancaire, la téléphonie mobile et le lieu de résidence, ces variables sont significatives également au seuil de 5% avec probabilité de 19% pour la confiance envers la monnaie mobile, 1.8% pour la connexion internet, 48.2% pour la détention du compte bancaire, 28.2% pour la téléphonie mobile et 9% pour le lieu de résidence.

VI. BIBLIOGRAPHIE

ADDISON T.,(2002) By how much does conflict reduce financial development discussions paper/48 Unu/Wider

AMIN H., HAMID M., LADA S. & ANIS Z., (2008), 'The adoption of Mobile Banking in Malaysia: The Case of Bank Islam Malaysia Erhad', International Journal of Business

and society, Vol.9, No. 2, Pp.43-53.

AMINA HAOUDI, A.,(2020) Les déterminants de l'inclusion financière en Afrique: Evidence sur la détention d'un compte courant in Hal Id: Hal-02433087 <https://Hal.Science/Hal-02433087>.

BECK T. A. -K; & Al., Banking services for everyone? Barriers to Bank Access and use around the world, in World Bank Economic Review 22, Washington, DC.

BERNARD R. & ALAIN T., Transformer la Banque, Stratégies bancaires à l'ère digitale.Ed. Dunod, 2017.

BOUCHRA B.,(2021) Etude empirique sur les freins à l'inclusion financière des femmes au Maroc, in International Journal of Accounting, July.

CLAMARA, N., PEÑA, X., & TUESTA, Factors that matter for financial inclusion: Evidence from Peru. Madrid: Bbva Research.

FUNGACOVA, Z. & WEILL, L. Understanding financial inclusion in China, China Economic Review, 34, 196–206, 2015.

GAËLLE T. T., VOTSOMA D. & EMMANUEL M. S.(2020), Analyse de l'adoption du Mobile Banking dans une économie en développement: Une application au Cameroun, in Global Journal of Management and Business Research: Finance, .

GERENDAWELE H.,(2017) Banques commerciales et Institutions du Système financier décentralisé : Complémentarité dans l'intermédiation financière rurale inclusive en République Démocratique du Congo, Thèse de Doctorat, Unikin.

GU J., LEE S., & SUH Y., (2009), 'Determinants of behavioral intention to Mobile Banking', Expert systems with applications 36 (9), pp. 11605–11616.

HOYO C. M., PEÑA. H., TUESTA D. (2013), Demand factors that Influence.

Chaibou I. O. & Célestin M.,(2017) Déterminants de l'inclusion financière dans les pays de l'UEMOA, in Lettre d'économie théorique, Juin 2021, International Journal of economics and finance; Vol. 9, No. 4; .

Itu News, Inclusion financière numérique, Magasine 2023.

JEAN P. T.,(2015) Légitimité et application des modèles macro-robustes à la critique de Lucas, in Cahiers Economiques Et Sociaux.

KALALAT F. & AL.,(2023) Facteurs d'adoption de la Banque Mobile par les clients des banques à Kinshasa, in International Journal of Strategic management and economic studies.

Kouet Bi Kouet Gildas Christian, Les effets de l'inclusion financière sur la croissance économique en Côte-d'Ivoire, in Revue Française d'économie et de Gestion, 2021.

Lee K., Chung N., (2009), 'Understanding factors affecting trust in and satisfaction with Mobile Banking in Korea: A modified de Lone and Mc Lean's Model.

MAYEMBE B. M.,(2013) Microcrédit et Promotion de maraîchage en RDC : Un paradoxe, in Cahier Economiques et Sociaux, Vol. 3-4, Octobre. p.239.

MAYEMBE B. M., Risque de contrepartie dans les relations de crédit bancaire à long terme en R.D.Congo, Ed. Harmattan, 2022, p.183-184.

MBANTSHI M.,(2022) Analyse des effets du Mobile Banking sur les individus : cas du Système Pepee Mobile en République Démocratique du Congo, in Cahiers Africains des Droits de l'homme et de la Démocratie, ainsi que du développement durable, Numéro 76 – Volume 1 .

MBANTSHI M.,(2022) Analyse du rôle médiateur de l'efficience opérationnelle dans la relation entre le Mobile Banking et la performance de bancarisation des Institutions financières, in MES, .

MBATSHI M., Mobile Baking : détention des comptes bancaires et accès au crédit en Afrique Subsaharienne, in International Journal of Progressive Science.

MUKOKO S.,(2005) Stabilisation macroéconomique et dette extérieure en RDC : Quelles marges pour la lutte contre la pauvreté, in Notes de conjoncture, Vol. 1, Septembre, p.42.

NKOUKA S. L.,(2020) Inclusion financière: vérification empirique auprès des ménages au Congo Brazzaville, in Global Journal of Management and Business Research: C Finance.

NKOUKA S.,(2019) Déterminants de l'inclusion financière dans les pays de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), in Finance & Finance internationale.

NSENGIYUMVA & LEONIDAS N.,(2023) Déterminants de l'inclusion financière au Burundi : De

l'accès et de l'utilisation des Services financiers dans les Provinces du Nord-Ouest du Pays, in *International Journal of Financial Accountability, Economics, Management and Auditing*, No.1, February-2023.

Rapport 2020 Adfi, Accélérer l'inclusion financière numérique en Afrique.

Rapport sur le diagnostic de l'inclusion financière, 2016.

SAM HOCINE A.,(2019) Du niveau de l'inclusion financière en Algérie ; Etude empirique sur les Communes de la Wilaya de Tizi-Ouzou ; Etat des lieux et perspectives ; Thèse de Doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi –Ouzou, , p.11.

SARMA, M., PAIS, J.,(2011) Financial inclusion and development, *Journal of International développement*, 23,5, 613-628.

SODOKINK., Inclusion financière et stabilité bancaire en Afrique Subsaharienne : Une réflexion à partir de la théorie des biens publics, in *Revue française d'économie et de gestion*, Volume 3 : Numéro 6, 2022. p5.

Revue trimestrielle publiée par
l'Institut de Recherches Economiques
et Sociales (I.R.E.S)

<https://cahierseconomiquesetsociaux.cd>